

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 19 novembre 2025 à 18h00
Openbare zitting van woensdag 19 november 2025 om 18u00**

**Vous trouverez la retranscription intégrale à la page 12, après le sommaire
reprenant les titres et les votes - De volledige transcriptie vindt u op pagina 12,
na de inhoudsopgave met de titels en de stemmingen.**

**1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative à l'arrêt de tram
Quatre Vents.
Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie over de tramhalte Vier Winden.**

*Le Conseil prend connaissance.
De Raad neemt kennis.*

**2. Secrétariat communal - Démission de Monsieur Emre SUMLU en tant que
Conseiller communal.
Gemeentelijk secretariaat - Ontslag van de heer Emre SUMLU als
gemeenteraadslid.**

*Le Conseil prend connaissance.
De Raad neemt kennis.*

Pascale Barret entre en séance / treedt in zitting.

**3. Secrétariat communal - Prestation de serment et installation de Madame
Pascale BARRET, suite à la démission de Monsieur Emre SUMLU.
Gemeentelijk secretariaat - Eedaflegging en installatie van Mevrouw Pascale
BARRET, na het ontslag van Mijnheer Emre SUMLU.**

*Le Conseil prend acte.
De Raad neemt akte.*

**4. Secrétariat communal - Etablissement du tableau de préséance des
Conseillers communaux.
Gemeentelijk secretariaat - Opmaken van de ranglijst van de
Gemeenteraadsliden.**

*Le Conseil approuve le point.
37 votants : 37 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

**5. Secrétariat communal - Questions d'actualité.
Gemeentelijk secretariaat - Actualiteitsvragen.**

*Le Conseil prend connaissance des deux questions d'actualité et le collège y
répond.
De Raad neemt kennis van de twee actualiteitsvragen en het college
beantwoordt deze.*

**6. Secrétariat communal - IGRETEC - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2025.
Gemeentelijk secretariaat - IGRETEC - Goedkeuring van de dagorde van de gewone algemene vergadering van 11 december 2025.**

*Le Conseil approuve le point.
37 votants : 37 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

*Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.
Khalil Boufraquech quitte la séance / verlaat de zitting.
Hakim Aissati quitte la séance / verlaat de zitting.
Khalid El Jaidi El Qazouy quitte la séance / verlaat de zitting.
Mohamad Chehade quitte la séance / verlaat de zitting.*

**7. Relations Internationales – Aït Kamra, Maroc - signature de la convention de partenariat.
Internationale Betrekkingen – Aït Kamra, Marokko – ondertekening van de partnerschapsovereenkomst.**

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 23 votes positifs, 9 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 23 positieve stemmen, 9 onthoudingen.*

*Khalil Boufraquech entre en séance / treedt in zitting.
Khalid El Jaidi El Qazouy entre en séance / treedt in zitting.
Hamza Zibouh quitte la séance / verlaat de zitting.
Rachid Mahdaoui quitte la séance / verlaat de zitting.
Mohamed Adahchour quitte la séance / verlaat de zitting.
Ibrahima Bah quitte la séance / verlaat de zitting.
Mohamed El Hamouti quitte la séance / verlaat de zitting.
Asma Boutaarourt quitte la séance / verlaat de zitting.
Cloë Machuelle quitte la séance / verlaat de zitting.*

**8. RH - Octroi titres repas - Marché commun CPAS-COMMUNE - Nouvelle procédure.
HR - Maaltijdcheques - Gemeenteschappelijke markt OCMW-GEMEENTE - Nieuwe procedure.**

*Le Conseil approuve le point.
27 votants : 23 votes positifs, 4 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
27 stemmers : 23 positieve stemmen, 4 onthoudingen.*

**9. Prévention - Convention Plan stratégique de Sécurité et de Prévention 2025.
Preventie - Conventie Strategisch Veiligheids- en Preventie plan 2025.**

*Le Conseil approuve le point.
27 votants : 27 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
27 stemmers : 27 positieve stemmen.*

**10. Prévention - Plan Bruxellois de Prévention et de Proximité 2025 -
Approbation de la convention.
Dienst Preventie - Plan voor preventie en nabijheid van Brussel 2025 -
Goedkeuring van de overeenkomst.**

*Le Conseil approuve le point.
27 votants : 27 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
27 stemmers : 27 positieve stemmen.*

Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.

**11. Prévention - Installation et utilisation de caméras fixes temporaires sur
l'ensemble du territoire communal pour l'année 2026.
Preventie - Installatie en gebruik van tijdelijke vaste camera's op het hele
gemeentelijke grondgebied voor het jaar 2026.**

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

*Hamza Zibouh entre en séance / treedt in zitting.
Mohamed Adahchour entre en séance / treedt in zitting.
Hakim Aissati entre en séance / treedt in zitting.
Ibrahima Bah entre en séance / treedt in zitting.
Mohamed Arabi entre en séance / treedt in zitting.
Mohamed El Hamouti entre en séance / treedt in zitting.
Asma Boutaarourt entre en séance / treedt in zitting.
Cloë Machuelle entre en séance / treedt in zitting.
Khalid El Jaidi El Qazouy quitte la séance / verlaat de zitting.*

**12. Prévention - Protocole d'accord relatif à la mise en place d'un service actif
en matière de réduction des risques liés aux usages de drogues - Boulevard
Léopold II nr 63 à Molenbeek-Saint-Jean - Modification.
Preventie - Protocolakkoord over de oprichting van een dienst die actief is op
het vlak van de beperking van de aan druggebruik verbonden risico's - Léopold
II laan nummer 63 te Sint-Jans-Molenbeek - Wijziging**

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 24 votes positifs, 10 votes négatifs, 1 abstention.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 24 positieve stemmen, 10 negatieve stemmen, 1 onthouding.*

*Yassine Akki entre en séance / treedt in zitting.
Khalid El Jaidi El Qazouy entre en séance / treedt in zitting.
Mohamad Chehade entre en séance / treedt in zitting.
Mohamed Adahchour quitte la séance / verlaat de zitting.
Mohamed Arabi quitte la séance / verlaat de zitting.
Jamel Azaoum quitte la séance / verlaat de zitting.
Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting.
Matteo Kopriva quitte la séance / verlaat de zitting.*

**13. Développement durable - Adoption du Plan d'Action Climat.
Duurzame ontwikkeling - Goedkeuring van de Klimaatactieplan.**

*Le Conseil approuve le point.
La séance est interrompue 15 minutes.
33 votants : 27 votes positifs, 6 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
De zitting wordt 15 minuten onderbroken.
33 stemmers : 27 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

*Rachid Ben Salah quitte la séance / verlaat de zitting.
Hamza Zibouh quitte la séance / verlaat de zitting.
Harmony Deknudt quitte la séance / verlaat de zitting.
Hakim Aissati quitte la séance / verlaat de zitting.
Asma Boutaarourt quitte la séance / verlaat de zitting.*

14. Finances - Budget communal de l'exercice 2026 - Arrêt de crédits provisoires pour le 1er trimestre 2026.

Financiën - Gemeentebegroting van het dienstjaar 2026 - Vaststelling van voorlopige kredieten voor het eerste trimester 2025.

*Le Conseil approuve le point.
28 votants : 28 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 28 positieve stemmen.*

Michaël Vossaert entre en séance / treedt in zitting.

15. Finances - CPAS - Modification budgétaire n° 3 - budget 2024 - modification budgétaire de clôture - Réformation.

Financien - OCMW - Begrotingswijziging nr. 3 - begroting 2024 - afsluitende begrotingswijziging - Hervorming.

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

Rachid Ben Salah entre en séance / treedt in zitting.

**16. Recette Communale - CPAS - Comptes 2024 - Reformation.
Gemeente ontvangerij - OCMW - Rekeningen 2024 - Hervorming.**

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

17. Caisse communale - CPAS - Liste des dépenses engagées et des droits constatés non clôturés aux Comptes 2024 et à reporter aux Comptes 2025.

Gemeente ontvangerij - OCMW - Lijst van de vastgelegde uitgaven en vastgestelde rechten die niet werden afgesloten in de rekeningen 2024 en overgedragen moeten worden naar de rekeningen 2025.

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

18. Finances - Tutelle CPAS - Liste de mises en irrécouvrables et non valeurs. Financiën - Toezicht OCMW - Lijst van de onwaarden.

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

19. Marchés publics - Marché de services concernant la maintenance des installations techniques du complexe sportif Louis Namèche – Ré-estimation de la dépense.

Overheidsopdrachten - Dienstenopdracht voor het onderhoud van de technische installaties van het Louis Namèche Sportcentrum - Herschatting van de uitgave.

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

20. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » - Opération 1.2 Centre de Jeunesse - Convention entre la Commune et la Commission Communautaire Flamande relative à la coopération occasionnelle pour la réalisation du projet Centre de jeunesse "Centrum West" de l'asbl D'Broej à Molenbeek-Saint-Jean - AVENANT.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Rondom Westpark" - Operatie 1.2. Jeugdcentrum - Overeenkomst tussen de gemeente Sint-Jans-Molenbeek en de Vlaamse Gemeenschapscommissie betreffende de occasionele samenwerking voor de realisatie van het project Jeugdhuis "Centrum West" van de vzw D'Broej te Sint-Jans-Molenbeek - ADDENDUM.

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**21. Département Infrastructures et Développement Urbain - Vente publique de trois terrains communaux – Approbation du cahier des charges notarial.
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Openbare verkoop van drie gemeentelijke percelen – Goedkeuring van het notarieel bestek.**

*Le point est retiré de l'ordre du jour.
Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

**22. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat d'Axe et Contrat d'îlot Courtrai-Ostende (CACI) - Étude de pollution du sol par traitement public pour le bien rue de Courtrai 51 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Autorisation à Bruxelles Environnement.
Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - As- en Huizenblokcontract "Kortrijk-Oostende" (AHC) - Studie naar bodemverontreiniging door openbare behandeling voor het pand Kortrijkstraat 51 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Toestemming aan Leefmilieu Brussel.**

*De Raad keurt het punt goed.
Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**23. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat d'Axe et d'îlot (CACI) « Courtrai-Ostende » - 1.3 « Logements et conciergerie rue d'Ostende 74 » et 3.1.3.d « Jardin vivant - Ostende 74 » - Demande d'autorisation d'expropriation au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du bien sis rue d'Ostende 74 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.
Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - As- en Huizenblokcontract "Kortrijk-Oostende" - 1.3 "Woningen en conciërgewoning Oostendestraat 74" en 3.1.3.d "Bruisende tuin - Oostendestraat 74" - Verzoek aan de Regering van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest om machtiging tot onteigening van het onroerend goed gelegen aan de Oostendestraat 74 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek.**

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**24. Propriétés communales - Modification de l'article 13 du Règlement d'attribution des logements communaux.
Gemeentelijke eigendommen - Wijziging van artikel 13 van het Reglement voor de toewijzing van gemeentelijke woningen.**

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**25. Culture NL, Culture Fr et le service de l'Action Sociale - Approbation de la convention de collaboration avec la vzw MOCA.
Nederlandstalige cultuurdienst, Franstalige cultuurdienst en dienst sociale Actie
- Goedkeuring van de samenwerkingsovereenkomst met vzw MOCA.**

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**26. Enseignement néerlandophone - Emplois vacants pour les nominations au 01.01.2026.
Nederlandstalig Onderwijs - De vacantverklaring bij de benoeming in wervingsambt op 01.01.2026.**

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**27. Prévention - Subside à l'asbl Transit 2025 - Approbation de la convention 2025.
Subsidie aan de vzw Transit 2025 - Goedkeuring van de overeenkomst. 2025.**

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**28. Secrétariat communal - Question orale posée par Monsieur Didier Van Merris, conseiller communal MR-OPEN VLD, sur le Conseil des Jeunes.
Gemeentesecretariaat - Mondelinge vraag van de heer Didier Van Merris, Gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, over de Jeugdraad.**

*Le Conseil prend connaissance.
De Raad neemt kennis.*

*Maria Gloria Garcia-Fernandez quitte la séance / verlaat de zitting.
Didier-Charles Van Merris quitte la séance / verlaat de zitting.
Michaël Vossaert quitte la séance / verlaat de zitting.
Mohamad Chehade quitte la séance / verlaat de zitting.
Valérie Loseke Nembalemba quitte la séance / verlaat de zitting.*

**29. Secrétariat communal - Question orale posée par Monsieur Didier Milis, conseiller communal MR-OPEN VLD, relative au coût et à la ventilation budgétaire du projet et de la campagne Molenbeek 2030.
Gemeentesecretariaat - Mondelinge vraag van de heer Didier Milis, Gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, over de kosten en de begrotingsverdeling van het project en de campagne Molenbeek 2030.**

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

30. Secrétariat communal - Question orale posée par Monsieur Didier Milis, conseiller communal MR-OPEN VLD, relative aux opérations containers pour la propreté.

Gemeentesecretariaat - Mondelinge vraag van de heer Didier Milis, Gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, over containeractiviteiten voor de properheid.

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

31. Secrétariat communal - Question orale posée par Madame Garcia Fernandez, conseillère communale MR-OPEN VLD, relative à l'absence prolongée de Madame la Bourgmestre.

Gemeentesecretariaat - Mondelinge vraag van mevrouw Garcia Fernandez, gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, over de langdurige afwezigheid van de burgemeester.

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

32. Secrétariat communal - Question orale posée par Madame Garcia Fernandez, conseillère communale MR-OPEN VLD, relative à un questionnaire envoyés aux propriétaires en vue d'évaluer les revenus cadastraux.

Gemeentesecretariaat - Mondelinge vraag van mevrouw Garcia Fernandez, gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, over een vragenlijst die naar eigenaars is gestuurd om de kadastrale inkomsten te evalueren.

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

33. Secrétariat communal - Question orale posée par Monsieur Didier Milis, conseiller communal MR-OPEN VLD, relative aux dépôts clandestins.

Gemeentesecretariaat - Mondelinge vraag van de heer Didier Milis, gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, over illegale stortplaatsen.

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

34. Secrétariat communal - Question orale de Monsieur Adahchour relative à la gestion interne de la Mission Locale de Molenbeek-Saint-Jean

Gemeentelijk secretariaat - Mondelinge vraag van de heer Adahchour over het interne beheer van de Lokale Missie van Sint-Jans-Molenbeek

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

35. Secrétariat communal - Question orale posée par Monsieur Didier Van Merris, conseiller communal MR-OPEN VLD, relative à la tribune construite sur le terrain C du stade Edmond Machtens. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Mondelinge vraag van de heer Didier Van Merris, gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, over de tribune die op terrein C van het Edmond Machtensstadion werd gebouwd. (Aanvullend)

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

36. Secrétariat communal - Question orale déposée par Madame Chelh, Conseillère communale PTB PVDA, concernant la journée du 25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences sexuelles et sexistes. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Mondelinge vraag ingediend door mevrouw Chelh, gemeenteraadslid PTB PVDA, betreffende 25 november: Internationale dag tegen seksueel en seksistisch geweld. (Aanvullend)

*Le Conseil prend connaissance.
De Raad neemt kennis.*

37. Secrétariat communal - Question orale posée par Mme Sagon, conseillère communale ECOLO GROEN - Et après Molenbeek2030 ? L'avenir de notre stratégie culturelle. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Mondelinge vraag ingediend door mevrouw Sagon, gemeenteraadslid ECOLO GROEN - Wat na Molenbeek2030? De toekomst van onze culturele strategie. (Aanvullend)

*Le Conseil prend connaissance.
De Raad neemt kennis.*

38. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Didier Milis, conseiller communal MR-OPEN VLD, relative à la diffusion d'un visuel appel à projet "Jeunesse 2025-2026".

Gemeentesecretariaat - Interpellatie van de heer Didier Milis, Gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, betreffende de verspreiding van een visueel projectvoorstel "Jeugd 2025-2026".

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

39. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Didier Milis, conseiller communal MR-OPEN VLD, relative à l'accessibilité de la piscine Louis Namèche aux PMR.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Milis, gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, betreffende de toegankelijkheid van het zwembad Louis Namèche voor personen met beperkte mobiliteit.

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

40. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Didier Milis, conseiller communal MR-OPEN VLD, relative aux véhicules deux roues abandonnés dans la commune.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Milis, gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, betreffende achtergelaten tweewielers in de gemeente.

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

41. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Didier Milis, conseiller communal MR-OPEN VLD, relative à la traduction simultanée du conseil communal.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Milis, gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, betreffende de simultaanvertaling van de gemeenteraad.

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

42. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Didier Milis, conseiller communal MR-OPEN VLD, relative à la dégradation de la voirie, aux nids-de-poule, aux affaissements et à l'absence d'intervention.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Milis, gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, betreffende de achteruitgang van het wegennet, putten, verzakkingen en het uitblijven van maatregelen.

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

43. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Didier Van Merris, conseiller communal MR-OPEN VLD, relative à l'entretien et au recensement des arbres. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Van Merris, gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, betreffende het onderhoud en de inventarisatie van bomen. (Aanvullend)

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

44. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Sagon, Conseillère communale ECOLO GROEN - Une Molenbeek qui protège : l'heure est venue de sécuriser les rues. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Sagon, Gemeenteraadslid ECOLO GROEN - Een Molenbeek dat beschermt: tijd voor veilige straten. (Aanvullend)

*Le Conseil prend connaissance.
De Raad neemt kennis.*

45. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Adahchour, Conseiller communal TFA, concernant les chèques sports. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Interpellatie gesteld door de heer Adahchour, gemeenteraadslid TFA, betreffende sportcheques. (Aanvullend)

*Le point est reporté.
Het punt wordt verdaagd.*

46. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Addi, Conseillère communale PTB PVDA, concernant des propos discriminants tenus par un élu du MR à l'encontre de nos échevins. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Interpellatie gesteld door Mevrouw Addi, Gemeenteraadslid PTB PVDA, over discriminerende uitspraken van een verkozenen van de MR tegen onze schepenen. (Aanvullend)

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

47. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Chehade, Conseiller communal MR-OPEN VLD, visant à nommer une placette en « Place du Liban ». (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Motie ingediend door de heer Chehade, Gemeenteraadslid MR-OPEN VLD, om een plein de naam "Libanonplaats" te geven. (Aanvullend)

Le point est retiré de l'ordre du jour.

Het punt wordt van de dagorde gehaald.

Compte-rendu intégral des débats - Volledig verslag van de debatten

M. le Président: Messieurs les conseillers, Mesdames les conseillères, on va devoir commencer la séance d'aujourd'hui. Je vous invite s'il vous plaît. Chacun sa place, s'il vous plaît. Mesdames et Messieurs, Mesdames et Messieurs, nous allons devoir commencer la séance d'aujourd'hui, l'avant dernière de cette année. Nous allons commencer cette séance par le premier point qui concerne une interpellation citoyenne. Une interpellation citoyenne relative à l'arrêt de tram quatre vents. Donc je vais devoir donner la parole aux interpellants. Vous avez cinq minutes pour développer votre interpellation Et puis par après, les conseillers communaux auront eu droit. Donc les conseillers communaux auront aussi cinq minutes pour devoir. Donc les chefs de groupe auront aussi cinq minutes pour répliquer, à votre interpellation, et puis le collège vous répondra par rapport aux questions qui seront posées dans votre interpellation. Ils n'ont eu droit à un droit de réplique après, le conseil après le collège vous sera donné pour que vous puissiez, mettre en évidence les dernières remarques, par rapport aux réponses. Vous avez la parole, messieurs.

Interpellant citoyen: Bonsoir. Merci tout d'abord de nous recevoir. Donc malheureusement, nous ne sommes que deux personnes, représentants des enseignants et des parents des six écoles concernées, puisque j'ai eu un petit problème d'e-mail. Et donc j'ai reçu l'information hier soir qu'aujourd'hui nous étions présents. Et donc voilà, je m'excuse d'être que deux, mais nous parlons au nom de l'ensemble des parents et des professeurs, etc. Alors, en fait, on souhaitait venir vous interpellier parce que nous sommes face à une situation très dangereuse à Molenbeek, autour de l'arrêt quatre vents chaussée de Ninove, numéro 142, plus ou moins, je ne sais pas si vous voyez, ça se trouve entre l'arrêt quatre vents sur la chaussée de Ninove, entre la gare de l'Ouest, la place de la Duchesse, le dépôt de tram aussi d'un côté, et cela concerne 1200 enfants, il y a six écoles, ça concerne 1200 enfants, que ce soit. Oui, je continue. Que ce soient des écoles néerlandophones. Donc il y a trois écoles néerlandophones. Il y a deux trois écoles francophones, dont une école d'enseignement spécialisé. Et parmi l'ensemble des écoles, il n'y a qu'une seule école de l'enseignement officiel. Les autres écoles sont de l'enseignement libre. Alors nous, on vient vous interpellier parce que je suis à ce stade-ci à nonante-troisième interpellation par e-mail, par téléphone et c'est fatigant, je vous l'avoue, parce que ça fait deux ans que l'on a contacté la commune par rapport à la situation. Il y a eu une maman qui s'est fait renverser il y a deux ans. Les directrices ont contacté la commune. Voilà une réponse très formelle qui n'a malheureusement pas donné suite. Ensuite, nous avons décidé au Conseil de participation. C'est un organe dans les écoles, avec des parents, de réfléchir à quelles étaient les difficultés rencontrées, le danger et quelles étaient les pistes. Et donc nous avons envoyé une pétition le 1^{er} juillet 2023, signée par 160 par an des différentes écoles. Et pas de réponse. On a dû relancer. Alors je comprends. 1^{er} juillet, c'est une mauvaise date pour tout le monde. Mais voilà, il y a quand même un sérieux problème de suivi par rapport à cette situation-là. Alors certes, la situation est complexe puisque la chaussée de Ninove dépend de la compétence Région bruxelloise, avec qui je suis en contact étroit avec Monsieur SIG

qui est le responsable, entre autres par rapport à l'aménagement qui était évoqué il y a déjà un an et demi, où nous avons participé pour réfléchir à des pistes. Et il travaille autour de la sécurité, entre autres, pour les écoles. Mais il y a la compétence et ça, c'est à ce titre là que le papa et moi nous sommes ici présents. C'est la compétence communale des Gardiens de la paix. On se demande comment se fait-il qu'il n'y ait pas de gardien de la paix devant à cet endroit-là, alors qu'il y a de nombreux enfants qui sont présents et la majorité des enfants du primaire. Alors avant les élections, nous avons interpellé tous les partis, donc vos partis politiques. On a relayé aux parents les réponses des partis. Malheureusement, certains n'ont pas répondu. On a aussi contacté certains échevins d'ailleurs, que je reconnais dans la salle déjà, qui étaient très étonnés de se dire. Comment se fait-il que vous n'avez pas de gardien de la paix? Mais à ce stade, si. Toujours pas. Madame Moreau est venue un peu avant le 11 septembre l'année passée pour constater la situation. Elle a été aussi très interpellée de la situation. Hum. Puis voilà, le temps passe, le temps passe, le temps passe. Et donc nous sommes très inquiets parce que tous les jours on stresse à l'idée de se dire qu'il y a un enfant qui va se faire renverser. Et donc nous avons nos questions qu'on voulait vous poser à vous en tant que, en tant que échevins, en tant que conseillers communaux. Mais les deux questions, c'est quels sont les critères précis, mesurables et objectifs pour définir où vont les gardiens de la paix sur la commune? D'où mon erreur. D'ailleurs, il y a une seule école qui bénéficie des gardiens de la paix. Les autres, ce sont des écoles officielles. Et est-ce que tous les enfants ne sont pas égaux par rapport à la sécurité? Et la deuxième question, c'est je suis bien conscient que la commune a une enveloppe budgétaire limitée et pas facile dans ce genre, j'en conviens. Mais donc notre question, c'est de se dire est ce qu'il ne faudrait pas augmenter l'enveloppe budgétaire pour avoir plus d'agents gardiens de la paix? Sachant que d'après ce que j'ai compris, il y a pour l'instant 26 gardiens, treize le matin qui doivent couvrir l'ensemble des points stratégiques et treize le soir, ce qui est très peu. Sachant aussi qu'il y a parfois des absences, des absences, des maladies et autres. Donc voilà, notre interpellation, c'était celle-là, c'était de se dire ben que faire? qu'est-ce qu'on peut faire? On ne sait pas nous ce qu'on peut faire de plus Pour avoir votre soutien, on s'est dit il faut absolument que ça bouge. Alors j'ai remis un dossier avec tout ce que nous avons fait avec l'interpellation auprès des parents. On mène des activités dans les classes aussi parce que c'est sûr que parfois, l'incivisme est présent de la part de parents, de la part d'enfants et parfois de certains professeurs qui traversent aussi au rouge. On a travaillé par exemple en mathématiques dans ma classe, sur le calcul des distances de la durée entre les trams métro, et on l'a affiché pour dire ah ben en fait y a que trois minutes. Alors est ce que ça vaut vraiment la peine de traverser au feu rouge et de mourir, ou de se faire renverser ou etc. Alors qu'il y ait un tram, un bus toutes les trois minutes. Et si on va à pied Gare de l'Ouest, ça ne dure que quatre minutes. Donc voilà en résumé la situation. Merci de m'avoir écoutée, de nous avoir écoutés et. Et on espère avoir une réponse positive pour pouvoir garantir des gardiens de la paix quotidiens pendant les jours scolaires. Merci.

M. le Président: Merci Messieurs pour cette interpellation. La parole maintenant est aux chefs de groupes. Vous avez une minute et c'est Monsieur Mahdaoui qui commence. La parole est à vous, monsieur Mahdaoui.

M. Azaoum: Merci, Monsieur le président. Merci, Monsieur, pour votre interpellation. Effectivement. Donc, dans tout ce que vous avez dit ce soir, je suis moi-même interpellé par de nombreux parents, qui fréquentent l'école et des enseignants aussi. Je suis très bien placé pour le savoir parce que j'ai ma sœur qui travaille là. Donc voilà. Donc, ça s'avère, confirmé par certaines personnes. Donc, il y a effectivement un danger. Et pour moi, je soutiens votre demande. Et ben j'espère que la majorité et le collège entendront votre demande. Merci.

M. le Président: Merci Monsieur Mahdaoui. Madame Sagon, vous avez la parole.

Mevr. Sagon: Pour ECOLO GROEN la sécurité routière est une priorité absolue. J'ai d'ailleurs encore une interpellation à ce sujet ce soir, car la commune doit clairement faire plus. Et comme dans votre interpellation, nous devons surtout penser aux plus vulnérables, les enfants sur le chemin de l'école. Ce que vous avez écrit, je le reconnais très bien. Dans le quartier maritime, il y a des écoles où il y a des gardiens de la paix. Il y a d'autres écoles où il n'y en a pas. Et en effet, votre demande de comprendre les critères ou d'avoir des critères objectifs, ça fait du sens. Mais l'idéal, bien sûr, ce serait d'avoir de l'aide pour toutes les écoles et peut-être de chercher aussi des solutions créatives. Il peut y avoir des bénévoles, des pensionnés qui peuvent être présents et pour aider avec ces passages. On note également la question des radars mobiles. En ik ga ook misschien niet nalaten om op gewestniveau jullie punten ook echt telkens te benadrukken. Encore merci beaucoup d'être venus ce soir!

M. le Président: Merci, Monsieur Azaoum.

M. Azaoum: Je remercie encore la personne qui a interpellé sur cette question, hein, qui est qui est une question quand même extrêmement importante, importante dans le sens où, et là je m'inscris complètement dans ce que vous disiez, hein, Il y a des endroits, il y a des endroits, des carrefours qui présentent très, très peu de risques et où il y a une présence très régulière des gardiens de la paix. Et puis il y a d'autres carrefours dangereux. Et je pense que la chaussée de Ninove, s'il y en a bien une qui est relativement dangereuse, c'est justement le carrefour de la chaussée de Ninove, où là il y a tout de même des risques qui sont, qui sont majeurs. Et pour vous donner le contre-exemple, près de la place Voltaire, dans la petite rue, la chaussée de Mertens, si je ne vous dis pas de bêtises, très régulièrement, il y a des Gardiens de la paix sur une toute petite rue avec deux coussins berlinois, avec des bénévoles en plus qui sont hyperactifs de cette école néerlandophone. Donc je pense que très sincèrement, le collège devrait réfléchir à un déploiement, mais un déploiement qui a du sens, là où il y a des risques qu'on mette des gardiens de la paix et là où il n'y en a pas, il n'y en a pas. J'ai dit.

M. le Président: Madame Addi.

Mme Addi: Merci. Bonjour. Je soutiens et j'entends votre interpellation à vous entendre. Je vais parler au micro. Désolé. Je vous fais, je vous fais d'eau, mais donc, effectivement, je pense que c'est très important de de penser prévention et de ne pas attendre l'accident avant d'intervenir. Et j'entends que ça y est déjà, il y a déjà eu des accidents, donc la situation est assez interpellante. Je pense qu'on doit prendre des mesures parce qu'on sait que l'inertie des trams est très, très lente, très forte. Et donc

pour freiner un tram, il faut beaucoup de beaucoup de distance. Et on sait qu'on parle d'un public qui peut parfois être distrait comme des enfants. Donc effectivement, les accidents peuvent arriver et on doit les éviter. Alors, j'ai entendu que sur cet axe justement, il y avait un feu rouge qui était tout le temps en clignotant orange, en feu, orange, rouge, en tout cas.

Interpellant citoyen: Voilà, il n'est pas toujours orange, mais une des difficultés qui a été soulevée, entre autres, dans le rapport des gardiens de la paix qui sont venus une semaine, c'est que la durée est très, très courte. En tout cas, on ne sait pas traverser avec une classe. Et donc bon, heureusement, on est deux enseignants pour sortir. Mais donc ça veut dire qu'on ne sait pas traverser avec une classe sur cette chaussée. Et voilà, c'est extrêmement, extrêmement dangereux. Donc la période vraiment de feu rouge et de feu vert est un non-sens. Maintenant, Monsieur SIG de la région bruxelloise, travaille sur la question. Il y avait une question soit centralisée à un autre endroit, etc. Je sais qu'il travaille sur la question.

Mme Addi: Mais donc je pense que le collègue, en tout cas, peut essayer d'interpeller la région pour régler cette question, pour essayer d'élargir le temps de feu rouge, de feu vert. Et alors, aussi, on pourrait effectivement essayer de renforcer la présence des gardiens de la paix. Parce que c'est sur un laps court de temps, parce que je sais que le matin, c'est plutôt le rush devant les écoles. Donc ce n'est pas couvrir 1h, mais bien une petite période. Et donc j'espère que le collègue répondra favorablement.

M. le Président: Merci, madame Addi. La parole est à Monsieur Van Merris qui remplace Monsieur Milis en tant que chef de groupe pour cette séance de conseil communal.

M. Van Merris: Oui, alors je voudrais, tout d'abord remercier les citoyens qui ont pris l'initiative de déposer cette interpellation après, apparemment un an, trois demandes infructueuses. Leur démarche témoigne d'un attachement profond à la sécurité, à la qualité de vie et au bien-être de nos enfants. Leur vigilance est précieuse et c'est exactement ce type d'engagement citoyen qui nourrit le fonctionnement démocratique de notre commune. L'interpellation met en lumière des préoccupations tout à fait légitimes: la sécurité aux abords des écoles, la présence et le rôle des gardiens de la paix, la nécessité de mesures concrètes et efficaces pour protéger les élèves, les parents, les riverains et l'ensemble des usagers. Nous savons que ces questions reviennent régulièrement dans notre commune. Et nous savons aussi qu'elles ne peuvent être traitées qu'avec sérieux, constance et transparence. Lorsque des parents et des habitants nous alertent, ce n'est jamais par facilité. C'est parce qu'ils constatent les problèmes réels sur le terrain chaque jour. En tant que chef de groupe MR, se veut affirmer ici très clairement que nous soutenons pleinement cette interpellation, non seulement parce qu'elle est pertinente, mais aussi parce qu'il est de notre devoir de répondre à ces inquiétudes par des solutions concrètes, mesurables et rapidement mises en œuvre. Il est essentiel que la commune apporte des réponses précises aux questions posées. Quelles sont aujourd'hui les missions exactes des gardiens de la paix dans ces zones scolaires? Quelles sont les mesures prévues pour renforcer la sécurité aux abords des écoles concernées? Et surtout, comment garantir une présence régulière, visible et efficace pour prévenir les comportements dangereux et réduire les risques d'accidents?

M. le Président: Merci Monsieur Van Merris. La parole est à monsieur Ben Salah. Je vous en prie.

M. Ben Salah: Merci, monsieur le président. Je tiens à remercier tout d'abord monsieur. , parce que vous faites de la prévention également. Donc, je vais également remercier tout l'ensemble des acteurs de la prévention, car beaucoup se posaient la question pour certains métiers. Aujourd'hui, sont devenus indispensables et dans notre commune, dans notre région et dans notre pays. Et là en l'occurrence, effectivement, vous mettez le doigt sur quelque chose d'extrêmement important, c'est la sécurité routière. Et là, en l'occurrence, encore une fois, nous avons une idée claire de la situation, celle de pouvoir préserver la sécurité de tous les citoyens de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, car c'est notre rôle. Donc, si le message est apporté aujourd'hui, c'est de veiller à faire en sorte de nous mettre en lumière cette difficulté. Nous vous remercions infiniment, car vous avez mis en lumière une difficulté supplémentaire dans le cadre de de cette complémentarité entre la tutelle régionale et la tutelle communale. D'où la raison pour laquelle je tenais à vous remercier. Nous serons vigilants, mon groupe et moi, ainsi que j'imagine chacun de nos conseillers ici, opposition comme majorité, pour y essayer et essayer d'y apporter des réponses. Je vous remercie.

M. le Président: Merci, Monsieur Ben Salah. Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss: Oui. Merci, Monsieur le président. Très rapidement, juste peut être rappelé. D'abord remercier d'abord, évidemment, les interpellants pour leur interpellation citoyenne. Ils ont mis une fois de plus le doigt sur un problème crucial dans ce quartier. La chaussée de Ninove, à hauteur de la place de la duchesse, est un problème historique. Je me rappelle qu'il y a plus de dix ans, la région avait pris l'engagement de présenter un plan d'aménagement, de sécurisation de la chaussée, justement avec une attention particulière pour les écoles qui se trouvent aux alentours. Ça fait plus de dix ans que nous attendons et encore rien qui a bougé. Malheureusement, il est clair qu'il va falloir réfléchir pour pouvoir sécuriser régulièrement sur cette place. Et il y a un danger permanent pour les enfants, en particulier à cause non seulement de la disposition de la chaussée, mais aussi à cause de l'incivilité, les incivilités, la manière dont conduit certains, la manière dont se comportent certains citoyens qui traversent n'importe comment. Vous l'avez dit, vous l'avez rappelé. Et donc je pense qu'il va falloir être créatif parce qu'il ne faut pas non plus qu'on s'imagine qu'on va pouvoir mettre à chaque coin de rue des gardiens de la paix. J'ai entendu ici une conseillère écolo qui a fait une proposition extrêmement intéressante Il faut, il faut être créatif, il faut pouvoir trouver des solutions le temps que cette place est aménagée, soit sécurisée et évidemment mettre en place aussi des moyens coercitifs par rapport aux personnes qui ne respectent pas le code de la route. Et ça, je pense que c'est la responsabilité non seulement de la région, mais aussi de la commune. Merci pour votre écoute.

M. le Président: Merci, monsieur. Je donne la parole à M. leBourgmestre pour répondre à toutes les questions qui ont été soulevées.

M. le Bourgmestre: Merci, Monsieur le Président, déjà, merci pour votre interpellation, ce qui témoigne certainement de vos engagements afin d'améliorer la sécurité de nos

enfants. Vous avez demandé quels sont les critères sur lesquels, le Service de la prévention et les gardiens de la paix sont affectés. Ils sont quatre, l'aménagement de la voirie, donc le passage pour piétons existants, les signalisations tricolores existantes, la largeur des trottoirs, le rail. Donc tout ça est analysé la nuisance constatée, donc les doubles files, les vitesses excessives, l'intensité de la circulation, le harcèlement, les stupéfiants, etc. Les moyens supplémentaires lorsqu'il y a des rues scolaires, la présence policière, l'encadrement scolaire et les. Et parents et au niveau du. Quatre. Quatrième point, c'est des. Des éléments divers comme l'origine de la demande. Donc présence de chantier, non-respect de la signalisation. Présence provisoire. Savoir si c'est provisoire ou permanent. Et donc avec toutes les écoles présentes sur notre sur notre territoire, en fonction de ces quatre critères. Nous avons affecté une série de gardiens de la paix, Mais vous savez que vous ne savez peut-être pas que nous n'avons que 56 agents qui sont répartis en quatre secteurs, le tout sur deux plages d'horaires 7 h 30 à 15 h et de 12 h 30 à 20 h. Ce qui revient à cet agent par secteur, par shift comme on dit. A cela s'ajoutent d'autres contraintes telles que l'obligation de binôme les marchés hebdomadaires du mardi, jeudi et dimanche, les absences d'origines diverses comme les congés, les maladies, les accidents. En résumé, cela revient à dire que 2 à 3 équipes sont disponibles en permanence par secteur. Et pour ce qui concerne les moyens supplémentaires, vous pouvez vous imaginer que ces 55 équivalents temps plein, qui représentent un coût salarial important, représentent un coût salarial important pour notre commune. Et donc, soyez convaincus de notre détermination à chercher d'autres moyens financiers, financiers, visant à compléter, maintenir et étoffer cet effectif. Malheureusement, vous vous rendez compte que des choix et des priorités doivent être établis afin de pouvoir satisfaire les nombreuses demandes concernant le passage et la présence de gardiens sur l'entièreté du territoire, et ce, toutes missions confondues. Le service est actuellement chargé d'établir est en train d'établir un inventaire exhaustif de toutes les demandes d'établissements scolaires, afin de pouvoir cartographier celles-ci de manière précise, tout en tenant compte des spécificités de chaque établissement. Et donc, de ce travail découlera des priorités qui se traduiront en présence dissuasive, dissuasive ou passage fréquent afin de sensibiliser de manière préventive ou répressive. Et donc, nous allons aussi prendre, discuter au niveau du collège par rapport à cette réaffectation. Je vais prendre également contact avec la région concernant le feu, parce que, voilà, ce sont des démarches qu'il faut, qu'il faut, qu'il faut faire. On a parlé de solutions créatives, notamment au niveau des bénévoles. Donc voilà, ça c'est à construire non seulement au niveau de la commune mais aussi au niveau des parents. La sensibilisation, elle doit être faite tous azimuts également dans les écoles, bien évidemment, de la part de la commune, mais parce que l'observation qui avait, qui avait fait les observations, observation qu'avait faite les gardiens de la paix lors d'une période test qu'on avait fait pendant une période de deux semaines, avait en fait mis en exergue le fait qu'il y avait aussi, comme vous l'avez dit tout à l'heure, malheureusement, un non-respect des règles, le passage, même si le feu était rouge quand il était fait, quand il était rouge. Donc c'est une sensibilisation à tous les niveaux, même au niveau de l'école, parce que c'est à ce niveau-là qu'il y a justement c'est l'origine, des enfants. Et donc ce serait beaucoup plus pertinent de le faire, là. Mais nous allons aussi voir, pour faire une campagne de sensibilisation. Et avec les différentes démarches plus la réaffectation, nous espérons pouvoir, offrir une

solution qui ne sera pas sûrement optimale, mais qui pourra peut-être permettre à certains, certains, certaines heures, d'être présent avec des gardiens de la paix qui pourront alors jouer le rôle, on va dire, d'orientation, de sensibilisation, et justement, avertir les personnes pour éviter qu'il y ait des accidents. Voilà.

M. le Président: Merci monsieur le bourgmestre. Vous avez trois minutes pour répondre, messieurs. Je vous en prie.

Interpellant citoyen: Merci beaucoup pour vos réponses. Monsieur le Bourgmestre, Je suis quand même surpris que dans les critères, on n'a pas parlé d'une. De la chaussée, donc une chaussée très rapide, ligne droite. Peut-être. Voilà. C'est ça. Donc c'est vraiment. Une vitesse excessive qui est des trams avec le dépôt du tram juste à côté. Donc, il y a vraiment une grande importance de présence de tram puisqu'il rentre dans les dépôts. Et alors aussi, ça n'a pas été mentionné me semble-t-il, c'est l'étrécissement de l'arrêt du tram, le tram. Je vous invite tous à venir voir l'espace vraiment d'arrêt est très étroit. Alors ce n'est pas une compétence qui dépend de la commune, on est bien d'accord. C'est un monsieur aussi qui est la région bruxelloise. Suivent le dossier et donc je pense quand même qu'on a déjà avancé très, très positivement avec la Région bruxelloise. Mais donc, moi, j'insiste pour dire mais pourquoi est-ce que la commune n'augmente pas le budget sachant que c'est compliqué, et définit des critères très clairs pour pouvoir aller vers les écoles prioritaires. Et là on parle de six écoles, 1200 enfants, je vous dis, j'ai peur tous les jours d'un accident. Merci beaucoup.

M. le Président: Merci, messieurs, pour cette interpellation.

M. le Président: Donc, nous allons, passer maintenant au point deux, de l'ordre du jour et, le point, donc, le point deux concerne la démission de monsieur Sumlu, en tant que conseiller communal. Et là, je voudrais prendre un instant, un instant pour saluer Monsieur Sumlu et lui souhaiter bon vent. Bon vent pour la suite. Emre Sumlu encore présent dans cette salle. Emre, toi et moi en tout cas, nous avons Nous avons fait un long bout de chemin ensemble. Plus de dix ans côte à côte. En tout cas, au sein d'Ecolo. Avant que nos parcours politiques ne prennent des directions différentes, malgré cette séparation au niveau des partis, nos chemins se sont croisés et se sont finalement si retrouvés au sein de cette salle du conseil communal. Toi, en tant qu' élu sur la liste Ecolo et moi en tant qu' élu sur la liste, Molenbeek autrement, . Je veux en tout cas remercier ton travail au sein du conseil communal, remercier ta ténacité tout au long de ton mandat de conseiller, te remercier aussi pour tout ton travail que tu as accompli, au sein de ce conseil communal, et pour ton engagement, en tant que conseiller communal. Je te souhaite en tout cas le meilleur et, bon vent pour la suite. Et, merci pour tout. Là, je vois qu'il y a plusieurs conseillers et conseillères communales qui se sont inscrits pour prendre aussi la parole. Donc je vais donner la parole à Sagon une minute.

Mevr. Sagon: oui, ça, ça va être difficile pour décrire Emre en une minute. Disons qu'Emre a été un vrai exemple pour moi en tant que conseillère communale. Il m'a beaucoup inspiré pendant cette dernière première année pour moi ici au Conseil. Peut-être pour rappel quand même, il fait partie de l'assemblée depuis 2019 et il a toujours parlé avec beaucoup de connaissance, avec une analyse claire et un regard engagé

sur plein de dossiers très différents. Cela va de la protection des arbres de Molenbeek au fonctionnement du conseil communal, aux questions budgétaires, la sécurité routière ou encore le bien-être animal. Voilà, je peux continuer la liste mais je vais me limiter peut-être juste à un de ces spécifiques. C'est que pour la communauté queer, il a vraiment poussé pendant des années pour la création d'un passage piéton arc en ciel juste devant la maison communale que vous savez tous, pour rendre visible la lutte pour les droits de cette communauté. Il disait lui-même c'est très symbolique, oui, mais c'est surtout concret et visible et je pense que ça lui correspond. Cette lutte engagée pendant ces années au conseil communal, il est toujours resté respectueux et nuancé, ce qui n'est pas toujours facile dans ce conseil. Et il a le talent de présenter les sujets sensibles avec humour. Il était aussi quelqu'un qui savait créer des liens. Il rassemblait souvent des opinions opposées pour arriver ensemble à quelque chose de plus fort. Que ce soit pour une motion ou une interpellation. En conclusion, il va nous manquer et il va me manquer personnellement énormément. Et je pense que le conseil communal va aussi le regretter. Merci beaucoup.

M. le Président: Madame Addi.

Mme Addi: Ben oui, ben moi aussi j'aimerais souhaiter bon vent à Emre, même s'il ne va pas très loin parce qu'il reste encore dans les murs de la commune. Je voudrais vraiment saluer tout le travail qu'on a fait ensemble, que ce soit dans l'opposition pendant le mandat précédent et maintenant aussi en tant que majorité opposition. Ce travail s'est toujours fait dans le respect et je voudrais vraiment saluer son. Son honnêteté, son respect et son intégrité. Je trouve que ce sont des valeurs qui sont importantes et qu'on doit, qu'on doit mettre en avant. Donc, merci pour tout le travail que tu as fait. Et j'aimerais aussi dire bonjour à Pascal qui le remplace et donc qui me permet de faire rentrer une nouvelle femme de plus dans ce conseil communal, ce qui n'est pas une mauvaise chose.

M. le Président: Merci. Merci madame Deknudt.

Mevr. Deknudt: Oui, je vais le faire en français. Merci pour les sourires mais surtout pour ton objectivité. Tu vas nous manquer et dans ce conseil, c'est vrai que quelquefois les émotions montent, mais tu as toujours gardé la tête froide et tu as toujours été, comme il dit, très honnête, très objectif. Sans insulter son. Sans se fâcher. Toujours avec le sourire et donc grand merci. Grand merci pour tout ce que tu as fait.

M. le Président: Merci Madame Deknudt. Madame Raïss.

Mevr. de Schepen Raïss: Alors, cher Emre, on ne perd pas quelqu'un parce que, comme l'a dit Mme Addi, tu restes dans les murs de cette commune. Une valeur sûre, une valeur sûre, une personne qui va faire bouger les choses, mais de façon tellement éthique et correcte que ça me fait vraiment plaisir qu'on puisse t'engager ici, au sein de notre commune. Parce que tu es vraiment une personne honnête, pure, vraie. Et une personne comme ça, ça fait chaud au cœur de l'avoir dans un conseil communal ou communal, pardon, où des débats peuvent voler haut, ou parfois il faudrait un peu plus de sincérité au niveau intellectuel. Et toi, tu as pu partager ça à travers ta douceur? Parce qu'on peut aussi le dire, tu es quelqu'un de très doux et on a parfois besoin de douceur dans ce conseil communal. Et tu as incarné toutes ces valeurs et je crois que

tu peux être fier parce qu'aujourd'hui je n'entends que des éloges à ton égard. Restent ces belles personnes parce que tu l'es vraiment et tu as pu inspirer pas mal de personnes, même si ces personnes ne te l'ont peut-être jamais dit. Mais moi je te le dis aujourd'hui, tu es une inspiration pour moi. Et merci pour ce que tu es.

M. le Président: Merci madame Raïss pour ces beaux mots. Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah: Je vous remercie. Après, madame Raïss, je vais faire pâle figure, ça va être très compliqué. Voilà, on a eu l'occasion de se côtoyer, on a eu l'occasion de pouvoir de temps en temps ferrailer. Je pense qu'il y a des sujets qui te tiennent à cœur. Je tiens à te t'informer, que ces sujets vont continuer à être à l'ordre du jour, notamment la lutte contre les discriminations, toutes les discriminations. Et donc là, on sera vigilant, Je serai vigilant également pour veiller à mener à bien certains combats. Je serai toujours, évidemment, au même titre que j'imagine, n'importe quel conseiller ici présent, à l'écoute. Donc je sais, je te sais engagé d'une autre forme aujourd'hui, mais de manière assez claire, engagée. Et l'une des raisons, et ça on ne l'a pas dit, hein, c'est un secret entre nous. C'est l'une des seules raisons pour laquelle on a accepté ta démission, c'était de te garder dans la commune. Donc il était très compliqué pour nous de te laisser, entre guillemets, t'en aller comme ça. Donc je tenais à te remercier. Bon vent Et le meilleur pour la suite.

Monsieur le Président: Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss: Chers amis, nous avons été voisins sur les bancs de l'opposition pendant des années. Nous avons toi et moi, des façons différentes de faire de la politique. Moi, je viens des milieux des sports de combat. J'aime bien la confrontation, j'aime bien le débat, J'aime bien pouvoir trouver des solutions justes et équitables. Toi, tu utilises une autre méthode, mais tu arrives à des résultats aussi importants que. Imposer la transparence, imposer l'équité. Qu'on nous dise tout sans fioriture, sans détour. Et tu as réussi à le faire en te faisant respecter par tout le monde, aussi bien la majorité que l'opposition. On a pu l'entendre aujourd'hui à travers les prises de parole. Tu luttas bien avant que tu t'engages en politique. Parce que je me suis un peu. J'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes qui t'ont côtoyé pour le traitement équitable de tous, que tout le monde soit égaux dans notre société. Et tu as réussi à faire bouger les lignes. Déjà par rapport à notre commune, mais aussi de manière générale au niveau de notre société, Je peux te dire que malgré qu'on a eu des différends par moment, qu'on allait croiser le fer, qu'on a eu des éclats de voix, qu'on n'était pas d'accord sur le chemin à prendre pour atteindre nos objectifs. Néanmoins, tu as laissé, comme l'a dit Saliha, non seulement une image extrêmement positive de quelqu'un de très humain, de quelqu'un qui t'ouvre vers l'autre, quelqu'un qui est un homme de dialogue. Et ça, c'est important dans une société aujourd'hui qui est en train de, entre guillemets, se radicaliser, qui est en train de se replier sur elle-même, qui promeut l'individu, l'individualisme. Toi, tu es tout le contraire, tu as œuvré pour faire en sorte que les Molenbeek-Saint-Jean soient entendues et tu as réussi ta mission. Et d'ailleurs, ça a été dit aussi, tu restes au service des Molenbeek à travers ta nouvelle mission au sein de la commune. Et en tout cas, merci au nom de ma petite personne, mais aussi au nom de mon groupe, pour tout ce que tu as fait pour Molenbeek et les Molenbeekois. Merci

Monsieur le Président: Monsieur El Khannouss. Monsieur Azaoum.

M. Azaoum: Merci Monsieur le Président. Je ne vais pas être très long. Hein, mais. J'aimerais tout de même relever deux qualités générales. La première, c'est. C'est d'ailleurs une des forces d'Ecolo. C'est d'avoir des personnes qui se renouvellent très régulièrement. En quelques années, j'ai vu énormément de collègues écologistes et c'est. Et c'est extrêmement bon pour la démocratie. C'est. C'est extrêmement. C'est extrêmement vivant de voir, de voir autant de mouvements, autant de rotations, ça donne une perception de personnes qui ne sont pas là dans la continuité, à s'accrocher à des mandats. Ce sont vraiment des personnes qui partagent. Qui partagent avec nous leurs, leurs, leurs opinions, leur philosophie, leur mode de vie et leurs principes. Ça, c'était pour Ecolo. Et ensuite, pour revenir plus particulièrement sur toi, Emre, c'est vrai que tu as une immense qualité. Et d'ailleurs c'est lié à la première partie, c'est qu' à la différence de beaucoup d'entre nous, je me mets probablement aussi dans le même sac. Par moment, on est plus à vouloir tirer pour notre parti et moins dans l'intérêt général. Cependant, toi, tu nous as toujours, tu as toujours promu l'intérêt général avant n'importe quel autre intérêt particulier. Et juste pour ça, je te déroule le tapis rouge et je te souhaite bon vent.

M. le Président: Merci. Merci pour toutes ces belles paroles. Merci encore une fois.

M. le Président: Nous passons au point quatre et nous souhaitons la bienvenue à madame Pascale Barret. En tant que conseillère communale. Donc j'invite madame Barret à prêter serment, dans les mains de Monsieur le bourgmestre.

Mme Barret: Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge. Merci.

M. le Président: Bienvenue, madame Barret.

M. le Président: Nous passons au point cinq. Au point quatre. Pardon. Donc je vous invite à prendre connaissance du, . Tableau de présence des conseillers communaux après la prestation de serment de madame Barret.

M. le Président: Le point cinq est relatif à une question d'actualité déposée par madame Garcia Fernandez relative au repas de Noël des pensionnés. Madame Garcia Fernandez, vous avez trois minutes pour votre question d'actualité.

Mme Garcia Fernandez: Merci. Merci, monsieur le président. Alors voilà, j'ai été interpellé par des voisins, des voisins pensionnés. Des voisins qui sont pensionnés et qui m'ont expliqué qu'ils avaient tenté, comme tous les ans, de s'inscrire au repas de Noël et qu'on leur avait expliqué que c'était plus possible. Et les motifs étaient des raisons budgétaires. Et il semblerait que 400 places aient été, pour des raisons budgétaires, supprimées. Alors moi, monsieur le bourgmestre, ma question est la suivante. D'abord, est ce que c'est vrai que ce sont 400 places qui ont été supprimées? Et surtout, quel est le montant que vous avez économisé en supprimant ces places? Et qui, je le répète, enfin, qui je le dis, ce sont quand même des places qui étaient réservées à des. Donc, ce sont des places qui étaient réservées à des pensionnés, souvent des personnes fort isolées pour fêter, pour fêter Noël. Noël, ce n'est pas

anodin, ce n'est peut-être rien pour vous, mais pour ces personnes ce n'est pas anodin. Alors voilà, si vous voulez bien répondre à ma question, s'il vous plaît.

M. le Président: Merci, madame Garcia Fernandez. La parole est à Monsieur l'échevin, Monsieur Kalandar.

M. l'Echevin Kalandar: Monsieur le président, madame la conseillère communale, chers collègues, votre question me choque par les termes que vous utilisez et qui nous accusent de mépris de nos traditions. Il s'agit d'un procès d'intention tout à fait inacceptable. En 2025, nous avons bien organisé le repas de printemps et une excursion d'une journée. Seul le nombre de repas de Noël a été réduit uniquement pour des raisons budgétaires. En 2024, le budget global était de 85. 000 €, pour 2025, il est de 73 630 €, soit 11. 370 € de moins. Nous avons donc dû faire des choix. Nous aurions pu revoir les formules. Nous avons choisi de maintenir la tradition d'un vrai repas festif, tout en étant conscients que nous ne pourrions pas accueillir autant de monde. Je vous assure en tous cas que notre commune est et restera aux côtés des seniors.

M. le Président: Merci, Monsieur l'échevin, madame Garcia Fernandez, pour la réplique.

Mme Garcia Fernandez: Merci, Monsieur l'échevin, pour votre réponse. Alors si j'ai bien compris, l'économie que vous allez faire, c'est un peu plus de 11. 000 €, c'est ça? Et donc, pour un peu plus de 11. 000 €, vous allez supprimer le repas de Noël. Ou alors je n'ai pas compris. C'est ça monsieur l'échevin? Vous n'avez peut-être pas bien compris ma question. Elle était celle-là. Et il n'y a rien de choquant quand on dit que c'est important de respecter les traditions. Et si c'est pour économiser 11. 000 € comme 15. 000 € pour saint Nicolas, et bien moi je dis, Monsieur l'échevin, que ce sont des choix politiques, idéologiques. J'ai dit.

M. le Président: Je pense que je vais juste apporter une petite remarque par rapport à ce qui a été dit. Monsieur l'échevin n'avait pas précisé que le repas a été supprimé, c'est juste que le repas n'a pas été supprimé. OK, d'accord.

Mme Garcia Fernandez: Pour nous et pour ces gens-là et pour beaucoup de Molenbeekois, eh bien la fête de Noël, c'est une fête importante.

M. le Président: Parfait. Merci. Madame Garcia Fernandez. Nous passons au point suivant.

M. le Président: Il y a encore une autre question d'actualité. Une question d'actualité relative à la Journée mondiale pour la prévention et la guérison de l'exploitation des atteintes et des violences sexuelles visant les enfants déposée par madame Barret.

Mme Barret: Monsieur le bourgmestre, Monsieur le Président, chers collègues, un monde sans violence commence dès l'enfance. Quand on devient parent, une foule d'angoisses surgit. Parmi elles, la peur des violences sexuelles qui, au vu des statistiques, est loin d'être irrationnelle. Samedi 15 novembre, lors d'un rassemblement devant le palais de justice à Bruxelles, plusieurs collectifs dont Ensemble contre l'inceste Pas touche Belgique, les sous-entendus et Front de mer Belgique rappelle

une vérité insoutenable en Belgique, il n'existe aucune structure publique dédiée à l'inceste. Aucune. Aucun chiffre officiel. Aucun recensement précis des violences faites aux enfants, exception faite dans un récent rapport de l'ONU, estimant que 24 % des maltraitances signalées seulement signalées sont de nature sexuelle. En France, selon une étude de 2020, un enfant sur cinq subit une agression sexuelle, un enfant sur dix subit l'inceste, potentiellement donc deux enfants par classe. En tant que maman, nous savons l'ampleur des violences. Leur impact sur la vie des victimes et celle de leur entourage. Comment en parler avec les enfants? Que faire lorsqu'elles témoignent de faits problématiques? Comment agir pour les aider? Je cite ici Myriam Boudou, de l'asbl Femmes de droit. Le nombre inimaginable d'enfants victimes, le nombre incroyable de parents des enfants désenchantés et condamnés pour avoir osé dénoncer ces violences dont majoritairement des femmes. Quelle surprise! Et les dégâts considérables sont à long terme que ces violences produisent, tant sur les victimes directes que sur l'ensemble de la société. Je rêve d'une société qui prend ce sujet à bras le corps et mette enfin un terme à ces violences immondes et injustes. Mais nos moyens financiers sont tellement limités que nous devons sans doute bientôt fermer les portes, non pas parce que nous faisons du mauvais travail ou un travail inutile, mais simplement parce qu'il y a des choix politiques de ne pas soutenir le travail pourtant impérieux du secteur associatif. Je parle de toutes celles avec qui je travaille de longue date et qui produisent les recommandations, les études, les outils et du soutien direct aux premières concernées les victimes. Les collectifs appellent notamment à la mise en place d'une structure d'expertise dédiée à une meilleure prise en charge des victimes et de leurs familles, à la formation de tous les professionnels en contact avec les enfants, ainsi qu'à la création de mécanismes de signalement accessibles et confidentiels. Considérant la situation, comment notre commune agit ou pourrait mieux agir en termes de prévention, de protection et de guérison pour les enfants et toutes les victimes. Merci.

M. le Président: Merci, madame Barret, Monsieur le bourgmestre.

M. le Bourgmestre: Merci, Madame la conseillère. Ce genre de matière, vous le savez, est traitée par le Service judiciaire jeunesse et famille de la zone de police pour qu' on ait au moins un service de référence par rapport à ce genre de faits là, au niveau de la commune, un travail est fait au niveau des écoles communales concernant en fait les enfants, pour, les amener en fait à faire des signalements de toutes sortes. Ce n'est pas simplement lié à ce genre de thématique, mais aussi au harcèlement. Vous savez qu'il y a un gros travail qui est fait aussi à ce niveau-là par nos écoles communales, dont certaines ont même été dans la presse. Donc, des personnes de confiance sont désignées et en fait, les enfants peuvent aller en toute confiance pour se confier par rapport à différentes problématiques. Nous avons aussi, et ça va passer tout à l'heure dans les points neuf et dix, concernant le plan stratégique de sécurité et de prévention, différents services ici, qui s'occupe, notamment de la, le service, d'accueil des victimes, et notamment aussi par rapport aux violences intrafamiliales et les violences physiques et psychiques. Et donc au niveau de la commune, il y a quelques. Il y a quand même des organismes, enfin des services qui ne s'occupent pas spécialement de ces thématiques-là. Je pense que ça, ça dépasse, on va dire, ce qui pourrait se faire au niveau de la commune, mais il y a des, des, des moyens pour justement adresser ces problématiques, peut-être pas de la façon qui serait, on va

dire, intensive et qui pourrait permettre de changer les choses, on va dire, au niveau national, mais à notre échelle, nous avons déjà des organismes et nous avons aussi des initiatives au niveau de nos écoles communales.

M. le Président: Merci, Monsieur le bourgmestre. Madame Barret, une minute pour la réplique.

Mme Barret: , merci. Merci pour votre réponse. Moi, je pense qu'on n'est jamais assez dans toute la prise en charge. Donc en effet, je serai très attentive à ces thématiques et au soutien des victimes.

M. le Président: Merci. Madame Barret.

M. le Président: Nous passons au point six. Je vous invite à prendre connaissance et à voter l'approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 11 décembre de l'intercommunale Igretec. Je tiens juste à préciser qu'il y a une petite modification à l'article deux. Donc, au lieu, à la place de la séance du 11 décembre 2025, on la remplace par la séance de ce jour. Mevrouw Sagon.

Mevrouw Sagon: We hebben hier inderdaad over gestemd over de afgevaardigde van onze gemeenteraad voor zoals zovele andere organisaties. Nu heb ik eindelijk de tijd genomen om daar wat mij over in te lezen. Dus eh een Waalse intercommunale. Ik wil eigenlijk gewoon begrijpen waarom Molenbeek daarbij zit. Is daar een historische uitleg voor? Ik heb het Igretec opgezocht en er zijn precies geen andere eh Brusselse gemeenten die daarbij zitten. Igretec als ik het goed begrijp zijn ook die algemene vergaderingen in Charleroi. Ik heb al gehoord van mensen uit de gemeenteraad die niet op die algemene vergadering zijn geraakt omdat je er gewoon niet geraakt om 6 uur. Igretec, waarom werken wij specifiek met die intercommunale? Zijn er geen bureaus dichterbij? Eh en dan finaal ik vind ook die uitgekeerde zitpenningen toch eerder aan de hoge kant. Ook het loon eh van de Voorzitter. Ik denk dat eh u meneer of meneer daar alleen maar van kunnen dromen. Dus voilà, een beetje meer achtergrond over waarom en wat is Igretec.

M. le Président: Merci Madame Sagon. La parole à Monsieur Haouari.

M. L'Echevin Haouari: Mais merci Madame pour votre question. Au fait, ce type d'association, enfin ce type d'intercommunales, n'existe pas à ma connaissance en Région bruxelloise. Donc l'adhésion a été faite étant donné que c'est une intercommunale qui regroupe beaucoup plus de communes. Elle se trouve en Wallonie, donc pourquoi en Charleroi, l'intercommunale se trouve là? La commune a adhéré, je pense, en 2015, et donc c'était pour pouvoir profiter des connaissances et de l'expertise technique de de l'intercommunale, Intercommunal. Donc je vous avoue que je n'ai pas encore été, je n'ai pas encore été à une réunion, donc je ne sais pas vous en dire plus par rapport aux détails. Donc je vous tiendrai informé quand j'irai à cette assemblée générale et donc j'aurai beaucoup plus d'informations. Je ne manquerai pas de transmettre les questions que vous posez à l'intercommunale, CA de l'intercommunale. Je vous remercie.

M. le Président: Merci, Monsieur l'échevin. Est-ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point? Merci.

M. le Président: Nous passons au point sept, le point sept est relatif à une convention de partenariat entre la commune de Molenbeek-Saint-Jean et la commune de Aït Kamara, au Maroc. La parole est à Monsieur Mahdaoui.

M. Mahdaoui: Merci, Monsieur le président. Par rapport à ce point-là, je demande au Conseil si on peut reporter le vote parce qu'on n'est pas au courant de ce point-là, donc, on n'a pas été concertés. Donc, voilà. Et il y a même. Donc, comme il est présenté, il dénigre plus les monnaies qu'autre chose ce texte. Donc, ce serait bien qu'on ait une réunion de concertation avec les chefs de groupe parce qu'on n'a pas été concertés pour se ce point-là. Merci.

M. le Président: Merci, Monsieur Mahdaoui. Madame Garcia Fernandez.

Mme Garcia Fernandez: Merci, Monsieur le Président. Alors, moi, je m'étonne qu'on nous propose aujourd'hui un nouveau partenariat sans avoir, au préalable présenté au Conseil les rapports d'évaluation des partenariats précédents. Alors, qu'est devenu. Je vous pose la question, Monsieur le bourgmestre. Le jumelage avec Mokrisset, avec Hambourg, avec Oujda et avec Jénine en Palestine, alors même que des tas de gestes de solidarité envers la Palestine se sont multipliés, qu'a fait ce collègue? qu'a fait cette majorité? Où en est ce jumelage. Après l'étonnement, les questions, mes questions portent sur le choix de la commune partenaire. Quels ont été vos critères précis qui ont conduit à retenir Aït Kamara? Qui a composé le jury? Qui s'est chargé de ce choix? Alors, lorsqu'on constate que d'autres villes marocaines ont été écartées, on peut légitimement se demander s'il y a une forme de concurrence entre communes. Sur le coup cette fois-ci. Cette semaine encore, des directeurs généraux ont été réunis ici au sein de la commune et on leur a expliqué, la situation financière extrêmement préoccupante de la commune. Dès lors, j'aimerais connaître les coûts et les engagements qui sont associés à ce nouveau partenariat. Quelles sont les dépenses qui ont déjà été engagées? Il semblerait qu'il y ait déjà eu un, deux ou trois, je ne sais pas, des voyages, des frais annexes. Combien? Combien ça a coûté? Et dans ce contexte, Monsieur le bourgmestre, pouvez-vous nous expliquer comment a été prise en compte la présence dans cette mission d'un collaborateur de cabinet originaire de la ville choisie, afin de garantir une transparence totale et d'éviter toute perception de conflit d'intérêts? J'ai dit Je vous remercie.

M. le Président: Merci, Madame Garcia Fernandez. Madame Barret, la parole est à vous.

Mme Barret: OK, merci. Moi je me ferai le relais du Conseil citoyen avec la question, qu'est-ce que ce partenariat? Le budget de cette convention, de combien? Le contenu du partenariat. Qu'est-ce qui sera fait? Les axes de travail. Quel échevin? Quelle transparence? Pourquoi cette commune? Pourquoi le Maroc? Où est la convention? Ça peut être qu'ils ont raté une annexe. Voilà.

M. le Président: Merci madame Barret. Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss: Monsieur le Président, je ne vais pas intervenir, mais quand j'ai entendu certaines questions et eu certaines remarques par rapport à cette proposition de partenariat, je ne vous cache pas que j'ai bondi. J'ai menti. Parce que pour ceux qui ne le savent pas, je suis à l'origine des différents partenariats qui ont été cités, que

ce soit le partenariat avec Mbour au Sénégal, que ce soit le partenariat avec Mokrisset au Maroc, mais aussi Jénine avec ma collègue Sarah Turine à l'époque. Il faut savoir que la commune de Molenbeek n'a ni les moyens ni la capacité de pouvoir construire des programmes de partenariat Nord-Sud. C'est évidemment grâce à des financements qui sont pris en charge dans leur intégralité. Et d'ailleurs, les pays avec lesquels nous pouvons collaborer sont imposés par les pouvoirs subsidiaires. Je ne vais pas répondre à la place du président qui a cette compétence, mais simplement je voudrais ramener les choses à leur niveau de compréhension et qu'on ne rentre pas dans des fantasmes, qui pourraient faire croire qu'on monte des projets pour faire plaisir à l'un ou à l'autre. J'ai moi-même jadis eu la possibilité, avec un financement prévu à cet effet, de prendre un collaborateur de mon cabinet. Ce n'est pas un luxe d'avoir quelqu'un qui accompagne et qui soutient le projet sur place. Parce qu'il va falloir s'occuper du suivi des relations avec les partenaires. Et évidemment, ce n'est ni l'échevin qui s'en occupe directement, mais les collaborateurs de cabinet. Donc, moi, je voudrais quand même qu'on sache que ces projets sont très importants pour les BK parce que, en parallèle, il y a des partenariats qui se font avec les écoles, avec les associations culturelles, qu'on travaille sur différents axes, que ce soit l'axe culturel, l'axe du renforcement institutionnel. Et donc cela ne peut apporter qu'une plus-value à la commune de Molenbeek et à ses habitants. Merci de votre écoute.

M. le Président: Merci, Monsieur. Monsieur Van Merris.

M. Van Merris: Moi, j'aimerais aussi avoir un peu plus d'informations et de détails sur la procédure de sélection dans le choix des partenariats effectués. Voir aussi au niveau des partenariats précédents finalement. Est-ce que cela continue? Est-ce que c'est un partenariat en plus ou un partenariat qui remplace ce qui avait lieu avant? Et j'aimerais aussi savoir un peu finalement qui décide qui intervient réellement dans le choix qui est fait. Merci.

M. le Président: Merci Monsieur Van Merris, Monsieur le bourgmestre.

M. le Bourgmestre: Merci pour vos questions. Donc, d'abord, tout d'abord Monsieur. Madame. Oui, il ne s'agit pas d'une motion. Il s'agit d'un projet qui est amené ici en fait, en fait. Au niveau du conseil communal, vous pouvez poser bien évidemment toutes vos questions. Vous avez reçu en temps et en heure tous les points de l'ordre du jour, du conseil communal. Et ça, en fait, ce n'est pas une motion, donc ce n'est pas quelque chose qui est discuté, on va dire, il n'y a pas de concertation, on ne va pas, en fait, construire une, un, une, une, un point, une motion, en fait, c'est simplement, en fait, un point qui vous est présenté. Vous avez le droit de faire, de poser toutes vos questions, et je suis dans l'obligation, le collègue, de vous répondre. Donc, je n'ai pas vu la question. Je ne comprends pas en fait, votre, votre, votre réaction ou en tout cas votre question, je n'ai pas compris en ce qui concerne, la Palestine, comme il a été demandé, la Palestine avec la Palestine, la Palestine, nous avons une histoire qui dépasse même les différentes mandatures, législatures, ça remonte à des années et des années. On avait déjà des partenariats, avec, la Palestine, avec Jénine, les enfants, et cetera, comme l'a dit Monsieur, elle aussi avait eu ce partenariat à continuer ce partenariat. Malheureusement, au niveau de de cette démarche de de relations internationales, de coopération, nous sommes en fait puisque nous ne le faisons pas sur fonds propres. Donc rassurez-vous par rapport à vos questions, il n'y a absolument

aucun euro, aucun cens qui est dépensé concernant ces relations là puisque tout est payé. Et je pense, je sais que vos relations sont devenues en parlant de relations pas internationales, mais peut être intra partisanes, vous avez un peu moins de relations avec madame Skype, ce qui avait la qui est qui avait cette compétence la législature passée, et si vous en aviez un peu plus, vous auriez peut-être pu poser les questions avant de de me les poser à moi. Mais vous savez qu' en fait, c'est une opération totalement neutre au niveau budgétaire pour la commune puisque tout est payé via, brut local. Et c'est en fait un budget qui vient du ministre fédéral ou de la Coopération, internationale, au niveau du fédéral, du gouvernement fédéral. Le premier contact qui est fait, c'est avec Brulocalis. C'est ça, notre vitrine. Les demandes de toutes les communes sont récoltées et, à un moment donné, vient un nombre de pays qui est déterminé. Et en ce qui concerne cette année-ci, avec toutes les enquêtes qui ont été menées sur toutes les communes de Bruxelles, il y avait trois pays qui étaient déterminés, c'est-à-dire le Maroc, le Sénégal et le Congo. Nous, nous avons déjà une, enfin une coopération avec, donc Mbour au Sénégal que nous continuons. Nous avons une coopération avec Mokrisset. Cette coopération-là. En fait, elle a été faite sur plus de dix, douze ans. Et donc on est arrivé en fait à un niveau où, dans cette commune-là, on a fait tout ce qu'on a pu. Et les gens sont très contents. Donc on a mis fin à cette coopération-là. Mais on va continuer avec des contacts. Ils étaient très contents d'ailleurs d'avoir aussi ce lien dans le temps et de continuer à avoir des contacts pour toute une série d'autres choses. Mais le travail au niveau de de la commune là-bas a été fait avec beaucoup de projets qui ont été vraiment porteurs et qui ont amené beaucoup de résultats. Et donc il s'agissait en fait, comme toute une série d'autres communes d'ailleurs, d'aller choisir une commune et d'aller prendre une autre commune. Notre choix portait sur, sur cette commune de Aït Kamara qui est donc dans le nord du Maroc, qui avait subi en fait un tremblement de terre en 2004, et il y avait eu un élan assez important de tous les Molenbeek par rapport à ce tremblement de terre. Moi-même j'ai été plusieurs fois là-bas, ils ont été reçus par à ce moment-là par feu Philippe Moureaux. Le Président de de la ville avait été reçu. Des enfants sont aussi venus, ont été reçus ici à la commune. Nous avons fait aussi un voyage, pas aux frais de la commune, avec aussi la bourgmestre Catherine Moureaux. Nous avons rencontré aussi le Président, en tout cas, les membres du collège là-bas à Aït Kamara, où, il y a eu des contacts assez importants et donc aussi au niveau de de Molenbeek. Il y a aussi quand même pas mal d'habitants qui viennent de cette zone, de cette zone-là. Et peut-être aussi que voilà, mon voisin, mon garagiste, mon collaborateur peuvent aussi faire partie en fait de ceux d'un des villages qui est autour de la ville, mais ce n'est pas du tout le village, parce que j'ai entendu voilà des un peu quelque chose d'assez tendancieux, mais en fait, ce n'est pas du tout le village de mon collaborateur, c'est la ville qui se trouve au milieu d'une série de ces villages-là. Mais moi je ne suis pas originaire, je suis l'échevin qui éventuellement a quand même un petit poids par rapport à la décision. Je n'ai pas du tout. Voilà, je ne viens pas du tout de cette région-là, je pense que vous le savez. Et, il y a quand même assez, assez bien de points de de proximité avec, la commune de Molenbeek, Limbique, notamment avec, cette, cette ville qui est, lors des différents mouvements sociaux, avait et, à au cours desquels nous avons fait une visite là-bas, eh bien, avait exprimé des demandes, . Et nous avons. Nous avons, en fait, une série d'éléments sur lesquels on pense pouvoir travailler. Donc, il y a toute une série d'infrastructures

là-bas qui méritent en fait un travail, le même travail qui avait été, qui a été établi tant avec M'Bour qu'avec Mokrisset qu'avec Oujda. Oujda s'est terminée depuis assez longtemps. Et donc, je pense que, il y a aussi un élément très important, la thématique, cette année-ci, au niveau de Brulocalis. Ce qui est promu, c'est en fait, la transition économique, et il se fait que. Et le respect de la nature, et il se fait que cette ville-là est faite, est entourée d'un parc national sur lequel on pourra aussi travailler plus facilement par rapport à cette thématique. Et je pense qu'il y a quand même assez bien d'éléments qui nous amènent en fait à aller vers cette vie-là. Mais effectivement, ça aurait pu être une autre, une autre ville, voilà, ça aurait pu être peut-être aussi un autre pays, mais je pense que la proximité entre la commune de Molenbeek et cette région-là est quand même assez importante. Même je pense que je pense que pas mal de nos conseillers communaux sont originaires aussi de la région, peut-être pas du village, mais même de la région, ce qui est quand même déjà la représentation de ce que je disais, que quand même pas mal de gens de Molenbeek sont originaires de la région. Et donc voilà, ça c'est un petit peu les éléments, que je peux donner. Je ne sais pas si j'ai répondu à toutes les questions, il me semble.

M. le Président: Voilà. Merci, Monsieur le bourgmestre. Madame Garcia Fernandez pour la réplique. Une minute.

Mme Garcia Fernandez: Merci, monsieur le président. Alors, monsieur le bourgmestre, les invectives, vous pouvez vous les garder. Et comme vous avez très bien répondu à mon collègue, vous êtes là pour répondre à nos questions. Alors bon, l'enfumage, vous savez ce que c'est. Vous en faites souvent dans cette assemblée. J'assume absolument ce que je dis, même ce qui est immense. N'étant pas ici, je n'ai pas à lui demander quoi que ce soit. C'est vous le bourgmestre, et c'est à vous que je demande. Et cette invective, encore une fois, elle n'était vraiment pas nécessaire parce que, résultat des courses, vous n'avez même pas répondu au quart du tiers des questions. On n'a aucun rapport. Alors, on veut bien vous croire, monsieur le bourgmestre, mais pourquoi est-ce qu'on ne reçoit pas de rapport? On ne reçoit rien. Mon collègue a raison, on doit voter comme ça. C'est une page que nous avons. Aucun rapport, aucune évaluation sur les autres jumelages. Et ça ne va pas.

M. le Président: Merci. Madame Garcia Fernandez. Monsieur Mahdaoui.

M. Mahdaoui: Merci, Monsieur le président. Vous n'avez pas répondu à ma question. Donc j'avais demandé le report. Donc, vous n'avez pas répondu. Et pour revenir à votre interpellation, donc voilà, vous avez demandé ce que je demandais? Mais c'est vous qui avez téléphoné à mes instances pour que je soutienne le point. Je ne vais pas soutenir un point sans commencer à avoir des à avoir des rapports pour soutenir. Moi je représente TFA, Molenbeek, donc moi je vote en mon âme et conscience. Si je n'ai pas de rapport, je ne vote pas comme ça pour faire plaisir. Merci.

M. le Président: Merci Monsieur Mahdaoui. Monsieur Van Merris.

M. Van Merris: Oui moi aussi je trouve qu'il y a quand même un manque de transparence finalement sur la procédure. Bon, on voit qu'il y a plusieurs communes qui ont plusieurs villes ou villages qui auraient pu être choisis. Et finalement on ne sait pas s'il y a une analyse comparative qui a été faite et quels sont les points forts et les

points faibles de chacun pour. Parce qu' on entend évidemment beaucoup de choses positives sur la ville choisie, mais en quoi était le meilleur que les autres? Donc là aussi, on n'a pas vraiment d'information. Donc on voit quand même que tout ça est assez nébuleux. Et voilà. On aimerait en tout cas avoir plus de transparence par rapport à ce type de points. Merci.

M. le Président: Merci monsieur Van Merris. Monsieur Azaoum, il me semble que vous n' avez pas pris la parole dans le premier tour, donc vous n'avez pas le droit à la réplique. Du coup je demande un écran de vote pour ce point-là. Mesdames, messieurs les conseillers, les conseillères, je vous invite à voter. Le vote est clôturé 32 présents, 23 oui et 9 abstentions. Le point est adopté. Monsieur Azaoum.

M Azaoum: Monsieur le Président, je ne sais pas si d'autres qui se sont abstenus veulent également prendre la parole. Mais comme j'ai pu vous le dire très rapidement, je ne connais pas Aït Karma, je ne connais pas. Pourtant je suis d'origine marocaine, je suis même Rifains. Curiosité Je peux vous dire qu'à Molenbeek-Saint-Jean, il y a énormément de gens de Nador, il y a énormément de gens de Al Hoceima et d'autres villes. Mais Aït Karma, très sincèrement, je ne sais même pas vous la mettre sur une carte.

M. le Président: Mevrouw Deknudt.

Mevr. Deknudt: Voilà. Je vais le faire en français. Ben en fait, je voudrais juste dire aussi que voilà, le fait qu'on s'est abstenu, c'est parce que la convention est vide. Je suis désolé, il n'y a rien d'écrit dedans. Il n'y a pas écrit. Il s'agit de quoi? Il n'y a pas écrit plus de détails. Il n'y a pas écrit. OK, Même s'il n'y a pas de vraiment de, on va dire de, de suivi de, de poids financières. Pour nous, il n'y a pas non plus écrit quelque chose qui qui ont travaillé sur quoi ensemble, je veux bien, mais en quoi? Et donc franchement, on aurait aimé pouvoir porter le poids pour qu'on puisse aller plus profond dans la convention, mais voilà. Malheureusement.

M. le Président: Merci. Monsieur Van Merris.

M. Van Merris: Donc nous aussi, on déplore un manque de transparence et un manque de compréhension de la procédure. Et en plus de ce que j'ai entendu de notre collègue que Monsieur Malawi. C'est quand même scandaleux qu'on le fasse pression sur certains partis ou certaines instances pour avoir un vote favorable, alors que c'est au sein du Conseil que ce point devrait quand même être discuté. Merci.

M. le Président: Merci, Monsieur Van Merris.

M. le Président: Nous passons au point huit, donc je vous invite à approuver le cahier de charges pour l'octroi des titres repas, pour, donc un marché commun entre la commune et le CPAS. A ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point. Oui madame Deknudt. Vous avez une question? Mevrouw Deknudt.

Mevr. Deknudt: Ik zal in het Nederlands doen, sorry. Ja nee sorry in de aanvraag staat dat de offertes zonder prijs duiding aan waard kunnen worden terwijl er ook duidelijk stelt dat er gekozen zal worden voor de economische meest voordelige aanbieder echter op basis van welke criteria zal deze offertes dan toch gekozen

kunnen worden klopt het dan ook dat de medewerkers van de gemeente en van het OCMW verschillende aanbieders kunnen hebben gezien de offertes niet per se voor beiden hoeft maar ook ingediend kan worden voor één van de twee vragers zijn er offertes al binnen? Ik zag op de aanvraag van de offerte dat ze 120 dagen dat ze 12 dagen hadden om te reageren na het ontvangen van de aanvraag. Hoe lang is al geleden? Zijn alle aanvragen op hetzelfde moment verstuurd? Wat is het bedrag dat aan de medewerkers aangeboden zal worden? En dat was het. Dank u. Ik hoop dat ik ook antwoord krijg op al mijn vragen. Ook alles in Nederlands.

M. le Président: Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss: Merci Madame pour votre question. Il faut savoir que les représentants de la team Aïdar, ainsi que d'ailleurs que, du MR et de toutes les forces politiques qui composent notre conseil communal, ont posé la même question lors de notre conseil du CPAS, et nous avons expliqué pourquoi est-ce que nous avons dû retirer, ce marché public qui est assez. Ce que je vous racontais est assez ubuesque. C'est un marché public qui concerne les chèques repas. C'est un marché très important et il faut savoir que les trois seules entreprises en Belgique qui ont soumissionné ont fait des offres de 0 € et 1 à 0,1 cent, je crois. Donc l'entreprise qui a été retenue, c'est évidemment en respectant la procédure qui est assez stricte. C'est une des entreprises qui a remis une offre à 0 € et donc l'entreprise qui a remis une offre à 0,1, a décidé de faire un recours devant le Conseil d'Etat, tout simplement. Et donc, après analyse par nos juristes de la situation, afin d'éviter justement que nous rentrions dans des procédures qui auraient non seulement un coût certain pour la collectivité, mais en plus qui risquait de faire que les titres, les chèques repas auront du retard pour leur distribution. Pour nos travailleurs, aussi bien du CPAS que de la commune, nous avons décidé évidemment de retirer et de relancer le marché, le marché conjoint ou conjointement avec la commune. Et c'est pour ça d'ailleurs, dans le cadre d'une procédure qui a été définie avec nos juristes, que nous représentons le point ici, au conseil communal, parce qu'il faut qu'il y ait une décision au conseil communal, mais aussi au Conseil du CPAS pour qu'on respecte la procédure, comme l'ont fait d'ailleurs la première fois, et éviter de nouveau d'être attaqué par l'un ou l'autre des soumissionnaires. Merci pour votre écoute.

M. le Président: Merci, Monsieur. Monsieur le président du CPAS pour ces clarifications. Mevrouw Deknudt.

Mevr. Deknudt: Sorry, ik heb nu wel gehoord inderdaad waarom dat er opnieuw inderdaad een aanvraag is gebeurd. Dat snap ik. Als het juridisch niet kan, dan moet dat opnieuw aangevraagd worden. Maar ik heb dus op geen enkel van mijn vragen een antwoord gekregen. En het feit blijft dat er in die aanvraag nog altijd staat dat men de meest voordelige taken gaat nemen, maar dat men ook offertes kan indienen zonder prijsaanduiding. Hoe wilt u iemand kiezen op basis van de goedkoopste als er geen prijsaanduiding is en ver dat er opnieuw 0 of 0, 1 wordt aangeboden en dat weer al verkeerd loopt. Kan op basis van kleur gaan we ons moeten onthouden.

M. le Président: C'est la procédure. C'est la procédure. Je vous invite. Vous voulez prendre la parole, Monsieur le président?

M. El Khannouss: Lorsque on ne connaît pas. Et c'est vrai que moi, même lorsqu'on a présenté pour la première fois ce type de procédure, j'ai été étonné. Tout savoir sur les entreprises qui gagnent énormément d'argent, sur les transactions à travers les bons contacts, mais aussi la publicité qui accompagne la diffusion de ces sectes. Que ces entreprises gagnent des millions et des millions d'euros. Rassurez-vous, ce n'est pas que ce sont des pingres, au contraire, mais c'est la procédure qui le veut. Et nous sommes, en tant que pouvoirs publics, obligés de respecter celle-ci à la lettre.

M. le Président: Parfait. Est-ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point? Est-ce que je peux avoir un écran de vote, s'il vous plaît?

M. le Président: Parfait. Le vote est clôturé. 27 présents, 23 Oui, 4 abstentions. Le point est approuvé. Oui, Madame l'Echevine.

Mevr de Schepen Raïss: Harmony, ik wou eventjes terugkomen op wat je straks hebt gezegd in het begin, sorry dat ik mijn vraag in het Nederlands stelt en we moeten ons niet excuseren om ons in het Nederlands uit te drukken. We zijn hier met een aantal Nederlandstaligen die hun vragen en antwoord ook in het Nederlands mogen stellen.

M. le Président: Nous passons au point suivant. Le point numéro neuf qui compte. Vous voulez prendre la parole, madame Deknudt?

Mevr. Deknudt: Heel kort even duidelijk zijn. Ik ben niet tegen maaltijdcheques voor medewerkers van het OCMW van de gemeente hè. Gewoon om duidelijk te zijn. Ik ben natuurlijk vooral, maar ik ben gewoon tegen het feit dat er staat alleen ik wil weer niet in een juridische strijd terechtkomen.

M. le Président: Le point neuf concerne l'approbation des propositions de plan stratégique pour la période 2000-25. Donc le plan stratégique de sécurité, de sécurité et prévention. Vous avez la parole.

Mevr. Deknudt: Ik ga 9 en 10 een beetje samennemen omdat de vragen een beetje is omdat eh bij negen staat om een preventieplan gesubsidieerd een stuk door eh Brussels geweest of omgekeerd in plaat eh stuk 10 dan over het federaal eh dat een stuk gaat subsidiëren. Begrijp ik dat goed? Gaat dat om hetzelfde preventieplan of gaat dat om heel andere preventieplannen? Ik snap die subsidie van het budget.

Mevr. Sagon: Dank u wel voor de inleiding van Harmony. Je vais le faire en français. Pourquoi pas. Bon, j'ai quelques questions en plus pour le point neuf. Premièrement, pour les deux points. En fait, pourquoi il y a quand même un délai entre le moment où la commune a reçu la demande et le moment où nous, on peut poser nos questions, c'est pour les plans pour 2025. On est en novembre 2025. C'est quand même un peu dommage. On parle d'un contingent de gardiens de la paix 346. C'est quoi ce contingent? Pour le point neuf? Sur quelle base est-ce qu'elle est différente? Priorité onze. Elle était établie. Par exemple, le vol de vélo n'est pas là-dedans. Je m'imagine que le point neuf, c'est les orientations fédérales parce que ce sont des subventions fédérales. Est-ce que c'est eux, en effet, qui ont obligé certaines orientations à certaines priorités? Et en parlant de ces priorités, ça parle de vols de et dans les voitures et avec un rôle à jouer pour les gardiens de la paix, comme on a entendu déjà au début du conseil communal, ils ont déjà tellement de travail. Est-ce que c'est

réaliste de leur demander ce rôle en plus ou est-ce que ça c'est quelque chose en lien avec ce contingent de gardiens de la paix? 346 Radical radicalisation violente. Notre priorité. Nous avons eu tout récemment, malheureusement, la commémoration des attentats de Paris. Ici, ça parle du recrutement d'un responsable pour la radicalisation violente. Est-ce que cette personne est ce qu'on a? Pour l'instant, aucune personne sur une telle poste. J'avoue que je suis un peu choqué. Quelles mesures, quel budget, quels moyens humains étaient mis en place ces dernières années? Alors? Et est-ce que maintenant on recommence vraiment de zéro? Voilà. Et si vous voulez, je peux directement aussi poser ma question pour au point dix où on fait ça?

M. le Président: Après on peut faire les deux ensemble. On peut rassembler les deux points. Eh bien on fait le dix.

Mevr. Sagon: Alors, si moi, je comprends bien, neuf c'est fédéral, dix c'est Bruxellois. Je pense que c'est juste un peu dommage que le plan pour la prévention bruxellois ne soit pas présent dans le BOS, en fait, parce qu'ainsi c'est un peu difficile pour comprendre le 1 million et demi, à quoi ça va servir dans la réalité? Voilà. Merci beaucoup.

M. le Président: Parfait. Merci madame. Je donne la parole à Monsieur le Bourgmestre faisant fonction.

M. le Bourgmestre: Oui, merci pour vos questions. Donc effectivement, en fait, c'est tardif parce qu'on a reçu les formulaires tardivement. Vous savez qu'on a donné une procédure difficile au niveau budgétaire, c'est au niveau de la région en ce qui concerne les vols de, de de vélos. Donc on a en fait, une, on a un techno préventeur qui s'occupe de tout ça et, en fait, régulièrement, lorsqu'on constate qu'à un moment donné, puisqu'on a des statistiques au niveau des vols de véhicules, des vols de vélos, et cetera, lorsqu'on constate que, dans un quartier, il y a un phénomène qui peut se développer, on fait une campagne de sensibilisation. Donc on a. Les personnes sont effectivement, mobilisées POUR, pour ce travail-là. Et en ce qui concerne le radicalisme, nous avons effectivement une personne de de référence et nous sommes aussi en contact puisqu'il s'agit alors d'une politique qui est menée aussi au niveau de la zone de police avec une personne qui est justement, dédiée à ce qui concerne le radicalisme, les différentes, les différents points qui sont présentés ici ne sont pas, on va dire, exhaustif puisqu'il y a d'autres choses qu'on peut faire dans chacune des catégories. Donc dans le vol, véhicules, les vols dans vols de, les vols de voitures, les CES, les vols en général. Donc on peut décliner ça. Donc on est quand même assez réactif par rapport à toutes les différentes, les différents phénomènes qui peuvent traverser en fait, notre commune à chaque moment. Et tout ça se fait en collaboration également avec la police et aussi les services qui sont en fait move et tous les services que nous avons en fait à notre dans notre commune.

M. le Président: Merci Monsieur le bourgmestre. A ce que je peux avoir l'unanimité pour le point neuf, le point dix, étant donné qu'on les a rassemblés. Oui, merci. Les deux points sont approuvés.

M. le Président: Nous passons au point onze relatif à l'installation et l'utilisation de caméras fixes temporaires sur l'ensemble du territoire communal pour l'année 2026. Monsieur Van Merris.

M. Van Merris: Oui, j'avais des questions sur l'efficacité réelle du dispositif. Est-ce que vous pouvez nous communiquer les résultats concrets des caméras fixes temporaires installées en 2024 et 2025? Combien de caméras temporaires sont aujourd'hui disponibles, fonctionnelles et déployées? Y a-t-il des caméras hors service ou en maintenance prolongée? Quel est le coût du dispositif et quel est le coût global annuel du système, à savoir Installation, réparation, maintenance et stockage des images. Merci.

M. le Président: Merci Monsieur Van Merris. Mevrouw Deknudt.

Mevr. Deknudt: Ja, dankjewel. Mijn collega had die vragen. We vragen ons af of het fixe of temporair is dat dan fixe of dat temporair, ik snap het niet goed. Dus kunnen we die verplaatsen? Kunnen we die blijven vasthouden? Dat was de eerste vraag. Eh mijn tweede vraag is hebben we een idee van hoeveel camera's het gaat eh op ons grondgebied en wat is het budget er eh dat er voorzien is eh om te subsidiëren? Dank u.

M. le Président: Merci. Mevrouw Sagon.

Mevr. Sagon: Ik sluit mij aan bij die vraag: wat is dat en hoe ver is dat echt nuttig? Ik had gedacht dat mobiele camera's nuttiger zijn want zodra je een vaste camera ergens hebt ook al is dat dan maar tijdelijk ja dat wordt snel geweten en dan moeten we dat verplaatsen. En ik veronderstel dat het moeilijker is om een vaste camera tijdelijk te verplaatsen dan een mobiele camera. Dus misschien is dat gewoon een concept dat ik fout begrijp. Voilà eh en dan ook weer met dank aan le conseil citoyen eh zijn er voldoende middelen om de beelden op te volgen eh wat dat er ook.

M. le Président: Dank u wel. Monsieur Azaoum.

M Azaoum: Monsieur le Président, merci. Je félicite les autorités pour. Enfin, ces installations de caméras mobiles fixes et peut être pour la suite lorsqu'elles seront donc effectives. Il est important que ces caméras soient installées sur tout le territoire de la commune, et pas seulement dans certains quartiers. Il y a cette mauvaise habitude. Je me souviens encore des échos du responsable qui paniquait pour le véhicule s'il devait le mettre sur le bas de Molenbeek-Saint-Jean. Donc, il est important que ces caméras soient installées dans tous les quartiers de la commune et qu'il y ait d'ailleurs un inventaire qui permet aux conseillers communaux de vérifier que ces caméras ont bien été installées dans tous les quartiers de la commune. J'insiste beaucoup là-dessus parce qu'il y a des pratiques qui questionnent. Je ne veux pas revenir sur le haut et le bas de Molenbeek-Saint-Jean. Je veux un Molenbeek unitaire, mais je veux le même traitement et le même service dans tous les quartiers de la commune. J'ai dit.

M. le Président: Merci, Monsieur Azaoum. Monsieur le bourgmestre faisant fonction.

M. le Bourgmestre: Messieurs les conseillers, merci pour vos questions. Vous. Il s'agit en fait de caméras qu'on appelle fixes temporaires. On en a. En fait, ce marché prévoit six caméras qui seront installées. Pas parce qu'elles sont. On veut les installer, pas parce que c'est le haut ou le bas. Elles seront installées en fonction des besoins par rapport aux constatations sur le terrain, par rapport aux différentes incivilités. Et donc, il ne s'agit pas de faire de discrimination entre le haut et le bas, l'Est ou l'Ouest. Donc il y a, il n'y a pas du tout cette notion-là chez nous. Elle ne. Notre fonctionnement n'est pas du tout du tout dans ce. Dans ce sens-là. Elles seront installées là où il est nécessaire qu'elles soient installées. Et donc je rappelle qu'il s'agit de, de caméra fixe parce qu'elles ne sont pas installées dans un véhicule qui est placé là quelques heures. On en avait aussi testé la législature passée, vous voyez, vous vous en rappelez. Monsieur Azaoum, on l' avait placé, malheureusement, il y a eu, au moment où ça a été, où il a été constaté qu'il y avait un véhicule avec une caméra, et le véhicule a été dégradé, et la caméra. Donc, il s'agit ici bien d'une installation, en fait, comme les fixes sur des poteaux, sur des façades, et cetera, mais elles seront en fait temporaires. Et donc ce marché, c'est de ça, en fait, un marché sur six caméras et qui seront, voilà, qui seront déployés là où c'est nécessaire. On n'a pas encore le résultat parce qu'elles ne sont pas encore installées. C'est une nouvelle demande en fait. Parce qu'avant on avait été plus sur les caméras mobiles. Là, on est sur les caméras fixes et particulièrement, ce seront des caméras en fait, qui sont utilisées pour les incivilités. Donc, il ne s'agit pas en fait, des caméras de sécurité de la police, ça s'est traité Par ailleurs, il y a un dispatching, il y a des caméras, là également, des caméras fixes aussi fixes, temporaires. Celles-ci ne sont vraiment destinées qu'à l'incivilité.

M. le Président: Merci, Monsieur le Bourgmestre f. F. Monsieur Azaoum.

M Azaoum: Oui, je vous ai entendu avec beaucoup de respect. Mais j'insiste, Monsieur le Bourgmestre, j'insiste pour qu'on ait un inventaire et qu'on soit certain que ces caméras soient déployées dans tous les quartiers de la commune, et pas juste dans certains. Voilà. Cela étant, on sait là où il y a des problèmes, hein, on veut juste les voir partout et pas juste pour certains. Merci.

M. le Président: Merci, Monsieur Azaoum. Mevrouw Deknudt.

Mevr. Deknudt: Ofwel vergis ik mij of heb ik geen budget gehoord in uw antwoord. U spreekt van zes camera's. Haalt dat in dat op zes vaste plekken zitten of kan het zijn dat na een tijd of na een verloop van tijd dat we die camera's op andere plekken zitten? Mijn vraag is vooral zoals mijn collega zegt als iemand gaat beginnen sluikestorten op één plaats op kan ze door dat daar een camera hangt en gaat misschien beginnen sluikestorten op een andere plek kunnen we die camera mee verplaatsen en dus dan op gedurende die tijd op een andere plek zitten of zijn ze echt gericht op zes specifieke plaatsen dank u.

M. le Président: Mevrouw Sagon.

Mevr. Deknudt: En ja op mijn honger zitten in termen van de opvolging In hoeverre is dat realistisch? Eh misschien om nog concreter te gaan komen de constataeurs die dat gaan kunnen gaan bekijken en misschien ook ja dus dan begrijp ik het goed dat de camera mobiel dat zijn degene die in die auto's zaten. Dat is hoe dat gedefinieerd

wordt in Molenbeek. Wat is er dan gebeurd met die camera mobiel nu? Gaan we die nog gebruiken of niet? Dankjewel.

M. le Président: Merci Monsieur Van Merris.

M. Van Merris: Oui moi je n'ai pas eu les réponses à mes questions, à la fois concernant les caméras qui sont déjà existantes, combien sont disponibles, fonctionnelles, combien sont hors service? Et ce n'est pas non plus la réponse par rapport au coût à la fois le coût du dispositif, mais aussi le coût global annuel du système. Donc j'aimerais quand même avoir les réponses à mes questions. Merci.

Monsieur le Président: Monsieur le bourgmestre.

M. le Bourgmestre: Donc, en fait, un nouveau service techno prévention caméra a été créé. Ces caméras, en fait, pourront donc je. Je vous le rappelle encore une fois, pour faire la distinction entre les caméras fixes permanentes et les caméras fixes temporaires. Pourquoi on s'oriente vers les caméras fixes temporaires? Par quel. Parce qu'elles sont placées à un niveau qui permet de ne pas être dégradé, comme l'était, je le rappelle, puisqu'il y a eu encore une question par rapport à ça, une caméra mobile qui a été dégradée parce qu' en fait, on la met dans un véhicule, le véhicule a été repéré et donc il y a eu des dégradations, du vandalisme ou comment on peut appeler ça par rapport à la caméra et au véhicule et la mise en danger potentiellement aussi des différentes personnes qui étaient placées là et qui étaient des constatations. Ici, on a affaire en fait à une technologie qui est quand même assez développée, qui permet en fait que ces caméras le. En fait, le visionnage est traité par un logiciel qui qui donc est actif 24h sur 24 et la cellule techno prévention va en fait simplement avoir tous les moments où il y a une infraction qui est commise, commise, et ça va avoir comme effet que notre fonctionnaire sanctionné pourra infliger des amendes. C'est la nouvelle approche du fonctionnaire, sous l'impulsion du collègue du fonctionnaire sanctionné après que les amendes ont sensiblement augmenté. Je vous cite l'exemple d'une d'un endroit où il a été repéré, où il y a eu un encombrant et où il y a eu la possibilité de constater et de désigner une personne. L'amende va jusqu'à 500 €. On a quand même sensiblement augmenté. Et oui, effectivement, à un moment donné, lorsqu'il y aura, lorsque les gens auront compris. Les auteurs de troubles, on va dire les auteurs de ces encombrants et de ces incivilités vont comprendre qu'à cet endroit, ils ne pourront pas, ne pourront plus continuer. Ils vont sûrement se déplacer. Mais comme il s'agit de caméra fixe temporaire, nous aussi on va pouvoir déplacer ces caméras fixes temporaires à un autre endroit jusqu'à ce qu'on ait une certaine propreté. Et étant donné aussi cette politique qui est celle de sanctionner, ben nous allons avoir aussi, normalement, on va pousser parce qu'on a fait beaucoup de sensibilisation, mais maintenant il s'agit aussi d'infliger des amendes, et ces amendes vont avoir comme un effet quand même assez positif de ce côté-là. Quel est le budget de ces caméras? Il y en a six. C'est un marché de 150.000 €. Et, jusqu'à présent, je vous dis que c'est une nouveauté. Donc ça veut dire qu'il n'y avait pas de chiffres précédemment par rapport à ça? je pense que j'ai répondu à toutes les questions.

M. le Président: Merci Monsieur le bourgmestre ff. Monsieur Van Merris.

M. Van Merris: Est-ce que ça fait lieu d'un marché public? Parce que ça a été.

M. le Bourgmestre: Oui, bien sûr.

M. le Président: Est-ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point? Le point est approuvé. Merci.

M. le Président: Le point douze est relatif. , un protocole d'accord. , donc un protocole d'accord relatif à la mise en place d'un service actif en matière de réduction des risques liés aux usages de drogues. Monsieur Adahchour. La parole est à vous.

M. Adahchour: Je vous remercie, Monsieur le président. J'ai très brièvement essayé de lire et de comprendre ce qui est écrit. Donc, dans ce protocole, il y a deux choses qui m'interpellent. La première, c'est que maintenant le centre sera ouvert 24h sur 24 et sept jours sur sept. Ici, on nous vend ça comme une bonne chose, un miracle. Mais je veux bien rassurer nos citoyens, c'est tout sauf bon. L'afflux sera continu. Les soucis seront là 24h sur 24. Ce sera bien pire qu'avant. Et deuxièmement, je lis que ça, que maintenant il y aura des éducateurs si je me trompe. Pas de move. Et, j'aimerais savoir si eux ont donné leur accord et est-ce qu'eux sont formés à être là et qu'on ne les met pas face au fait accompli et qu'on leur dit ben débrouillez-vous! Et ça nous permettra d'économiser un peu par rapport aux agents de sécurité qui coûtent assez cher. Et donc, voilà, j'aimerais savoir ça, est ce qu'il y a une concertation tant avec les citoyens qu'avec les employés de Move? Aussi, j'aimerais faire une petite aparté pour tous nos citoyens qui nous regardent qu'aujourd'hui, tous ceux qui voteront pour ce protocole sont ceux qui ont crié, lors de la précédente législature. Qui était contre? C'est un cirque incroyable, quoi! , on nous a. On vous avait vendu du rêve aux citoyens en disant que ça n'aura jamais lieu. Aujourd'hui, vous êtes à la majorité. Vous faites partie de la majorité. Et c'est tout beau, tout rose. C'est un peu comme un enfant qui tape sa tête contre un mur. On donne une sucette et il oublie tout. Mais Monsieur De Block, on lui donne un âge final. Il oublie tout, tout simplement. Mais moi je dis une petite chose. Je vais clôturer en citant un artiste français. Écoutez, on respecte un homme à sa parole et à sa droiture, pas à sa montre et à sa voiture aussi. Je ne sais pas si vous avez une montre et une voiture et ça ne nous regarde pas, mais faites au moins en sorte d'avoir une parole. Monsieur De Block, je vous remercie. J'ai dit.

M. le Président: Madame Garcia Fernandez.

Mme Garcia Fernandez: Oui, merci, Monsieur le président. Alors, mon estimé collègue a fait une excellente intervention. Il a dit beaucoup de choses que j'avais envie de dire. Je rappelle que, lors du premier protocole, le MR a refusé de voter le Point. On a expliqué pourquoi. On a dit qu'il n'y avait pas de concertation avec les habitants. On n'est pas contre le projet en lui-même parce que, il faut bien sûr trouver des solutions pour pouvoir aider, les personnes, qui ont des attitudes. Ça, on est tout à fait ok avec ça, mais l'implantation géographique nous posait des problèmes. Alors j'ai lu attentivement le nouveau protocole. Effectivement, ce qui change, c'est que le dispositif est maintenant ouvert 24h sur 24. Pour ma part, je pense que c'est beaucoup plus anxiogène encore qu'avant. J'ai vu que MOVE participait, alors à MOVE il y a des TSR qui sont exceptionnels, vraiment. Pour ma part. Ces TSR sont là pour faire de la prévention et pas pour faire un travail sécuritaire. Donc j'ai un petit peu peur que la frontière entre les deux ne soit pas ne soit pas très claire. Et comme la première fois, nous allons voter contre. Voilà, je vous remercie.

M. le Président: Madame Garcia Fernandez. Monsieur Ouassari.

M. Ouassari: Merci, Monsieur le président. Nous, les engagés, demandons qu'on s'oppose fermement à cette implantation de ce centre. Nous craignons que ce projet n'attire davantage de consommateurs. Nous estimons que le lieu choisi n'est pas adéquat. Enfin, compte tenu de l'attitude budgétaire du gouvernement régional actuel, nous sommes très inquiets quant à la pérennité du financement de ce centre, que ce soit à court terme ou à long terme. Dans ces conditions, nous ne pouvons accepter que la commune s'engage dans une telle voie sans sécurité budgétaire. Je vous remercie.

M. le Président: Merci, monsieur Ouassari. Mevrouw Sagon.

Mevr. Sagon: Ja, ik denk dat wij met Ecolo Groen het anders zien. We snappen zeker dat het geen mirakeloplossing is, maar we zijn wel blij dat er eindelijk vooruitgang in de zaak komt hè ter herhaling. Ter herinnering: gebruikersruimte is een menswaardige plaats waar mensen kunnen gebruiken onder medisch toezicht, zich kunnen wassen, hun kleren kunnen wassen, naar de wc kunnen gaan, toegang kunnen krijgen tot begeleidingen. Een eerste stap uit de verslaving en tegelijkertijd voor de publieke ruimte gaat dat ook een extreem andere aanpak zijn in de zin van dat je bij gate dat je 16000 eh keren drugs gebruikt die op straat zijn normaal of in de metro en die nu veilig in die ruimte kunnen gebeuren. Dus dat is wel een zeer belangrijk punt. Er zijn voor- en tegenstanders en ik hoor de collega's oppositie hier ook, er zijn ook echt voorstanders hè. Het wijkcomité ter plaatse is voorstander. Er is een informatiesessie geweest in de CCM. D'ailleurs un grand merci au collègue. Dat was een goede sessie. Daar waren bepaalde kritische stemmen ook, maar echt he toch met duidelijk de vraag naar dienaar die naar die zone. Er gaat dan nou opgevolgd moeten worden hè, om er zeker van te zijn dat dat telefoonnummer bekend is. Dat het personeel daar aanwezig is om te helpen, om te verwijzen. Die openingsuren, dat blijft een groot vraagteken. Dat is inderdaad wel waar. Het feit dat het niet in het weekend open is, nog 's avonds laat. Dus er moet echt van heel dichtbij opgevolgd worden, maar we zijn toch heel blij dat dit gebeurt en laten we hopen dat dit protocolakkoord nu genoeg zal zijn om ook aan de bezwaren van de Raad van de Staten tegemoet te komen. En dat is ook zeker een belangrijk punt. Dank u wel.

M. le Président: Merci. Madame Addi.

Mme Addi: Oui, donc je voudrais quand même rappeler effectivement le contexte, c'est que la situation géographique nous a été imposée par la région et on a émis plusieurs fois des avis négatifs. Mais malheureusement c'est comme ça, la région nous l'impose. Alors qu'est-ce qu'on fait? Ben, contrairement à ce que dit Monsieur Adahchour. On a concerté, on s'est concerté avec les riverains, on a demandé ce qu'ils en pensaient, on a écouté leurs revendications et voilà. On essaye d'y répondre au mieux qu'on peut, c'est-à-dire d'ouvrir plus largement, la plage horaire du centre, ça permettra en fait, comme l'a dit ma collègue, Sagon, ça permettra de sortir ces gens de la rue. Et c'est ça la vraie problématique du quartier. Et l'inquiétude du quartier, c'est de voir des consommateurs dans leurs stations de métro, dans leurs perrons, ou dans la rue. Et donc voilà ce centre qui s'ouvre pendant 24 h. Ça permet de dé d'offrir un abri également la nuit à ces consommateurs. Ça leur permet d'être suivis, d'avoir

un suivi de prévention avec les travailleurs de Move, mais avec aussi d'autres ASBL qui vont pouvoir apporter leur aide. Et donc voilà, c'est un compromis qui peut fonctionner et on espère qu'il va fonctionner. Après, on va évaluer, évaluer la situation et on verra si ça fonctionne oui ou non. Mais tel qu'il a aujourd'hui, le projet, en fait, on n'a pas le choix que de le faire et d'essayer de le faire en sorte que ce soit dans les meilleures conditions possibles et pour les consommateurs et pour les riverains.

M. le Président: Merci, madame Addi. Monsieur Azaoum.

M Azaoum: Merci Monsieur le président. Vous savez, il y a compromis et puis il y a compromission. Depuis le début, depuis le début, tous à l'unisson. On est d'accord pour dire que ce n'est pas la bonne zone, ce n'est pas le bon quartier, ce n'est pas le bon endroit. La densité de population, pensons-y. On a déjà énormément de problèmes dans cette zone. Donc moi je veux bien sur le postulat de départ. Là où j'ai un sérieux problème et là, c'est là où on voit tout le côté complètement amateur de certains, on préfère. Donc on préfère une présence 24h sur 24 dans les lieux, ce que vous imaginez? Vous imaginez le délire pour les voisins, pour les riverains. Donc on préfère une méthode qui est basée sur du 24 sur 24, 365 jours, sur 365 qui va nuire complètement, mais complètement. Il y a tout le monde dans le quartier plutôt qu'une méthode raisonnable où on ouvre quelques heures, où on essaie de concentrer justement ses activités pour nuire le moins possible au quartier. Et la deuxième chose. Et merci Mr Adahchour d'avoir attiré notre attention là-dessus. Je ne sais pas qui a été négocié avec la région là-dessus, mais il y a un côté un côté complètement délirant. La deuxième chose, on met des on. On met donc nos animateurs de MOVE en tant que TSR, travailleurs sociaux avec un public particulièrement fragile. Enfin voilà, il y a un côté complètement insensé à ce qui nous est proposé. Et bien évidemment, là-dessus, on ne peut que voter non, ce n'est pas, ce n'est pas on s'abstient. En votre nom, je vote non.

M. le Président: Merci Monsieur Azaoum. La parole est à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah: Je vous remercie, Monsieur le Président. Et bien, j'ai entendu la préoccupation des conseillers ici présents. Je rappelle que la situation actuelle n'est pas meilleure. Toutes ces personnes-là qui sont aujourd'hui sur le trottoir. Donc on parle d'un calvaire, d'une problématique qui perdure depuis de nombreuses années, dont beaucoup ont besoin, ont eu besoin de réponses. Alors aujourd'hui, ce n'est peut-être pas la meilleure réponse, mais c'est une réponse. Je rappelle qu'il y a un protocole d'accord avec les services de police pour veiller à faire en sorte que les services de police viennent de manière systématique. Toutes. Que ce soit matin, 12 h, soir ou la nuit. Ça, je le rappelle. Donc, ça, c'est extrêmement important de le souligner. Ensuite, je rappelle que. On arrive aussi en période de grand froid. Je rappelle que ces personnes-là aujourd'hui, malheureusement, sont devant les portes des citoyens avec des seringues qu'ils laissent une fois qu'ils ont pris leur dose. Je me rappelle que ces gens-là sont des victimes, il faut bien l'intégrer. Moi je crie mal, ne criminalise pas les gens malades. Et donc là, en l'occurrence, même si effectivement la zone géographique est problématique, je rappelle que c'est temporaire. Ça aussi, il faut l'intégrer. Alors, si maintenant vous avez une proposition et que vous avez les moyens de pouvoir mener à bien cette proposition, moi, comme l'ensemble du collège ici présent et l'ensemble de la majorité, on est ok. Ramener le pognon, ramener la

proposition et ensuite on vous suivra. Aujourd'hui, je n'entends rien d'autre que des invectives à l'endroit des personnes qui sont, entre guillemets, aujourd'hui, dans une situation extrêmement compliquée. Alors, aujourd'hui, on a fait preuve de courage pour décider, déterminé, une marche à suivre. Ce courage, c'était de veiller à faire en sorte de pouvoir trouver une solution pour ces personnes et pour les riverains également. Alors effectivement, ce n'est pas la meilleure, On n'aura jamais la meilleure. Mais encore une fois, si vous avez une proposition, on est preneur.

M. le Président: Merci, Monsieur. Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss: Monsieur. Monsieur le Président. Ce qui est assez extraordinaire dans un conseil communal, et celui de Molenbeek en particulier, c'est qu'on entend des personnes qui étaient hier, dans la majorité, soutenir des projets similaires, et celui-là en l'occurrence, et une fois dans l'opposition, avoir un discours contraire. Et donc. Et donc, si vous permettez, chers collègues, certains qui aiment bien se mettre en évidence en brassant du vent. Mais ici, j'ai beaucoup apprécié tout à l'heure ce qu'on a fait, les éloges de notre collègue Monsieur Loup. Je crois qu'on doit rester dans cette logique-là. Alors oui, nous n'avons pas changé d'avis. Oui, nous sommes toujours contre ce projet, comme cela a été rappelé, qui nous a été imposé par la région. Nous avons pu échanger ici toutes et tous pour mettre en évidence tous les points négatifs de ce projet. Vous rappelez, vous rappelez quand même qu'on a dit à l'unisson que ce n'était pas le bon lieu. Mais dès le moment où on nous l'impose, dès le moment où les investissements ont commencé à être faits, dès le moment où nous avons un certain nombre de réunions avec la police, avec les associations qui accompagnent les personnes qui sont addictes, avec tous les acteurs de terrain, on nous dit que ce projet est temporaire. Qu'on nous dit qu'on vous donne la garantie qu'il y aura une collaboration policière, qu'il y aura un encadrement, qu'il y aura non seulement un suivi individualisé de ces personnes, mais surtout que les investissements ont déjà été décidés et ont commencé à être faits à travers la location de l'endroit. Quelle devrait être notre réaction, chers collègues, de dire non, On bloque tout et on jette l'argent par les fenêtres. L'argent du contribuable. On n'a même pas d'argent pour acheter du papier cul dans cette commune. Et là, vous êtes en train de cautionner une gabegie. Eh bien ben non! Nous devons absolument soutenir ce projet en restant vigilant, en demandant qu'il y ait une évaluation constante, en s'assurant que tous les engagements qui ont été pris par les partenaires le respectent. Et le reste, c'est que du vent. On essaie de brasser du vent pour faire plaisir à un certain électorat, mais au détriment de la collectivité et au détriment de l'intérêt des bonhommes, quoi.

M. le Président: Merci, merci monsieur El Khannouss. Je clôture ainsi le premier tour. Je donne la parole. Monsieur, Monsieur Diallo, la parole, la parole est à vous.

M. l'Echevin Diallo: Merci pour vos questions et remarques. Merci, Monsieur le président. D'abord, je pense qu'il y a quelques amalgames qui ont été présentés et que j'aimerais peut-être éclaircir cela. , le point d'abord sur MOVE, ce ne sont pas les travailleurs sociaux de Move qui sont concernés par ce projet. Dans le protocole, étant donné que ça a été imposé à l'endroit identifié aujourd'hui au Harry Beaucourt dans les négociations, il a été question de trouver des personnes qui pourront agir sur le terrain pour faire du travail. Donc il y a eu trois ETP qui ont été engagés, trois personnes qui vont faire du travail social du côté de la commune, dont deux personnes

seront encadrées par la prévention au niveau des gardiens de la paix et une personne au niveau de MOVE. MOVE agit déjà, beaucoup avec Le Pont, le service, le pont qui travaille avec les toxicomanes depuis des années. Donc déjà que ça soit le projet salle de prévention qui va ouvrir mauvais, déjà là il y a deux ans, des gardiens de paix qui travaillent là, il y a des éducateurs, il y a le projet Lama qui est là, il y a Transit qui agit sur le terrain. Donc, cet amalgame-là, j'aimerais bien qu'on éclaircisse cela et que ça soit compris. Je veux vraiment qu'on arrête de faire attendre d'interpréter certaines choses. Le protocole est là, le document, je pense que vous avez tous lu le contenu, il est bien clair, les personnes engagées pour faire ce travail-là. La deuxième des choses que je voulais aussi attirer votre attention, retirer cet amalgame-là, l'ouverture, la demande d'ouvrir cet espace-là 24h sur 24 est venue suite aux dernières concertations qu'on a fait. Quand le point est arrivé, j'ai demandé qu'il y ait des concertations. On a rencontré pour la première fois Actes Sud après l'interpellation des citoyens ici. J'étais. C'était la première fois que je suis interpellé et que l'on a essayé de rencontrer les citoyens, les riverains et les commerçants de Beaucourt. Il y a eu des points d'inquiétude qui ont été soulevés, comme on va faire si le projet commençait à 9 h et ça se fermait à 17 h. Pourquoi ne pas ouvrir 24h sur 24h? Ça, c'est une chose, C'est une demande des citoyens et une inquiétude qui a été soulevée. La deuxième des choses, les personnes, quand on dit 24h sur 24h, ce n'est pas une ouverture où toutes les heures les gens viennent se. Non, l'espace est aussi pour. La nuit est réservée aux personnes qui sont des personnes toxicomanes, qui sont dans le besoin, mais qui sont aussi dans la rue pour qu'ils puissent dormir à l'intérieur. Ce n'est pas puisque le service est ouvert pour pouvoir se, avoir, prendre leurs doses. Ce n'est pas ça le projet. Mais ce qui est intéressant aussi par rapport à ça et que nous nous soutenons, en tout cas je pense que c'est intéressant de le signaler, c'est que les personnes qui vont passer la nuit ne vont pas attendre le matin devant la porte parce que ça inquiétait les commerçants directement liés, qui sont des voisins directs du projet du bâtiment. Moi, je travaille dans le quartier en réemploi, tout près de la salle Gates. La naissance de ce projet. J'étais là en tant qu'assistant social de terrain et j'ai agi et accompagné ce projet. Et aujourd'hui, je passe là parce que nous passons tous devant Gates. Nous constatons, malgré qu'il y ait le siège du projet là-bas qui est juste à côté, dans la même rue. Mais la nuit, je passe là, le matin je passe là, il n'y a pas d'afflux de personnes. L'inquiétude. Je vais maintenant revenir par rapport au projet et ce qui nous concerne ici. Peut-être essayer d'apporter une réponse pour attirer l'attention. Beaucoup. La situation aujourd'hui n'est pas meilleure. On voit ces gens-là tous les jours devant nos portes. Ça fait 30ans que moi j'ai à chaque fois qu'il y a eu une interpellation, il y a eu une rencontre avec les citoyens. La seule inquiétude qui est soulevée, ça fait 30 ans que cette situation se vit là. Ici, dans ce projet, c'est trois ans. On a une possibilité d'évaluer ce projet. Il y a sept partenaires. Ce n'est pas qu'à MOVE. Ce n'est pas que la commune de Molenbeek, ce n'est pas que le CPAS. Il y a aussi la STIB qui y est associée. Il y a la police qui est associée, il y a LAMA, il y a Transit dans le protocole. Si on vérifie, il est dit si un partenaire constate que le travail qui est proposé là-bas n'est pas viable, peut se rétrécir en se retirant, tout le projet capote, tombe à l'eau. Ça c'est une chose. Nous avons aussi cette possibilité de donner cette chance, de vraiment voir si cette alternative là aussi peut marcher. Parce qu'on a essayé plein de choses, j'imagine, à Ribeaucourt. Il y a eu plein de politiques qui sont passées là si on veut juste attaquer la commune, la majorité d'aujourd'hui, on

a essayé plein de choses, mais beaucoup restent toujours inquiétantes parce que c'est notre quartier, ce sont nos parents, ce sont nos frères et sœurs, ce sont nos enfants qui traversent ce, ce métro. Mais ce n'est pas viable, personne ne veut voir cette image-là. En tout cas, moi je ne m'engage pas à ça. S'il y a une alternative où on me dit ça pourrait résoudre le problème, je m'engagerai peut-être vraiment à fond, à 100 % et je demanderai ça aussi que nous donnions à ce projet-là. Je ne dis pas que c'est peut-être ça va résoudre tout le problème, je ne dis pas que c'est l'endroit idéal pour ce projet là, mais nous devons faire quelque chose, c'est notre responsabilité. Polémiquer autour de la sauge, ce n'est pas ça qui va nous aider ni résoudre le problème. Les gens qui habitent dans ce quartier-là souffrent. Nous en souffrons tous. Nous sommes tous victimes de ça et nous devons vraiment agir intelligemment pour accompagner ce projet. Arrêtons d'alimenter l'inquiétude autour de ce projet-là, parce que ces deux-là, les gens sont inquiets. Nous sommes tous inquiets. Toutes les personnes qui vivent varient beaucoup, tous les mois. Nous sommes tous inquiets pour ce quartier-là. Dans cette situation, je ne peux que vous demander de l'accompagner, de croire non. Je ne vous demande pas de croire au projet, mais accompagnons. On a la possibilité, nous serons là encore dans trois ans, d'évaluer ce projet. Si ça ne donne pas. Nous prenons notre responsabilité. Et je pense que si nous, on ne prend pas notre responsabilité, il y aura toujours un regard regardant pour voir ce qu'on a mis en place aujourd'hui. Est-ce que ça a été donné ou pas? Et c'est ce que je peux vous demander. Je ne souhaite pas qu'on essaye encore d'alimenter la peur, la peur, la peur et surtout ce sont nos personnels tout confondu. Que ça soit CPAS move commune, l'AMA et les travailleurs sociaux de riz qui agissent deux à depuis des années dans ce quartier, et les habitants qui sont là-bas. C'est eux que nous devons soutenir. Ce n'est pas ni la majorité ici, ni quelqu'un dans cette salle. Ici, ce sont les habitants de beaucoup et les associations et les travailleurs qui agissent sur ce terrain-là. Et c'est ce que je peux demander pour défendre ce point-là.

M. le Président: Merci, merci Monsieur Diallo. Monsieur le bourgmestre faisant fonction souhaite également prendre la parole par rapport à ce point.

M. le Bourgmestre: Oui, merci Monsieur le président. Je voulais aussi relayer ici, on va dire, le fort soutien que ce projet suscite au niveau des de la zone de police parce que c'est eux qui sont en premier lieu, en fait, par rapport aux personnes qui sont. Et tout, tout, tout ce phénomène qui, en fait, est présent depuis 30 ans, comme on l'a dit, avec différentes initiatives, et ce, en fait, qui doivent aller au-devant des difficultés éventuelles. Ce sont aussi les personnes de la STIB qui sont là, confrontés tous les jours à des personnes qui ne sont malheureusement pas, on va dire, est-ce que ce sont des personnes qu'il faudrait prendre et mettre dans un combi ou je ne sais quoi, c'est non, ce sont des personnes qui sont malades, c'est donc des personnes avec lesquelles il faut avoir une certaine approche qui est une approche multidimensionnelle, notamment au niveau de la santé. Et cette approche-là doit être aussi un service qui doit être à proximité de cette zone, là où on a. On a des années, en fait, de de mauvaises expériences, d'initiatives qui n'ont pas pu aller jusqu'au bout, d'initiatives qui sont tombées à l'eau. Là, on a vraiment un soutien de la part de la police parce que, en fait, doivent régler des problèmes d'insécurité qui sont liés, qui sont liés. On leur téléphone à eux par défaut. A chaque fois, il y a aussi tous nos gardiens de la paix qui sont là, qui circulent dans le dans le quartier qui eux aussi sont

sollicités par rapport à la situation. Les enfants passent, voient des gens qui se droguent en pleine rue et après on s'étonne que. Il y a aussi des, des, des comportements qui peuvent éventuellement qui peuvent vraiment, on va dire, passer au niveau de la jeunesse, bien là, c'est une solution qui est vraiment soutenue par la police, par tous les acteurs qu'on voulait remercier aussi pour tout le travail qu'ils font et aussi pour, le fait d'avoir travaillé, je pense qu'on tient un projet qui est certes pas à l'endroit où on l'aurait souhaité, mais à partir du moment où la région nous l'a imposé, il est, je pense, important de l'accompagner, comme l'a dit l'échevin, Monsieur Diallo, de l'accompagner pour que ça se passe au mieux pour la population et pour, notre commune.

M. le Président: Merci, merci Monsieur le bourgmestre ff. Nous passons au deuxième tour des prises de parole ou réplique. Et donc vous avez une minute. La parole est à madame Garcia Fernandez.

Mme Garcia Fernandez: Merci, monsieur le président. , monsieur l'échevin. Moi, je tiens, je tiens vraiment à saluer votre correction. Contrairement à d'autres de vos collègues, vous prenez vos responsabilités. Vous ne dites pas On a été obligé de vous expliquer pourquoi vous voulez ce projet, même si je ne partage pas votre avis, vous l'avez très bien expliqué. Au niveau du protocole, si une seule des parties ne signe pas bien, le centre ne peut pas voir le jour. C'est ce que d'autres de vos collègues passent sous silence ou essayent de nous faire croire autre chose. Donc vraiment, moi je vous remercie pour votre force de conviction, même si encore une fois, je n'ai pas la même vision que vous, mais je tenais quand même à saluer votre intervention.

M. le Président: Merci. Madame Garcia Fernandez, Monsieur Van Merris, j'ai l'impression que vous n'avez pas pris la parole dans le premier tour, donc vous n'avez pas droit à cette prise de parole, à cette réplique. Du coup, je passe directement à Monsieur Azaoum. La parole est à vous.

M. Azaoum: Oui, Monsieur le président. Ben écoutez, Monsieur Diallo, on vous a très sincèrement entendu, sur ce projet. Donc, j'entends aussi avec beaucoup d'intérêt vos propos. Cela étant, quand même l'histoire des 24 h, là, même si ça a pu, ça a pu percoler durant une discussion avec plein de gardons à l'œil tout de même, cet horaire de 24 h. Et quitte à le corriger, si on voit quand même qu'il y a des perturbations, parce que là, c'est vraiment toute la nuit, quoi que ça a perturbé à un moment, on peut comprendre, mais que ça perturbe 24 h, ça devient difficilement supportable pour les riverains. Merci. J'ai dit.

M. El Khannouss: Merci monsieur. Monsieur Adahchour.

M. Adahchour: Oui. Je vous remercie, Monsieur Diallo. Vous, je crois tout à fait en votre explication. Je ne doute pas de votre sincérité et j'espère que le projet se déroulera de la meilleure des manières. Maintenant, j'aimerais rebondir sur une autre chose, c'est que, on n'est pas contre le projet, hein. Comme dit Monsieur, on ne dit pas stop à la TFA. Ce qui pose problème, c'est le lieu. Je suppose que les personnes qui vont se tourner vers ce lieu sont des personnes en détresse. Et ce n'est absolument pas ce genre de personnes qu'on doit laisser au bord de la route. Donc on n'est pas contre le projet, mais c'est le lieu qui pose problème. Et concernant madame Adi qui

dit on doit trouver un compromis, on fait et on verra bien. Écoutez, on trouve un compromis avec son compagnon pour voir qui aura la plus grande partie du lit avec le médecin pour savoir est ce que je peux prendre autant de sucre dans mon thé, mais pas avec la sécurité d'un quartier. Madame a dit Je suis désolée. En espérant que tout se passe de la meilleure des manières. Ça je ne doute pas. Je ne doute pas de l'explication de Mr Diallo et je souhaite bon courage aux habitants du quartier. Je vous remercie.

M. le Président: Merci Monsieur Adahhour. Mevrouw Sagon.

Mevr. Sagon: Merci beaucoup. Mais pour rebondir sur mon collègue, je pense que le grand souci, c'est que la sécurité du quartier est déjà en danger. En fait, si on prend le métro Haribo pour le moment, tout le monde le sait, c'est inacceptable ce qu'on voit avec nos enfants. Alors, de savoir qu'il y a une solution juste à côté qui fait en sorte que le déplacement est très facile. Quelque part, c'est logique aussi que la région ait choisi exactement ce lieu. Maintenant, ce que j'apprécie beaucoup, Monsieur Diallo, c'est que vous avez parlé de cet accompagnement et je pense que ça va être vraiment la chose la plus importante prochainement. Je vais peut-être essayer d'assumer un peu le rôle d'un vrai là-dedans. Voilà que c'est bien que le collègue a entendu, écouté les inquiétudes et que vous allez travailler avec ça. Et comme ça, on va arriver avec une solution qui amène un peu plus de l'humanité sans que ça ait un impact négatif sur le quartier. Voilà. Merci beaucoup.

M. le Président: Merci. Monsieur El Khannouss pour clôturer sur ce point.

M. El Khannouss: Je remercie Monsieur Diallo pour la justesse de ses mots, pour la maîtrise de ce dossier et surtout son approche pluridisciplinaire en connaissant très bien la situation. Et j'ai entendu quelque chose de très important d'ailleurs, qui a été répété par la conseillère Ecolo, dans ce quartier, on a tout essayé, on a tout essayé dans ce quartier, toutes les politiques de prévention, de répression, ça a été dit par le bourgmestre, entre autres, les arrestations, des consommateurs, mais aussi, des trafiquants. Tout a été essayé dans ce quartier. Je pense que ce projet, qui évidemment ne fait pas, n'a pas l'assentiment de ni les habitants, ni de ma personne d'ailleurs, parce qu'il est arrivé par un moyen, qui n'était pas basé au début sur la concertation, mais moi, je dirais Chiche! Essayons, essayons avec toutes les garanties que l'échevin nous a donné, que la police nous a donné, mais aussi que les partenaires nous ont donnés. Essayons de voir si nous pouvons espérer avoir des résultats probants et concrets dans ce quartier qui en a vraiment besoin. Parce qu'il ne faut pas être aveugle. C'est un quartier qui est déjà défigurée depuis des décennies, et c'est un Molenbeekois de naissance qui vous en parle? On connaissait au moins depuis 30 ou 40 ans, donc c'est le moment ou jamais de tester quelque chose de nouveau et de voir si ça marche ou si ça ne marche pas. Et c'est pour ça qu'il est prévu d'ailleurs qu'il y ait des évaluations de ce projet. Merci pour votre écoute.

M. le Président: Merci. Merci. Donc je sais que je ne vais pas vous demander l'unanimité sur ce point-là. Donc je demande. Je demande aux techniciens d'avoir un tableau de vote et je vous invite à voter pour le point. S'il vous plaît. Je clôture les votes 35 présents, 24 oui, 10 non et une seule abstention. Monsieur Azaoum, une minute pour une justification.

M. Azaoum: Oui. Merci, président. Donc je vous disais à moi, j'ai été vraiment partagée sur ce point parce que bien évidemment, une gestion des risques et bien évidemment on a tout essayé Haribo, cours et au-delà d'avoir tout essayé et beaucoup, les gens qui sont les toxicomanes des Beaucourt, c'est également des Molenbeekois qui ont un parcours ici à Molenbeek-Saint-Jean, qu'un certain nombre d'entre vous connaissent fort probablement également. Donc oui, bien évidemment, on est tiraillé entre cette réalité qu'on ne peut pas masquer, mais en même temps, on cherche aussi la tranquillité, la quiétude du quartier. Les familles ont déjà tellement de difficultés pour ne pas en rajouter d'autres. Et donc c'est clair que c'est un sujet qui est. Voilà, c'est un sujet où on a un petit peu funambules là-dessus et je vous laisse le bénéfice, le bénéfice du doute. Essayez cette expérience et on sera amenés à se revoir, en espérant que quiconque qui commence à y avoir des résultats.

M. le Président: Merci, merci monsieur.

M. le Président: Une pause s'impose, mais juste avant cette pause, je souhaite aborder le point treize pour pouvoir libérer le personnel qui est avec nous aujourd'hui. Donc une séance de section réunie par rapport au plan climat a été faite, ce lundi. Donc, vous avez pu entendre, la présentation de notre personnel. Donc, je présume que toutes les questions techniques ont été posées, ce lundi et qui restent que des questions politiques aujourd'hui. Donc, je vous invite à poser vos questions rapidement, Monsieur Van Merris.

M. Van Merris: Donc moi, c'était présent lundi pour, la section réunie autour de la présentation de ce plan climat. Mais il y a quand même un point qui m'a un peu interpellé, c'est le flou par rapport au financement.

M. le Président: Monsieur, Monsieur, Monsieur Van Merris, est ce que je peux juste donner la parole à Madame l'échevine pour faire une petite présentation avant que vous preniez la parole? Merci, madame l'échevine.

Mme l'Echevine Dostie: Tout le monde n'était pas là à la section réunie. Donc je. Et puis, en plus, c'était huis clos. Donc, les gens qui peuvent suivre le Conseil communal n'ont pas entendu du coup, la présentation. Donc, voilà, je voulais commencer par dire merci. Merci aux citoyennes, aux citoyens, aux associations, aux écoles, aux collectifs locaux et à l'ensemble des services de l'administration. Vous avez été plus de 200 personnes et organisations à contribuer à ce tout premier plan Action Climat de la commune de Molenbeek. Merci tout particulièrement à Alban Aubry, coordinateur du pack, et à Coralie Gourdon, responsable du service développement durable. Sans vous, je n'aurais pas la fierté de présenter ce plan aujourd'hui. Donc merci à Molenbeek. Nous voulons prendre notre part dans la lutte contre le changement climatique. Le changement climatique n'est pas une menace lointaine. Il nous touche ici dans notre commune. Nombre de Molenbeek et Molenbeek subissent déjà les canicules de plein fouet chaque été. Des personnes qui vivent dans un logement où il fait parfois 35 degrés et qui n'ont aucun endroit frais à proximité, où il est possible de se réfugier. C'est pourquoi nous voulons doter Molenbeek d'un outil stratégique, collaboratif, transversal, qui permet de s'attaquer à cette problématique. Pour élaborer son plan Action climat, la commune a bénéficié d'un premier subside régional de 150.000 € entre 2023 et 2025. Il a permis de couvrir le poste de coordination du plan

et un accompagnement par le Bureau d'études et urbanisme pour la démarche participative. Le second subside de 130.000 € nous aidera pour la phase de mise en œuvre du plan, en continuant à couvrir le poste de coordination de celui-ci. L'année 2023 a permis la réalisation d'un bilan carbone de l'administration communale. La commune a également fait appel à l'Institut de gestion de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'ULB pour la réalisation d'un diagnostic des risques et vulnérabilités du territoire. Ce diagnostic a été mis en évidence. Les impacts climatiques ne touchent pas tout le monde de la même manière. À Molenbeek, les quartiers à l'Est, plus denses et plus minéralisés, concentrent à la fois les populations les plus vulnérables et les risques les plus élevés: chaleur, inondation, inondations, sécheresses. C'est pourquoi la justice climatique est un fil conducteur de ce plan. L'objectif est clair: garantir à chaque habitant et chaque habitant un accès équitable à un logement décent, à des espaces verts et un environnement sain. Plus de 300 personnes et organisations ont été invitées à participer à l'élaboration de ce plan. Je vais un peu trop vite. Plusieurs ateliers ont eu lieu avec des habitants et acteurs locaux, ainsi que de nombreuses réunions avec les différents services communaux. Un total de 350 actions a été définies, dont une centaine sont déjà initiées par la commune. Ce plan est vraiment un plan co-construit à partir des réalités de terrain. Il se structure autour de quatre objectifs. Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'administration. Réduire les émissions du territoire. Adapter Molenbeek aux aléas climatiques. Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan et grâce à une méthodologie de priorisation basée sur quatre critères, c'est-à-dire l'impact climatique, la nature de l'action. Les bénéfices sociaux. La faisabilité économique. Nous avons identifié 44 actions prioritaires pour les deux premières années de mise en œuvre. Les autres actions restent en réserve et seront mobilisées selon les opportunités. Parmi les actions prioritaires, il y a par exemple un dispositif d'accompagnement pour aider habitants et copropriétés à réduire leur consommation d'énergie, la rénovation des bâtiments communaux pour atteindre les normes en vigueur. Davantage de locaux vélos pour encourager la mobilité douce. La promotion de Repair Café, de l'économie circulaire, le développement de filières alimentaires locales, la création de potagers pédagogiques dans les écoles, la protection et la valorisation des espaces verts. Un plan d'intervention pour les zones vulnérables aux îlots de chaleur, en incluant les végétaux, la végétalisation des rues et la création des lots de fraîcheur par exemple. Ce sont des mesures concrètes qui amélioreront directement la qualité de vie des BK et mon BK, vous le savez aussi bien que moi, le contexte politique et financier régional est compliqué. Les sources de financement pour certaines mesures essentielles sont donc incertaines. Mais ce plan donne un cap. Il inscrit le climat dans les priorités stratégiques de l'administration et il prévoit un suivi annuel pour ajuster les actions selon les contraintes et les opportunités. Il est à la fois ambitieux, réaliste et profondément ancré dans notre contexte social et économique. Je vous invite donc à l'adopter et à le soutenir. Sa mise en œuvre. Faisons ensemble de Molenbeek un territoire plus résilient, plus durable, plus juste. Je vous remercie.

M. le Président: Merci, Madame l'échevine. Monsieur Van Merris.

M. Van Merris: Donc, comme j'ai dit, à tantôt. Donc, j'étais bien présent lundi à la Réunion, les sections réunies. Le plan climat constitue en effet une avancée nécessaire et je salue sa mise en place car il répond à des enjeux environnementaux

majeurs pour notre commune. Mais malgré tout, on a quand même une série de questionnements. Je comprends que pour la mise en œuvre concrète des actions, vous comptez solliciter des subsides. J'imagine toutefois que si ces financements externes ne sont pas obtenus, la commune devrait intervenir sur fonds propres. Or, c'est vrai que lors de la présentation, on a eu beaucoup de flou par rapport au financement des actions éventuelles. La manière dont ces financements vont être trouvés et où. Et donc on aimerait quand même savoir quel montant ou quelle ligne budgétaire avez-vous prévu pour assurer justement la continuité du plan. Merci.

M. le Président: Merci, Monsieur Van Merris. Madame Barret.

Mme Barret: Coup ça marche. Voilà, je vais m'y faire. Alors la Belgique a perdu deux places dans le classement de l'index de performance du changement climatique. Elle reste toujours non conforme aux objectifs des accords de Paris, tout particulièrement en ce qui concerne les énergies renouvelables, l'usage de l'énergie et les politiques climatiques pour lesquels la Belgique a reçu une évaluation basse. La concrétisation de ce plan dans notre commune reste une très bonne nouvelle. Nous devons malgré tout souligner que Molenbeek est dans les derniers de la classe des communes qui adoptent un plan climat dans notre région. De notre point de vue, l'application de ce pacte devra sans aucun doute dépasser ses ambitions actuelles, qui restent encore très timides. Nous serons attentifs à la bonne gouvernance de ce plan, ainsi qu'au lieu, aux liens, aux lieux comme les liens et aux concrétisations des actions à venir entre les instances communales et les citoyens. J'ai aussi une question Un appel relatif aux subsides pour le maintien du poste de coordination du PAC a été fait pour un maximum de 80.000 €, couvrant la rémunération d'une personne. Et cette proposition a été envoyée aux services communaux le 28 octobre et devait être rentrée avant le 12 novembre. Est-ce que cela a été fait? Est-ce que ça pouvait être fait?

M. le Président: Merci. Madame Barret. Mevrouw Sagon.

Mevr. Sagon: Dankjewel goedkeuring van het klimaatplan, wat zijn we blij. Eh misschien ter informatie of ter achtergrond voor iedereen en ik zal het in Frans echt iedereen mee. Seize. De quoi est-ce qu'on parle ici? On parle du fait que, en 2045, on risque d'avoir des vagues de chaleur pouvant atteindre 50 degrés à Bruxelles. À Molenbeek, on parle du fait qu'en 2050, nous perdrons au moins cinq pour 100 du produit intérieur brut à cause de la chaleur, la sécheresse, l'impact sur nos récoltes. On a une crise de biodiversité gigantesque avec l'extinction de nombreuses espèces animales, en plus d'un effondrement des populations d'insectes. Les insectes qui nous nourrissent à la fin. Et en termes de santé, on observe une hausse énorme de la mortalité liée à la chaleur, notamment pour les personnes âgées de plus de 65 ans et les enfants de moins de trois ans. Ainsi, on est confronté à l'apparition de maladies tropicales, notamment via le moustique tigre. Voilà, ça apparaît maintenant ici aussi. Alors climat. Changement climatique, ça ne couvre pas la situation dans laquelle on est. Même dérèglement climatique. Ce n'est pas ça. On est dans une crise, une crise totale. Je veux créer de l'alarmisme, je veux créer de la peur. Ça ne fait pas partie de ma personnalité. Ik ben iemand optimistisch en positief. Maar op moeten we bang zijn. En dus als we dan komen in de tekst zoals die voor ons ligt eh dan vrees ik dat alarmisme niet zozeer aanwezig is. Ehm wat moeten we doen qu'est-ce qu'on doit faire mitigation on doit diminuer gaz à et on doit adapter notre territoire on doit faire en sorte

que la commune est prête. OK les choses positives peut-être on va, ok maar ik zal het Nederlands doen dan kan ik het sneller doen het plan is op zich heel goed in de zin van dat het eindelijk wordt aangepakt het is op zich heel goed in de zin van dat er een participatief was dat er een groot draagvlak is gecreëerd geweest en ik dank ook echt iedereen hè van de dienst duurzame ontwikkeling de voorbereid metingen was zeer goed. Ja, dankjewel voor de vertaling Mhr. De Blok. Wat ook heel goed was het inzoomen op die prioritaire wijken hè. We weten eh historisch Molenbeek, Weststation, Hertogin, Maritiem, Cureghem, dat is daar waar we gaan moeten investeren. Misschien eerste vraag, waar denkt u mevrouw Raïss om die groene ruimtes te creëren in die zones om dat stedelijk hitte- effect tegen te gaan? Dus als we dan komen aan die kritiek, dat zijn twee punten. Het alarmisme is niet genoeg aanwezig en dat zien we in de selectie van de acties die je prioritair achten. En tweede is de governance, dus de aansturing vanuit de gemeente. Het begint uiteindelijk allemaal met de goodwill, met het willen doen van door de gemeente. Dus als we dan kijken naar bepaalde elementen in dat specifieke strategische pijler, actie 1. Het scheppen voor duurzame ontwikkeling versterken door er expliciet de ecologische transitie en klimaatadaptatie in op te nemen. Ehm dat is veel informatie, het spijt me, maar dat betekent dat in dit plan een open vraag bestaat of dat klimaatadaptatie deel uitmaakt van de functie van de schepen van klimaat. En dat en die actie wordt als niet prioritair gezien. Oké. Dus hè om maar gewoon aan te geven dat het echt er zit nog wel wat fout. Ehm er was ook eh een heel document over ehm governance door burgers hè, dat burgernetwerk gedeelde governance. Wat gaat daarmee gebeuren? Dat zou zeer interessant zijn. Ehm de vraag is ook waar kunnen we extra ideeën aanbrengen hè. Dus bijvoorbeeld tijdens het overleg van maandag dienst urbanisatie die op dit moment niet toelaat om rolluiken te installeren, om de warmte buiten te houden, omdat dat het aangezicht van uw woningen hem niet uniform maakt. Voilà, dat moet ook aangepakt worden. Dat is ook een van die vele acties. Ehm nog een actie waar ik echt van achterover viel. Een vegetarische optie moet aangeboden worden wanneer de gemeente evenementen organiseert en dat is te duur. Doe het gewoon makkelijk, vegetarisch voor iedereen, het is goedkoper en gezonder.

M. le Président: Merci, Madame Sagon. Je donne la parole à Monsieur El Hamouti.

M. l'Echevin De Blok: Merci, monsieur le président.

M. El Hamouti: . Tout d'abord, je remercie tous les acteurs qui ont élaboré ce plan climat. Les techniciens, c'est que les politiques. Moi, j'ai deux petites questions. C'est par rapport à un fonds social climat. Il y a un budget et une enveloppe qui est Européen. C'est une somme de 263 millions qui sera attribuée à la Région bruxelloise. Je voudrais savoir quelle est la quotité qui sera attribuée à Molenbeek. Parce qu'on parle de faire des efforts, de faire tout un travail sur le climat sans budget. Ça paraît un peu difficile. On voit la situation de la Région bruxelloise. Les primes rénovations sont à l'arrêt pour différentes raisons politiques ainsi que budgétaires. Ça, c'est un premier point. Deuxième point, parler du climat ou parler aussi du changement de comportement, ainsi que de simplification de certaines démarches administratives par rapport de la part de l'administration. Je parle ici par exemple des démarches pour l'attribution d'un permis d'urbanisme pour l'isolation de certaines façades côté rue, où il y a complexité de certains départements. Et aussi, on sait qu'aujourd'hui il y a les

pompes à chaleur, c'est le futur et on sait que. Et il faut absolument un permis d'urbanisme dans certains cas, pour l'installation de certaines pompes à chaleur. Voilà ce que je demande, c'est une certaine simplification de ces démarches administratives. Et moi, moi, je voudrais aussi faire encore plus participer la société civile parce que sans la société civile, sans le terrain, on aura difficile à arriver. Moi, je voudrais aussi ne pas tomber parce qu'on a vu le plan propreté qui a été lancé il y a deux ou trois ans. Pour moi c' est un échec malheureusement. Mais là maintenant, je pense avec le nouvel échevin de propreté, j'ai de l'espoir. Et voilà, Je ne voudrais pas qu'on voit le même plan comme celui du plan propreté. Merci.

M. le Président: Merci Monsieur El Hamouti. Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah: Je vous remercie Monsieur le Président, Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe qui a mis. En place ce plan. Je pense que c'est beaucoup d'heures, beaucoup de jours, beaucoup de dialogue, beaucoup de réunions, beaucoup de retours, beaucoup de collaboration avec les autres communes. J'ai fait partie de ceux qui ont participé à la section réunie de ce lundi pour en parler. Je tiens également à remercier Je tiens à faire en sorte qu'on rappelle que c'est quand même une touche positive, qu'on se munit sur un plan de de plan d'action, climat, ce qui n'est pas forcément le cas de toutes les autres communes. Quand j'étais gamin, je regardais un dessin animé qui s'appelait Capitaine Planet. Exactement. Je pense que la sensibilisation et je rejoins mon collègue ici, ici présent, Monsieur El Hamouti, je pense qu'on doit faire participer toutes les classes. Toute la toute la toute la salle car visiblement c'est très bien, c'est très bien. Il faut faire participer à participer toutes les couches de notre société, toute cette lasagne d'une certaine manière. Et effectivement, Capitaine Planète remis au goût du jour. Do Et je pense qu'effectivement il y a un phénomène alarmiste aujourd'hui, celui de pouvoir faire réveiller les consciences et dès le plus jeune âge, et donc là, en l'occurrence, un bon coup de Capitaine Planet dans les écoles Molenbeekoise, je peux vous assurer que moi, ça m'a permis de faire mon petit compostage et tout ce qui va avec. J'ai appris, j'ai grandi comme ça. D'où la raison pour laquelle je tenais à vous remercier. Et je tiens à remercier l'ensemble des acteurs pour ce plan. Je vous remercie.

M. le Président: Merci. Je passe la parole à madame l'échevine pour la réplique.

Mme l'Echevine Dostie: Alors peut être d'abord sur les questions sur les questions de budget. Donc par rapport à la question de savoir, oui, si on demande des subsides pour financer des actions, mais qu'est-ce qui va se passer une fois que les subsides seront terminés? Il y a pas mal d'actions en fait qui sont des one shot, c'est à dire qu'on n'a pas besoin de subsides structurels pour les financer. Par exemple, rénover un bâtiment, voilà, si on a un subside qui permet la rénovation d'un bâtiment, on peut ensuite considérer que l'action est réalisée. Ensuite, par rapport aux lignes budgétaires. Il y a des mesures qui ne coûtent rien. Il y a aussi des. Donc, une centaine de mesures sont déjà en cours. Souvent, c'est dans le budget lié aux services en charge de la mise en œuvre de la mesure que l'on retrouve les financements. Mais, pour connaître donc les budgets spécifiques liés à certaines actions, je vous invite à envoyer des questions écrites. Parce que donc, comme je le disais, une centaine d'actions en cours, vous donnez, là, maintenant, la ligne budgétaire pour chacune de ces actions. J'aurais besoin de plus de quelques minutes. Pour ce qui était de la

question concernant le subside pour la coordination du PAC. En fait, le subside 2026 est uniquement ouvert aux communes qui n'auront plus de subside au 31 décembre 2025. Et donc on n'est pas, on n'est pas concernés par ces subsides, puisqu'on a déjà un subside qui va jusqu'à 2027. Voilà, j'essaie de voir si j'ai loupé des questions sur la quotité par rapport au Fonds social climat et la quotité attribuée à Molenbeek. Là pareil, je n'ai pas la réponse. Et la main oui, je n'ai pas la réponse sous la main. Donc pareil, je vous invite à envoyer une question écrite. Voilà, je crois que j'ai répondu.

M. le Président: Merci, madame l'échevine. , est-ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point. Merci beaucoup. Donc, le point est approuvé. Je vous remercie. Madame Sagon, s'il vous plaît. La parole est à vous.

Mevr. Sagon: J'ai quand même raté quelques réponses. J'avais quand même posé plusieurs questions. J'ai peut-être envoyé en effet par écrit, mais surtout la question de la gouvernance. Il y avait cette idée d'un Burger Network ou dans ce plan Governance and Climate. Il y a quatre propositions qui ont été faites, deux qui ont été sélectionnées. Et la question maintenant, qu'est-ce qui sera fait avec? J'avais aussi la question pour madame Rice sur où dans ces quartiers prioritaires, ces espaces verts pour contrer la chaleur vont être réalisés. Voilà. J'avais encore plein de points aussi, par exemple dans la mobilité active ou je pense qu'on en fait pas assez, on n'est pas assez ambitieux. Pareil pour tout ce qui est communauté énergétique, je pense, on rate une opportunité là. Je comprends qu'il y a des priorités qui ont été faites, mais ça reste malheureusement, à cause de ça, un peu minimaliste.

M. le Président: Madame Sagon, je vous invite à envoyer une question écrite avec toutes vos questions et le service développement durable. On vous répondra certainement à toutes les questions que vous avez soulevées.

Mevr. Sagon: Oui, juste une dernière chose que j'aimerais bien ajouter. , on a. On a déjà discuté aussi le lundi, c'est cette idée que, dans l'idéal, c'est une compétence régionale. C'est quand même très bizarre qu'on gère ça par commune, même si c'est bien contextualisé aussi dans le même plan, ça parle de quartier qui dépasse les frontières des communes, c'est quelque part logique. Et aussi ça aiderait à faire en sorte que les communes les plus riches, les plus vertes, peuvent assister des communes comme la nôtre, qui a vraiment beaucoup plus de défis. Dans cette optique-là, merci beaucoup.

M. le Président: Certes, le développement durable est une compétence régionale, mais la commune a sa responsabilité aussi et à des actions à mettre en œuvre au niveau communal. Je donne la parole à Monsieur El Hamouti.

M. El Hamouti: Merci, Monsieur le président. Je n'ai pas eu de réponse. Je ne sais pas si vous voulez que je vous envoie la question par écrit. Par rapport à l'urbanisme, ce qui a des simplicités, des facilités pour les permis d'urbanisme, pour l'isolation des façades et des pignons qui sont visibles du côté rue. C'est lié au climat aussi. Pour l'isolation de surface.

M. le Président: Merci Monsieur El Hamouti. Je vous invite également à faire une question écrite, comme ça Madame l'échevine vous répondra également à ce à ce niveau-là. Oui, madame l'échevine. Parfait. Donc, à ce que je. On va voter. Donc, est

ce que je peux avoir un écran de vote, s'il vous plaît? Merci. Je clôture le vote. 33 votants 27 oui et 6 abstentions. Ainsi, nous clôturons le point. Madame Sagon, vous voulez justifier votre abstention?

Mevr. Sagon: Oui, merci. Voilà. Juste pour dire qu'on est ravi que ce plan soit là. Il y a aussi plein de choses positives dans ce plan. Bien sûr, je remercie les gens qui ont travaillé là-dessus. Je remercie madame Dostie qui a quand même des compétences, des compétences et des compétences. Alors, on comprend la difficulté et on est prêts à vous aider là où c'est nécessaire. Je pense qu'il y a plein de citoyens qui sont prêts. Ah oui, Non mais ce n'est pas assez ambitieux. Non mais ça j'ai bien expliqué je pense. Oui.

M. le Président: Parfait. Merci madame Sagon. Je remercie à mon tour le service, les personnes qui sont restées jusqu'à 7 h. À suivre le conseil communal. Merci beaucoup au service développement durable. Et voilà. Attendant la suite. Nous prenons une pause. Une pause de quinze minutes. Nous reprendrons à 21 h. Merci.

M. le Président: Donc nous allons continuer nos travaux. , nous sommes au point quatorze. Le point quatorze est relatif au budget communal de l'exercice 2026. Arrêt des crédits provisoires pour le premier trimestre 2026. , à ce que je puisse avoir l'unanimité sur ce point au second. Madame Sagon, la parole est à vous.

Mevr. Sagon: Ja, ik eh de vraag is eigenlijk vooral die voorlopige 12den is dat vooral gelinkt aan de onzekerheid dat er bestaat over wat het gewest gaat doen en wat federaal gaat gebeuren. Eh om het beter te begrijpen waarom dat dat specifiek nu wordt aangevraagd. Eh maar natuurlijk hebben we daar ook een negatieve kant hè. We gaan minder flexibiliteit hebben. Dus als dan bijvoorbeeld de CPAS eraan komt, als er bijvoorbeeld een impact is op het budget ehm dan gaat er minder flexibiliteit zijn. Dus de vraag is echt waarom? Pourquoi est-ce que c'est en lien avec l'insécurité des budgets régional et fédéral ou pourquoi on décide ça maintenant?

M. le Président: Merci Monsieur Houari, la parole est à vous.

M. L'Echevin Haouari: Merci Madame. Pour votre question. Donc, inévitablement, du fait que, le budget fédéral, donc le fédéral est en douzièmes provisoires, la région est en enthousiasme provisoire, en tous les cas jusque-là. Donc, on dépend fortement de ces deux pouvoirs, de ces deux entités. Donc inévitablement, il y a beaucoup d'informations qui nous manquent par rapport à un ensemble de financement inévitable. Il est impossible pour nous d'établir un budget en ce moment même en début d'année. Et donc effectivement, ça dépend aussi. C'est l'une des principales raisons, effectivement. Merci.

M. le Président: Merci monsieur Houari, est-ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point? Parfait, le point quatorze est approuvé.

M. le Président: Le point quinze. Le point seize, le point 17 et le point 18 concernent le CPAS. Et donc je propose de regrouper les quatre points en un seul point. Madame Garcia Fernandez, vous avez la parole.

Mme Garcia Fernandez: Merci, monsieur le président. Moi, j'avais une question pour le point seize. D'après le texte, en fait, on parle de de frais de fonctionnement irrégulier pour 441.824, 51 € de frais d'honoraires pour 63 129 € d'aide sociale, le RIS, on ne devrait pas en parler, mais bon, c'est 540 000 et des sanctions SPP pour 180.000 €. Je me rends bien compte que sans doute on ne peut pas faire le CPAS, on ne peut pas faire autrement. Mais qu'est-ce que vous, au niveau du collège, vous demandez au CPAS pour que ce des évitements, enfin pour éviter de tels dépassements, parce que c'est quand même. Monsieur l'échevin des dépassements irréguliers. Qu'est-ce que vous allez demander pour que ça ne se reproduise plus?

M. le Président: Merci, merci. Madame Garcia Fernandez. Donc, la parole est à madame Sagon, s'il vous plaît.

Mevr. Sagon: Ja, dankjewel. Ik denk dat deze aantal punten zijn waarvoor dat altijd misschien kan iemand naast gaan zitten om een beetje te vertalen. Ehm dit is de eerste keer dat ik de modification budgétaire voor de CPAS meemaak. Ik ben toch een beetje geschokt, maar misschien is het omdat ik niet genoeg achtergrond heb. Ehm dus het gaat bijvoorbeeld over die afsluitende begrotingswijziging goedkeuren. En dan staat er in de begeleidende tekst overwegende dat deze vrijgemaakte kredieten worden herbestemd om onregelmatige kredietverplichtingen te regulariseren. Ja, over welke onregelmatigheden gaat het dan? Ik snap ook niet waarom sommige kosten beter kunnen worden voorzien. Op een gegeven moment komt ook in een van die documenten een inventaris in van fournitures de catering pour le CPAS en dat ik niet goed snap, wat zit dat daar in godsnaam te doen? Want het gaat over de les met oninvorderbare bedragen. Eh dus in het algemeen en ik en ik heb dat al zeer geapprecieerd in het verleden eh heeft u ons altijd op een zeer educatieve manier begeleid om te begrijpen waar dat we voor stemmen. Want ik geef heel eerlijk toe, ik snap niet waar dat we hier voor stemmen zijn. Dus dank u wel.

M. le Président: Merci, Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss: Merci, Monsieur le président. Merci, chers collègues, pour vos questions. Donc, comme ça a été dit, il s'agit ici du compte 2024, donc, de l'année dernière. Et alors, c'est vrai qu'on pourrait réagir comme vous l'avez fait par rapport à la terminologie qui a été utilisée, comme quand on parle d'irrégularités. Qu'on se rassure tout de suite, il s'agit d'une irrégularité au niveau comptable, et non pas par rapport aux investissements qui ont été faits. On parle ici, pour être très précis, de, dépassements dans les factures énergétiques, dans, l'alimentation de nos aînés qui sont hébergés à la maison de repos. Et il y a d'autres dépenses qui ont été vraiment bien précisées dans une totale transparence et expliquées au Conseil, du CPAS, qui d'ailleurs a voté à l'unanimité pour, ce compte. Il s'agit simplement ici de, en termes de procédure, d'une modification budgétaire qui a été demandée malheureusement en fin d'année, parce qu'il faut savoir qu'il y a une nouvelle norme comptable qui nous est imposée et qui fait que nous sommes hors délai et que la commune, de part son rôle de tutelle, a décidé de ne pas valider ces dépassements qui n'ont pas respecté certaines règles. Et donc on se retrouve ici dans une situation où effectivement, nous allons devoir voter un point où la tutelle communale refuse de valider, ce qui va faire que ce coût en 2024 sera transmis au collège réuni pour une décision. Et donc c'est tout à fait nouveau. C'est une première me dit-on, qu'on procède de la sorte. Mais

néanmoins, c'est une étape que nous allons devoir franchir. Je pense que pour les questions, les explications beaucoup plus techniques, je vais laisser l'échevin des finances qui maîtrise mieux la technicité que moi pour le complément d'information.

M. le Président: Merci Monsieur El Khannouss, Monsieur Houari.

M. L'Echevin Haouari: Merci, Monsieur le président. Merci, Madame Sagon et Madame Garcia Fernandez, pour vos questions. Donc, Monsieur le président du CPAS a répondu. Et il maîtrise aussi la technicité. Je me rends compte mais je vais. Donc, le dire autrement, au fait, ce qu'il y a, c'est que, au compte du CPAS, le compte 2024 du CPAS, il y a eu un résultat négatif de 2 millions et demi d'euros. Donc, les raisons de ce résultat négatif étaient dues principalement à des dépassements de crédits budgétaires. Ça veut dire qu' on a prévu une enveloppe, budgétaire, qu'on pouvait épuiser, mais qu' on a dépassé cette enveloppe principalement au niveau de l'aide sociale et au niveau des frais de fonctionnement. Alors, il y a eu une modification budgétaire. Donc, mon premier jour d'activité à la commune, le 17 décembre 2024, il y a eu un comité de concertation pour une modification budgétaire du CPAS, donc déjà, présenté une modification budgétaire comme ça en fin d'année, à quatorze jours du Nouvel An, c'est déjà spécial. Bon, voilà, c'était le cas. Le CPAS à l'époque demandait un supplément de 1 million d'euros par rapport à la dotation communale. Le comité de concertation, le collège et le Conseil ont accordé ce million. Donc, ce qui était incompréhensible, c'est que malgré le fait que le collège a accordé ce million qu'on arrive encore à dépasser de manière importante, surtout au niveau des frais de fonctionnement de plus de 500.000 €, cela sans accord, du Collège, du Conseil, du Bureau permanent du conseil du CPAS, sans aucun accord, ces dépassements ont eu lieu. Alors pourquoi le collège réforme? Pourquoi le collège refuse les dépenses de fonctionnement spécifiquement? Parce qu'on a qu'on considère que le 17 décembre, au moment où le CPAS est venu demander d'augmenter sa dotation de 1 million d'euros. Quand ils avaient connaissance de ces dépassements de dépenses au niveau des frais de fonctionnement. C'est pour ça qu' on a réformé, parce que cette manière de faire n'est pas conforme au règlement, bien que, comme l'a dit le président du CPAS, ce sont des dépenses réelles, c'est bien des factures, c'est bien des prestations qui ont eu lieu. L'irrégularité est bien comptable, elle n'est pas, elle n'est pas par rapport aux factures. On ne conteste pas la véracité des factures. Par contre, la dépense par rapport à l'aide sociale, les dépassements par rapport à l'aide sociale ont été acceptés. Pourquoi? Parce que c' est inconcevable pour nous, pour vous aussi je suppose, de dire vous ne payez pas l'aide sociale parce qu'on serait en dépassement. Là, il s'agit de la sécurité alimentaire. Il s'agit de la sécurité financière, alimentaire des usagers molenbeekoïses bénéficiaires du revenu d'intégration du CPAS. Donc là, bien sûr, la dépense malgré le dépassement a été acceptée. Par contre, pour les frais de fonctionnement. Donc, on fait une réforme, ça veut dire qu' on refuse ces frais de fonctionnement tels qu'ils ont été, tels qu'ils ont été inscrits au niveau du compte du CPAS. Maintenant, une fois que le point passe ici au conseil communal. Ça sera transmis au collège réuni, le collège réuni, qui est donc la tutelle des CPAS en région bruxelloise. Et donc on verra ce que va dire le collège réuni par rapport à cette démarche, donc de réforme des comptes du CPAS. Vous posez une question par rapport aux irrécouvrables, Madame Sagon. Ceci aussi, on ne peut que les accepter. Pourquoi? Parce que les irrécouvrables, ce sont des droits à recettes. Ça

veut dire que ce sont des choses que le CPAS espère avoir. Dans le cas du CPAS, il s'agit souvent de récupération d'aides sociales indues. Donc, l'aide sociale est payée, mais on se rend compte que finalement la personne n'était pas dans les conditions. Mais entre-temps, elle a reçu un montant, elle a reçu un mois ou deux mois. Donc le CPAS doit faire un dossier de récupération. Bon, vous savez que souvent ces personnes-là sont des personnes fragiles financièrement, probablement même plus que probablement insolvable. Donc la récupération reste difficile. Donc quand le CPAS, après enquête sociale, démontre qu'il ne peut plus récupérer ces sommes là et c'est après des années, ça ne se fait pas après une ou deux semaines. Après des années, il s'avère ou peut être que la personne est décédée, que la personne on n'a plus de trace de la personne qu'elle a quitté le pays ou autre. Donc ces sommes là, ces droits constatés, donc ces droits recettes doivent être abandonnés pour ne pas laisser dans la comptabilité du CPAS des choses qui ne seront plus jamais perçues. Donc on. Le seul moyen, enfin la manière comptable de les laisser, de les abandonner, c'est de les mettre en irrécouvrables. Et donc effectivement, les irrécouvrables, c'est une charge pour le compte du CPAS. Et puis madame Garcia Fernandez, vous avez donc vous aussi. Vous avez posé une question par rapport. Alors, par rapport aux différents points de la modification budgétaire de clôture, la modification. Le point 16, c'est la modification budgétaire de clôture. En fait, c'est juste une modification budgétaire technique. Celle-ci a aussi été réformée. Pourquoi? Parce que le collège estime qu'une modification budgétaire de clôture ne doit pas venir impacter la dotation communale. Ça veut dire qu'il peut y avoir une modification budgétaire technique. On transfère des crédits budgétaires d'un article à un autre, d'une sous fonction budgétaire à une autre, mais sans impacter la dotation, la dotation communale, ici, la modification budgétaire de clôture. Elle a été réformée parce que, tel que ça a été fait, on a pris des crédits d'une activité qui est subsidiée à 100 % et on les a transférés dans une activité qui n'est pas subsidiée. Le résultat direct, c'est qu'on a aggravé le déficit du CPAS et, par conséquent, augmenté à travers cette modification budgétaire de clôture, la dotation du CPAS. Donc, c'est pour ça que ça n'a pas été accepté. Enfin, un dernier point, Je ne sais pas si vous avez posé la question ou non, c'est le fonds pour créances aléatoires. Voilà. Donc en fait, le fonds pour créances aléatoires, lui aussi vient aggraver le déficit du CPAS. C'est quoi le Fonds pour créances aléatoires? C'est quelque chose qui existe que dans les CPAS. Ça n'existe pas au niveau communal. Au fait, étant donné que le CPAS n'a pas une réelle autonomie financière, donc la loi, les règlements comptables lui permettent de se créer un fonds ou une sorte de fonds de roulement, ou un fonds pour les éventuels non-perception des récupérations. Donc il y a des critères. Il y a quatre catégories de critères au niveau de calcul. Au niveau des fonds pour créances aléatoires, c'est 10 % de l'ensemble des droits constatés ouverts, c'est un pourcentage des récupérations de l'aide sociale, etc. Je ne vais pas rentrer dans les détails techniques, en tous les cas pas au conseil communal. Je le ferai en section réunie éventuellement si vous le désirez. Et donc le CPAS a le droit même de créer ce fonds pour créances aléatoires, ce fonds pour créances aléatoires et variables. Donc, une année, il peut être diminué. Ça veut dire que ça vient diminuer la. Le Mali ou du compte du CPAS, ou il peut être augmenté quand il est augmenté comme cette année, comme en 2024. Donc, il a été augmenté, donc c'est venu aggraver le déficit du CPAS. Mais il faut savoir que c'est une obligation légale pour un

CPAS d'avoir un fonds pour les créances aléatoires. Voilà, j'espère avoir répondu à vos questions.

M. le Président: Merci Monsieur l'échevin, pour toutes ces clarifications et explications. Je donne la parole à madame Garcia Fernandez pour la réplique.

Mme Garcia Fernandez: Monsieur l'échevin, j'ai encore une question. C'était peut-être dans les slides, mais il y en avait tellement. Je n'ai pas. Je n'ai pas eu le temps de les lire. Ce que je voudrais savoir. Je voudrais connaître en fait le montant des irrécouvrables et sur quels exercices.

M. L'Echevin Haouari: Pour faire simple, il y a un point réservé exclusivement aux irrécupérables et c'est le point huit. Voilà. Au fait, c'est l'ensemble de la liste des irrécupérables. Vous avez toute la liste des irrécupérables. Le montant total, c'était je, c'était autour de 1 million. C'était autour de 1 million, je pense. De mémoire, c'était autour d'un million d'euros. Et donc ces différentes années, comme vous le soulignez, c'est effectivement différentes années. Ces différents exercices, effectivement, c'est différent, mais vous avez toute la liste des irrécupérables, de la même manière que vous avez la liste de tous les engagements qui doivent être portés à l'exercice suivant.

Mme Garcia Fernandez: Voilà, beaucoup.

M. le Président: Parfait! Merci beaucoup pour toutes ces explications. Du coup, est-ce que je peux avoir l'unanimité pour le point quinze, seize, 17 et 18? Parfait, merci beaucoup.

M. le Président: . Nous passons aux points de Madame Raïss. Donc le premier point, de ces matières, c'est le point 19, et c'est un point qui est relatif aux marchés de services concernant la maintenance des installations techniques du complexe sportif Louis Namèche. Ah! C'est monsieur Haouari, pardon. Donc Monsieur Haouari, est-ce qu'il y a des questions par rapport à ce point-là? Non. Est-ce que je peux avoir l'unanimité? Merci.

M. le Président: Nous passons au point 20. Le point 20 est relatif au département infrastructures et développement urbain. Et donc nous avons un contrat de quartier durable autour du Parc de l'Ouest. Opération 1. 2 centres de jeunesse. Donc, c'est une convention entre la Commune et la Commission communautaire flamande relative à la coopération occasionnelle pour la réalisation du projet du Centre de jeunesse Centrum Ouest. Est-ce que je peux avoir l'unanimité pour le point 20?

Mevr de Schepen Raïss: C'est juste une correction de l'adresse.

M. le Président: Merci beaucoup Madame l'échevine.

M. le Président: Le point 21 est un point retiré .

M. le Président: Nous passons au point 22. Le point 22 est relatif à une étude de pollution du sol. , par traitement public pour le bien, rue de Courtrai, numéro 51. Et donc c'est une autorisation à Bruxelles Environnement? Là, je vois que plusieurs personnes sont inscrites. Donc, madame l'échevine, un petit mot d'explication.

Mevr de Schepen Raïss: Donc, dans le cas du cas-ci, cassis afin de pouvoir aménager le futur parc jardin vivant. La commune doit faire plusieurs études concernant la pollution du site et donc également sur la parcelle du bien. Courtrai 51. Étant donné que la parcelle est contaminée par une pollution du sol orpheline et que Bruxelles Environnement a lancé une procédure de traitement public visant plusieurs autres biens privés situés dans le même îlot, Bruxelles Environnement propose de également prendre en charge l'étude des risques liés à la parcelle communale. Pour cela, le Conseil doit marquer son accord. Et pour info, Bruxelles Environnement fera cette étude gratuitement.

M. le Président: Merci, Madame l'échevine, Monsieur Van Merris.

M. Van Merris: . Étant donné que le terrain rue Courtrai 51 est contaminé, quelle mesure la commune prévoit-elle de prendre après l'étude de l'environnement, pour garantir la sécurité des habitants et l'aboutissement du projet de jardin vivant? Merci.

M. le Président: Merci monsieur Van Merris. Mevrouw Sagon. Wat verwachten we, is dat Pfas, asbest. .. ?

Mevr de Schepen Raïss: Je n'ai pas encore eu de détails au niveau de ce qu'on va trouver à ce niveau-là, mais le bureau d'étude va se pencher en la matière pour venir avec des propositions selon l'étude de ce que va révéler l'étude. Donc, si vous voulez, une fois qu'on a les résultats, je reviens par écrit, je ne sais pas, c'est la même chose. Je reviens par écrit en donnant le rapport de pollution de sol plus ce que le bureau d'étude va préconiser en la matière.

M. le Président: Merci Madame l'échevine. Est-ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point? Parfait. Merci.

M. le Président: Nous passons au point 23 et c'est une demande d'autorisation d'expropriation au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du bien. Monsieur Van Merris, oui, vous avez la parole.

M. Van Merris: Donc. Étant donné le recours à la procédure d'extrême urgence pour l'expropriation des parcelles de la rue d'Ostende septante quatre, quelles mesures la commune prévoit- elle, pour garantir la transparence de la procédure et informer les propriétaires et les habitants concernés? Merci.

M. le Président: Merci, Madame l'échevine.

Mevr de Schepen Raïss: Alors, il faut savoir qu'on est, . On est rentré en contact à plusieurs reprises avec les différents mandataires du propriétaire, à six reprises, on a même fait des offres, il y a eu des négociations, et cetera. Et c'est dû au fait que, ça ne se passe pas très bien au niveau de la communication, on n'a souvent pas de retour ou bien, clairement, des propositions un peu loufoques qu'on propose de passer par une expropriation et lorsque l'expropriation sera effective, le contact n'est bien sûr pas rompu, vu que nous sommes dans l'obligation de rester en contact avec les mandataires du propriétaire. Donc ce n'est même pas le propriétaire direct, ce sont les mandataires du propriétaire. Et de rester transparents. Vu que la région est aussi impliquée dans tout ça. Donc le contact n'est pas rompu de notre part, c'est plutôt de

leur part que l'information coince, ou il n'y a pas de cohérence, ou je ne peux même pas me prononcer parce qu'on n'a même pas de détails à ce niveau-là, on n'arrive vraiment pas à avoir de sources sur ce qui se passe. Et donc nous, on garantit en tant que communes, mais aussi la région, d'être transparent à ce niveau-là et de communiquer tout ce qui va en ressortir. Ça, c'est tout à fait logique et normal.

M. le Président: Voilà. Merci, Madame l'échevine. Est-ce que je peux avoir lu unanimement pour ce point? Merci.

M. le Président: Nous passons au point 24 et c'est une modification de l'article treize du règlement d'attribution des logements communaux. Madame Garcia Fernandez.

Mme Garcia Fernandez: , oui, merci, monsieur le président. Moi, je voulais savoir, en fait, comment vous pouvez garantir que vos baux courts et vos opérations tiroirs ne mettront pas les familles dans l'instabilité et qu'elles seront effectivement relogées à temps dans un logement adapté et en toute transparence? Merci.

M. le Président: Merci. Madame Garcia Fernandez, Monsieur Ouassari.

M. Ouassari: Merci, monsieur le président. Moi, j'ai deux questions. Savoir qui est membre de la commission d'attribution des logements communaux et comment peut-on vérifier les critères et les décisions? , par rapport aux attributions.

M. le Président: Merci, Monsieur Ouassari, Monsieur l'échevin.

M. L'Echevin De Block: , plusieurs associations, donc je pense qu'il y a des représentants de la rue. Bonne vie. , je veux bien vous faire parvenir, je pense que la même sur le site, en fait, la composition du comité d'attribution, si vous voulez que je vous envoie. Donc aujourd'hui, les opérations tiroirs. C'est bon si ça concerne des logements publics. Voilà, le but est qu' on fait des rénovations, on déplace les gens dans un transit et ils reviennent dans nos logements publics. Là, on a plus ou moins les mains libres. Évidemment, Si, si, j'ai bien compris, dans certains cas, ici ce sont des logements dont on ne sait pas ceux qui vont rester des logements. Donc là on doit trouver des alternatives à l'intérieur de notre parc de logements. Dans le privé, c'est particulier la négociation avec des propriétaires quand ils font des travaux, d'accepter en fait, des locataires pour le même loyer complique les opérations tiroirs spécifiquement dans le privé pour organiser cela. Donc, voilà, c'est quelque chose que l'on est en train de démarrer pour nos logements publics et on va tester, je pense, entre autres, la législation qui permet depuis quelque temps que, quand il y a, par exemple, des logements insalubres et qui sont. Et les locataires sont obligés d'être relogés, que le nouveau code du logement permet que le propriétaire soit responsabilisé dans une partie ou entièrement de ce relogement. Voilà. Donc, on est en train de d'expérimenter pour permettre à des gens, à plus de gens de retourner dans leurs logement parce que sinon, chercher de nouveaux logements. Et vous comprenez aujourd'hui que la situation sur le marché locatif est juste infernale.

M. le Président: Merci Monsieur l'échevin. Est-ce que je peux avoir l'unanimité pour le point 24? Parfait.

M. le Président: Nous passons au point 25 relatif à une approbation de la convention de collaboration avec l'ASBL Moka. Est-ce que je peux avoir l'unanimité aussi pour ce point. Parfait.

M. le Président: Le point 26 est relatif aux emplois vacants pour les nominations aux un du 2026 dans l'enseignement néerlandophone. Madame Sagon.

Mevr. Sagon: Eh ja, ik weet dat hier gewoon over een vaststelling gaat, maar de vaststelling is natuurlijk wel problematisch, maar dat weten jullie eh evenals wij. Zijn er initiatieven vanuit de gemeente om specifiek leerkrachten naar Molenbeek toe te trekken? Wat zijn de oplossingen die vanuit de gemeente komen om die scholen te helpen om vakantieboekingen te vullen?

M. le Président: Madame Raïss.

Mevr de Schepen Raïss: Vanuit Molenbeek zijn we zeer actief in. Twee van onze vijf scholen heeft ervoor gezorgd dat veel leerkrachten zijn blijven zijn gebleven pardon plus het trekt ook een aantal nieuwe leerkrachten aan ten tweede blijft onze eh onze directies plus leerkrachten heel actief op sociaal media om eigenlijk vacatures te posten en ervoor te zorgen dat we nieuwe kandidaten kunnen vinden. Dus we blijven op alle terreinen heel actief en zorgen eigenlijk proactief naar nieuwe kandidaten, nieuwe leerkrachten en trachten ze eigenlijk te motiveren om bij ons les te kunnen geven. Het is een Brussels probleem, zelfs een probleem dat in Vlaanderen voorkomt. Het is nog moeilijker om leerkrachten te vinden in Brussel. De meeste komen vanuit Vlaanderen. Wij proberen incentives te creëren hier in Brussel, maar spijtig genoeg worden ze nagebootst in Vlaanderen die nu wordt die incentives zijn nu geen incentives voor Brussel spijtig genoeg. Maar eh, zoals ik daarnet zei, we blijven echt proactief. Onze directies zijn echt heel actief op Facebook groepjes, WhatsApp groepjes om eigenlijk ervoor te zorgen dat we leerkrachten bij ons kunnen lokken.

M. le Président: Dank u wel. Est-ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point également? Merci.

M. le Président: . Nous passons aux points 27 relatifs à la prévention. Un subsidie à l'ASBL Transit 2025, donc une approbation de la Convention pour 2025. Et là, nous avons une question de Monsieur Van Merris.

M. Van Merris: Oui, ça va être simplement une question. Donc je voulais savoir si le montant du subsidie était de 14.800 €, pour cette année, c'était la même que le subsidie des années précédentes.

M. le Président: Merci monsieur Van Merris. Monsieur le Bourgmestre faisant fonction.

M. le Bourgmestre: écoutez donc. Je vais vous répondre par écrit, si vous permettez.

M. Van Merris: D'accord.

M. le Président: Merci. Est-ce que je peux avoir l'unanimité pour ce point? Merci.

M. le Président: Nous passons aux points, qui sont déposés par les conseillers communaux. Et donc, le premier point qui a été déposé, c'est une question orale, posée par Monsieur Van Merris, une question relative au Conseil des jeunes. La parole est à vous, Monsieur Van Merris.

M. Van Merris: Merci. Donc ça va en effet, une question orale par rapport au Conseil des jeunes. Le Conseil des jeunes est un organe important pour associer les jeunes de notre commune à la vie démocratique et aux décisions qui les concernent. Pour cette législature 2025 2028, pourriez-vous préciser la composition actuelle du Conseil des jeunes et les modalités de désignation ou d'élection des membres, les commissions thématiques en place et le rôle concret dans le suivi des projets? Les moyens humains et financiers alloués afin que ce conseil puisse proposer et mettre en œuvre les initiatives efficaces. Les actions ou projets déjà réalisés ou en cours depuis le début de cette mandature. Les mesures prévues pour garantir la diversité et la représentativité des jeunes au sein du Conseil. Merci.

M. le Président: Merci. Je vous avertis juste que nous allons commencer les questions les d'actualité. Donc nous avons 30 minutes pour les questions orales. Donc, nous avons eu 30 minutes pour cette partie, cette partie. Donc chaque conseiller a droit à deux minutes et quatre minutes pour que le collègue puisse répondre. Nous clôturons, du coup, les questions d'actualité, à 22 h 15. Monsieur Diallo.

M. l'Echevin Diallo: Merci pour votre question en lien avec le Conseil des jeunes, ce que je peux vous répondre aujourd'hui, il n'y a pas de conseil de jeunes aujourd'hui, quand nous, je suis arrivé, nous avons dit, Essayez de travailler sur le service de jeunesse. Parce que quand je suis arrivé, je suis resté presque trois mois sans savoir s'il y avait un conseil de jeunes. , l'ancien animateur, en as que, j'ai essayé de rencontrer à deux reprises pour. Okay, l'ancien animateur, je l'ai rencontré à des reprises pour, un peu comprendre son travail, mais malheureusement, on n'a pas eu le temps nécessaire pour qu'il puisse me présenter parce qu'il m'avait parlé qu'il y avait un conseil de jeunes qui était en cours, que je n'ai pas rencontré. Après quatre mois, j'ai rencontré les anciens, qui étaient là avant cet animateur qui, par hasard, j'ai rencontré une des membres qui m'a parlé, où on m'a présenté. Elle s'est présentée en disant que je faisais partie de l'ancien conseil de jeunes. Et j'ai rencontré cette équipe, cette équipe-là, pour un peu comprendre un peu leur rôle en tant qu' anciens, parce qu'elle se définissait comme ça. Et je leur ai dit ben tant mieux que je vous rencontre parce que je partirai de votre expérience pour pouvoir peut-être apprendre un peu sur la réalité. Parce qu' il y avait les deux équipes qui étaient là, eux et l'équipe qui était déjà accompagnée par l'animateur qui était là en ce moment. Mais malheureusement, puisque je n'ai pas rencontré cette équipe là, ce des conseils des jeunes, j'ai dit Et de l'autre côté, ici, pendant les sept mois passés ici, on a dit travailler pour repositionner le service jeunesse qui aujourd'hui, on a engagé aussi un nouvel animateur qui va relancer pour pouvoir mettre en place un nouveau conseil de jeunes. Donc pour le moment, c'est le trois novembre ici que l'animateur a été engagé. Nous travaillons avec l'équipe du conseil des jeunes qui étaient là, les anciens qui étaient là depuis en 2023. Donc, ces gens, on essaie de voir comment relancer une nouvelle équipe de conseil de jeunes. Donc, je viendrai avec les éléments nécessaires et les infos. Et peut-être l'équipe qui serait élue serait présente. Viendront ici pour présenter, se

présenter, mais aussi avec les missions qui seront assignées à ce nouveau conseil. Maintenant, aujourd'hui, la procédure, parce que vous demandez aussi une question en lien avec la procédure de sélection, qu'est-ce qu'elles sont les. Attention, c'est comme l'idée de d'abord de mettre en place un service de com en première ligne, puisque le service jeunesse qui existait avant jouait un rôle de seconde ligne qui s'occupait d'accompagner les acteurs en leur octroyant des subsides, mais aussi à organiser, à soutenir certains projets sur le terrain. Notre mission, c'est faire en sorte que ce conseil de jeunes soit le plus représentatif. Pourquoi? Parce que Molenbeek, avec la diversité, reste quelque chose qu'on ne peut pas faire. Et donc on doit être partout, que ça soit, dans les écoles, que ça soit dans les maisons de quartier, que ça soit dans les associations qui ont accompagné les jeunes, les acteurs de la jeunesse, mais aussi des jeunes qui ne sont pas dans des associations ou qui ne sont pas répertoriés à des structures, reconnues par la commune ou par la, par l'associatif en général. Donc, on se battra pour faire en sorte que, nos jeunes du Conseil de jeunes soient vraiment bien représentés. Ça, c'est une mission qu'on se donne parce que, pour réussir, la question de la jeunesse, nous devons faire en sorte pour que ça puisse être le plus représentatif. Ça, c'est par rapport à la représentation. Concernant le budget aujourd'hui, il m'est impossible de définir le combien, mais la seule chose qu'on a décidé, parce que ça fait partie aussi de notre politique de déclaration, la déclaration de politique communale, que le futur conseil des jeunes aura un budget de fonctionnement. Pour le moment, le budget n'est pas défini parce qu'on n'a pas de conseil. On vient juste de remettre un service jeunesse en place qui a été relancé. Et une fois que les équipes seront au complet. Bon, ici on est presque à la fin, on ne peut pas budgétiser pour, pour un service qui n'existe pas, il n'y a pas de conseil, donc il n'y a pas de budget. Donc on ne va pas faire semblant de faire. Je ne vais pas. Donc. Mais pour l'année prochaine, une fois que le budget communal, puisque on a essayé d'introduire et le cadre serait. Une fois que tout sera clair, je viendrai avec un montant bien détaillé, parce que c'est un budget qui va passer au conseil communal. Rien ne se passera en lien avec ce projet-là qui ne passerait pas au conseil communal. Et je ne sais pas si aujourd'hui les réponses que je donne ici sont suffisantes aujourd'hui, mais dans l'avenir, j'essayerais de venir avec d'autres réponses une fois que le cadre serait bien.

M. le Président: Merci monsieur l'échevin.

M. le Président: . Donc nous passons à une deuxième question d'actualité. Par contre, juste pour un petit peu respecter, le règlement d'ordre intérieur. Donc on va devoir alterner entre les questions, posées par les conseillers communaux. Donc je passe à un autre parti politique avant de vous redonner la parole. Pour poursuivre sur les questions d'actualité que vous avez posées. Donc, nous passons à une question d'actualité déposée par le groupe PTB. Et du coup, c'est. Madame Chelh, la parole est à vous.

Mme Chelh: Ce 25 novembre, nous marquons la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. 22 féminicides ont déjà été recensés en Belgique depuis le début de l'année 2025. 22 femmes tuées parce qu'elles étaient des femmes. Et nous savons que ce chiffre ne reflète qu'une partie de la réalité. Combien continuent à subir des violences physiques, psychologiques, économiques ou

sexuelles sans que cela n'alerte les autorités? Une femme sur trois sera confrontée au cours de sa vie à des violences. C'est un chiffre glaçant, mais surtout une réalité quotidienne, ici même, dans nos quartiers, dans nos rues, parfois même au sein de nos foyers. A cette situation dramatique s'ajoute un contexte politique et social qui fragilise encore davantage les femmes. Les mesures antisociales du gouvernement, les coupes dans la sécurité sociale, l'exclusion du chômage, le recul de l'âge de la pension touchent de plein fouet les femmes, particulièrement celles issues des milieux politiques. Ces politiques augmentent la précarité, renforcent la dépendance économique et rendent encore plus difficile la possibilité de quitter une situation de violence. Je souhaiterais savoir ce que la Commune a l'intention de faire.

M. le Président: Merci, madame Chelh. Madame l'échevine, la parole est à vous.

Mme l'Echevine Dostie: Merci pour votre question et pour rappeler l'enjeu majeur qu'est la lutte contre les violences faites aux femmes. Comme vous le savez. Vous l'avez souligné, les chiffres sont dramatiques. Les féminicides et les violences conjugales restent une réalité quotidienne, y compris dans nos quartiers. La précarisation sociale fragilise encore davantage les femmes, rendant plus difficile la rupture des situations de violence. Nous partageons totalement ce constat. Ce que la commune met en place à l'occasion de la Journée internationale du 25 novembre aura lieu le 27 novembre, en raison des grèves prévues courant de la semaine prochaine. Donc, on a prévu une série d'actions de sensibilisation, comme un point info avec des représentants de la Maison des femmes et de la cellule Eva, un service de police qui accueille les victimes de violences sexuelles et intrafamiliales, qui sera devant la maison communale. Il y aura une distribution de ruban blanc et de flyers pour informer les habitants et rappeler les dispositifs de soutien. Nous avons prévu une action participative, symbolique, avec l'installation d'un panneau blanc où habitantes, habitants, agents communaux seraient invitées à laisser une empreinte de main en peinture mauve et un message contre les violences. Ce panneau sera ensuite installé dans la salle des pas perdus de la maison communale. J'ai d'ailleurs ce soir de la peinture mauve avec moi. Donc s'il y en a qui sont intéressés de faire à la fin de ce conseil communal une photo avec la main mauve. Voilà, vous êtes ou vous êtes les bienvenus. Ce sera l'occasion aussi de, en tant que conseil communal, manifester notre soutien à la lutte contre les violences faites aux femmes. Il y aura également une exposition qui s'appelle Le neuvième doigts de la main, un récit autour d'un féminicide transformé en hommage à la vie, le 27 novembre. Le vernissage sera donc le 27 novembre à onze 13 h, et l'exposition sera visible du 27 novembre au 4 décembre dans la salle des Pas perdus. Vous êtes tous et toutes, bien entendu, cordialement invités. Et puis il y aura un drapeau symbolisant la lutte contre les violences faites aux femmes, qui sera également hissé sur la maison communale. Ces actions ne sont bien sûr pas une fin en soi, mais elles sont essentielles pour visibiliser la problématique, informer le public et rappeler les ressources disponibles à Molenbeek et ailleurs pour lutter contre les violences. Au-delà de cette journée, nous soutenons les dispositifs structurels aidant à lutter contre les violences faites aux femmes. La commune s'est par exemple récemment associée au Logement Molenbeekois et à l'asbl Talita. Pour mettre en place des solutions de relogement pour les victimes de violences intrafamiliales. Cette collaboration permet la création de cinq logements de transit destinés à accueillir temporairement des victimes accompagnées par Talita. De son

côté, le logement Molenbeek offrira des logements sociaux durables à ces personnes une fois leur période de transition achevée. Cette collaboration permet donc d'offrir une solution immédiate, sécurisée et digne, afin qu'une femme ne doive jamais choisir entre rester dans la violence ou se retrouver à la rue. La commune soutient par ailleurs le travail quotidien de la Maison des femmes et du réseau associatif local, qui permet d'offrir notamment un accompagnement psychologique, social, administratif, une orientation vers des services spécialisés, ce genre de choses. Et de manière générale, nous avons pour ambition de renforcer l'accès à l'information pour que chaque femme sache vers qui se tourner en cas de situation de violence. Nous voulons également poursuivre les actions de prévention et veiller à l'intégration systématique de la dimension de genre dans toutes nos politiques sociales et de lutte contre la précarité. Car vous avez raison, précarité et violence sont intimement liés. Je vous remercie.

M. le Président: Merci, Madame l'échevine.

M. le Président: Et pour continuer aussi cette diversité des questions orales déposées par les différents partis politiques, je donne la parole à madame Barret.

Mme Barret: Ça marche! Coup dur pour notre magnifique projet qui animait les rues de Molenbeek. Molenbeek n'a finalement pas remporté le titre de capitale européenne de la culture. Même si ce moment peut sembler être une pause dans cette aventure, il ne signifie certainement pas la fin, a déclaré l'organisation derrière Molenbeek for Brussels 2030. Des projets tels que le retour de la nature dans la ville, l'ouverture d'espaces publics à la créativité et aux rencontres, la valorisation de la voix des jeunes et l'ancrage de l'art dans la vie quotidienne continueront à se développer. Veillons à ce que l'énergie, les liens et les collaborations qui se sont créées ne s'essouffent pas. Bruxelles a grandement besoin d'un projet fédérateur et tous les partenariats qui se sont forgés au cours des trois dernières années, ainsi que le travail préparatoire pour Molenbeek 2030, constituent une base très solide à cet effet. La question est également posée à la région à l'heure actuelle, à savoir quelle sera la suite de ce projet et comment la région peut soutenir Molenbeek 2030. Plan B pour notre commune. Cette question est tout aussi pertinente, d'autant plus que la stratégie culturelle de la déclaration politique communale est explicitement liée à Molenbeek 2030. Nos questions. Quelles premières mesures prévoyez-vous pour la mise en œuvre de la stratégie culturelle de Molenbeek 2030? Comment comptez-vous impliquer durablement les centaines de bénévoles de Molenbeek 2030 dans la vie culturelle de Molenbeek? Toute cette énergie peut être redirigée. Qu'advient-il du budget prévu de 4 millions d'euros? Louvain, qui a remporté le titre, a tendu la main à Bruxelles. Êtes-vous prêt à examiner avec le ministre flamand de la Culture et le bourgmestre de Louvain, comment Bruxelles et Molenbeek pourraient tout de même être impliqués? Merci.

M. le Président: Merci, madame Barret. Je donne la parole au bourgmestre. Faisant fonction pour la réponse.

M. le Bourgmestre: Merci. Merci beaucoup pour votre question. Donc quid de l'après décision du jury. Quel avenir pour la stratégie culturelle? Au nom de la commune et à titre personnel, nous sommes très déçus par la décision, comme vous pouvez l'imaginer, du jury européen, qui a choisi la Ville de Leuven, candidature confortable

comportant beaucoup moins de risques à tous les niveaux. We zijn niet op de hoogte van een verzoek tot samenwerking met Leuven, maar we staan uiteraard volledig open. Depuis la date de la décision du jury, nous n'avons pas pu rencontrer l'équipe de Molenbeek 2030, notamment pour activer le plan B. Bruzz brak vorige week niet het nieuws over een verzoek van MB2030 aan het gewest Brussel voor de financiering van à West Bruxelles au stade Warren Financier Center Ward van meer dan 10. 000. 000 € betreffende de behoeften van een plan B. Molenbeek 2030 a également invité la semaine dernière l'ensemble des acteurs qui ont participé à la candidature à une soirée de remerciement programmée le 27 novembre. Il y aura probablement à cette occasion quelques informations sur ce plan. En ce qui concerne le montant de 4 millions contenus dans le dossier de candidature, c'était aussi un budget régional transitant par la commune pour être directement reversé à Molenbeek 2030.

M. le Président: Merci Monsieur le bourgmestre.

M. le Président: Je passe du coup à monsieur Van Merris pour sa question d'actualité.

M. Van Merris: Oui, je constate que la majorité n'est plus en nombre puisque vous n'êtes plus que 22. C'est vrai qu' on peut prendre note de cela et, nous allons quitter la séance. Donc, je demande que toutes les questions orales et les interpellations que nous avons envoyées puissent être reportées à la prochaine séance du conseil communal.

M. le Président: Je déclare une intervention, une intervention de science pour dix minutes.

M. le Président: Les questions orales du MR sont reportées au prochain conseil communal.

M. le Président: Du coup, nous passons à une autre partie. Donc les interpellations qui ont été déposées par les conseillers communaux MR sont reportées. Du coup, nous arrivons au point 44 Donc, nous avons une interpellation déposée par madame Sagon relative à la sécurité de nos rues. Madame Sagon.

Mevrouw Sagon: Geachte burgemeester, schepenen, collega's, De Molenbeekse beleidsverklaring spreekt over een "Molenbeek dat beschermt". Verkeersveiligheid is daarbij een essentieel onderdeel. En dat is ook broodnodig in onze gemeente – zeker als het gaat over de veiligheid van voetgangers en fietsers. In september berichtte Bruzz nog dat drie van de tien gevaarlijkste kruispunten voor voetgangers en fietsers zich in Molenbeek bevinden, waaronder de Vlaamsepoort. Veiligheid in het verkeer begint bij de infrastructuur: investeren in veilige fiets- en voetpaden, het aanleggen van snelheidsremmers, onoverzichtelijke kruispunten en conflictvrije infrastructuur. Soms gaat het om kleine ingrepen met grote impact. Neem bijvoorbeeld de verkeerssituatie aan crèche Elmer West. Sinds de renovatie van de Brunfauttoren zijn de verkeerspaaltjes bij de crèche – zowel aan de kant van de Brunfautstraat als aan die van de Evariste Pierronstraat – niet teruggeplaatst. Halfslachtige oplossingen, zoals het plaatsen van verkeerskegels die al snel worden gevandaliseerd, bieden geen enkel soelaas tegen sluipverkeer en parkeren op de voetgangerszone, en zorgen zo voor een bijzonder onveilige situatie, die absoluut onaanvaardbaar is aan de ingang van een crèche. Of denk aan de Jean Dubrucqlaan en de Gabrielle Petitstraat. Door de

werken aan de Jubelfeestbrug is het verkeer daar sterk toegenomen. In de smalle Gabrielle Petitstraat wordt er nu geregeld aan hoge snelheden gereden, wat gevaar oplevert voor bewoners en voor de kinderen die deelnemen aan de activiteiten van gemeenschapscentrum Nekkersdal. Dat centrum is daar voorlopig gehuisvest in afwachting van de voltooiing van de renovaties op hun vaste locatie in de Emile Bockstaellaan. Deze zomer stelde mijn voormalige collega Emre Sumlu u hierover nog vragen. Hij wees op snelheden tot 80 km/u in de Jean Dubrucqsaan — waargenomen via de radar tegenover zijn woning — terwijl het natuurlijk ook de zone 30 betreft. Uw antwoord toen was: "Vous avez raison de souligner le non-respect fréquent de la zone 30". Le collègue est conscient que la sécurité routière est un enjeu majeur, en particulier dans les quartiers résidentiels. Une campagne de sensibilisation est en cours, et nous collaborons avec la police locale pour intensifier les contrôles de vitesse. Par ailleurs, nous essayons d'identifier les points noirs et d'y apporter des réponses concrètes (radars préventifs, aménagements ralentisseurs, etc.). " Mijn vragen vandaag zijn: Hoe staat het met die aangekondigde acties volgende op die vraag van collega Sumlu? Wanneer komt er broodnodige snelheidsremmende infrastructuur in de Jean Dubrucqsaan en de Gabrielle Petitaal? Daarnaast heb ik nog volgende vragen: Hoe zal u de verkeersveiligheid verbeteren op de gevaarlijke punten die Bruzz aanhaalde? Wat is de stand van zaken voor crèche Elmer West? Wat betreft de heraanleg van de Henegouwen- en Koolmijnenkaai: hoe staat het met de vooruitgang daar? De conflictsituaties voor voetgangers met fietsers die aan hoge snelheden voorbij komen zijn zeer bekend en moeten aangepakt worden, maar de oplossing kan niet zijn om fietsers op hun beurt in conflictsituaties met auto's te duwen. Hoe zal u daar op een gebalanceerde manier de verkeersveiligheid verbeteren? Finaal aangaande een andere vorm van beschermende infrastructuur, namelijk schoolstraten, iets waarover het beleidsdocument ook spreekt als het verwijst naar een plan voor "zachte mobiliteit en schone lucht" gericht op het beperken van het verkeer in de buurt van scholen. Kunt u toelichten hoe het daarmee staat? Welke scholen worden momenteel specifiek vanuit dat oogpunt onderzocht? Wat zijn de termijnen waarbinnen u dit wenst te realiseren? En op welke manier ondersteunt u ouders die vandaag al instaan voor het beheer van bestaande schoolstraten? Tot slot: heeft u gebruikgemaakt van bestaande gewestelijke subsidies voor schoolstraten? Ik dank u.

M. le Président: Madame Raïss.

Mevr de Schepen Raïss: Als schepen van mobiliteit wil ik heel duidelijk zeggen verkeersveiligheid is geen gemakkelijke zaak in Molenbeek wanneer we spreken over een molenbeek dat beschermt dan gaat dat in de eerste plaats over onze kinderen, voetgangers en fietsers. Ik ga proberen heel kort te zijn en gestructureerd om op al de vragen te antwoorden op de vraag van collega Sumlu en de zone 30. U aanhaalde dat het een schriftelijke vraag was, maar we hebben die nergens teruggevonden. Ehm ik heb de register van schriftelijk mondeling vragen nagekeken. Ik heb daar geen vraag van de heer Sumlu in de zomer teruggevonden. Maar dat neem niet weg dat we wel degelijk werken aan respect voor een start een zone 30, maar niet via een losse campagne met wat affiches, onze lijn is meer structureel. Samenwerking met de politie voor gerichte controles, infrastructuur maatregelen zoals radar, snelheidsremmers. Er komen binnenkort twee nieuwe radars aan de Karreveld en dan de Brigade Pironlaan. Eh er zijn ook projecten rond schoolomgeving en gevaarlijke kruispunten. Regelmatig

komen hier werken, er zijn er hier werken in Molenbeek zijn daar proactief mee bezig. Ehm de zwarte punten en de zacas werken op basis van data. We nemen beslissing niet op buikgevoel maar op basis van ongevalcijfers. Daarvoor gebruiken we onder andere de zacas dat zones à concentration d'accidents. Dus de zacas zijn door het Gewest vastgelegde zones met een hoge concentratie ongevallen op basis van objectieve politiedata over meerdere jaren. Ze dienen om de gevaarlijke plaats te identificeren en investering in verkeersveiligheid te prioriteren. Concreet werken we met dus de Zacas van 2014 en 2022 voor de Gewestwegen en een les van zwarte punten die onze dienst mobiliteit heeft opgesteld op basis van een reeks ongevallen. De belangrijke nuances. De analyse van de dienst mobiliteit en de zacas dateren wel voor de invoering van de zone 30. De Zaca 2022 heeft betrekking op gewestwegen. De zwarte punten zijn niet altijd latere snelheidsproblemen, maar ook de ongevallen zijn altijd multifactorieel zichtbaarheid inrichting gedrag. Een aantal van die punten is intussen aangepakt. Sinds de invoering van de zone 30 zien we in het algemeen betere naleving van de snelheidslimieten. Onze strategie is vandaag dus bestaande analyse als basis aanvullen met nieuwe meting van TMS data en middelen richten op de meest risicovolle assen. Wat betreft Jean Dubrucqsaan en Gabrielle Petitstraat. Ik ga eerst beginnen met Gabriel Petit. We weten dat door de werken aan de jubelfeestbrug het verkeer is toegenomen en dat bewoners meldingen maken van te hoge snelheden. De straat komt niet voor in de historie zaca lijst of de lijst van zwarte punten. Om de problematiek ernstig aan te pakken willen we eerst objectiveren via een TMS. Dat is een snelheidsanalyse die de komende dagen of weken zal worden geplaatst. We hebben hier wat vertraging opgelopen door het feit dat het budget 2025 later dan verwacht werd goedgekeurd. In verband met de Jean Dubrucqsaan wil ik heel helder zijn. Er zijn er zijn wel snelheidsmetingen op het betrokken segment plaatsgevonden en die geven de plaats de volgende resultaat pardon. Eh gedurende spitsuren 23 km/u, buiten de spitsuren 27 km/u en gedurende spitsuren nogmaals 28 km/u, dat betekent dat 95% van de voertuigen onder 28 km/u rijdt. Objectief gezien is daar geen structureel snelheidsprobleem maar dat betekent niet dat alles in orde is. De straat is veel te breed en er zijn zichtbaarheid problemen aan sommige zebrapaden. Daarom heeft de dienst mobiliteit de groendienst al gevraagd om de bomen te snoeien. Op termijn moeten sommige bomen vervangen worden door hoogstaande bomen die zichtlijnen respecteren. We zullen op bepaalde oversteekplaatsen het parkeren in de 5 met voor het zebrapad neutraliseren om de zichtbaarheid van de voetgangers te verbeteren. De prioriteit in de Jean Dubrucqsaan is dus veiliger, beter zichtbare oversteekplaatsen. Niet per se extra drempels waar de snelheid al onder controle is. De vermelden gevaarlijke kruispunten. De drie kruispunten die Bruzz als meest gevaarlijke aanhaalt in Molenbeek liggen allemaal op gewestwegen. Zwarte Vijvers. Het Gewest heeft een veiligheidsplan uitgewerkt dat binnenkort wordt uitgevoerd. Delaunois - Ninoofse poort. De geest is daar al tussen bijgekomen met infrastructurele maatregelen. Vlaamse poort, de brug is al eenrichtingsverkeer geplaatst en dit kruispunt maakt ook deel uit van de bredere herinrichting strategie. Crèche Elmer, we werden op 25 maart aangesproken over ontbrekende paaltjes in de buurt van de Elmercrèche. Diezelfde dag heeft de dienst vastgesteld dat aan de kant van Brunfaut enkele verwijtbare paaltjes ontbraken en dat ook een vast plaatje ter hoogte van het Pironpark was weggehaald. Een week later had de dienst deze paaltje opnieuw geplaatst. Toch ontbreken er nog steeds paaltjes

op het plein bij de crèche. Na contact met le Logement Molenbeekoïes kregen we te horen dat het te maken heeft met de renovatie van de Brunfautoren. Le logement heeft beslist de paaltjes te verwijderen weens heraldisch vandalisme en onderzoekt momenteel een duurzame oplossing voor de beveiliging van de site. Elmer is ook daarvan op de hoogte we hebben verschillende contacten met hun geld via mail telefoon enzovoort. Koolmijnenkaai kennen we de spanning. Voetgangers die zich bedreigd voelen door snelle fietsers en fietsers die niet opnieuw in conflict met auto's mogen belanden. Vandaag zitten we in fase van tijdelijke inrichting van de Henegouwenkaai. We hebben afgesproken dat de structurele discussie over Molenbeek en de kaaien wordt heropend zodra deze tijdelijke inrichting afgewerkt en geëvalueerd is. Het doel blijft een conflictvrije inrichting waarin voetgangers, fietsers en lokaal een keer een duidelijke plaats hebben zonder terug te keren naar een oud model. Het kabinet van eh minister Elk van de Brand is daar ook constant aanwezig. We zien elkaar om eh elke week en eh de kaaien worden daar heel intensief besproken. In verband met de schoolstraat, de grootste uitdaging is de dagelijkse bediening van de barrière. De gemeente kan dat niet overal zelf organiseren. We zijn afhankelijk van scholen en ouders. Dus een heleboel vrijwilligers. Daar was er straks sprak dat we eigenlijk ook les gardiens de la paix meer zouden willen zien in bepaalde scholen zelfs langs de Nederlands kant. Want er is een zekere discussie dat we eigenlijk de gemeenschapswachters minder zien bij de Nederlandstalige school dan bij de Franstalige. Ik zet dat in het midden. We zullen dat later wel bespreken. Wat is er al gebeurd? De recente schoolstraat is die van de Zaadstraat. De dienst mobiliteit blijft nieuwe aanvragen analyseren. We zijn ook naar het Gewest gestapt met twee dossiers in het kader van de oproep quartier scolaire. Dus wijk Carl Requette en Wijk Paloke. Eh daar ligt een vraag tot schoolstraat op tafel. Die willen we integreren in het wijkproject. We wachten nog op de gewestelijke beslissing en op het einde van de werken in de Korenbeekstraat omdat omleidingsverkeer nu door Carl Requettestraat gaat. Daarnaast is er een aanvraag voor een schoolstraat voor van de klimpaal die nu in onderzoek is. Waar ouders en school vandaag als schoolstraat beheren ondersteunen we met signalisatie logistiek en afstemming met politie via de dossier Carl Requette en Paloke maken we expliciet gebruik van de gewestelijke instrumenten en subsidies om scholen omgeving veiliger en gezonder te maken.

M. le Président: Merci, madame Raïss. Une minute madame Sagon pour la réplique.

Mevr. Sagon: Dank u, ik ben zo sympathiek om echt in ene keer al mijn vragen te lanceren en ik zal u het antwoord doorsturen dat de gemeente heeft gestuurd naar Emre, mijn archivering is beter dan de archivering van de vragen door de gemeente. Dat was oorspronkelijk een interpellatie die een schriftelijke vraag is veranderd omdat het niet is kunnen gezien worden tijdens de sessie. Die bomen snoeien sorry ik ga even heel snel doen op de Jean Dubrucq bomen snoeien daar gaat het echt niet over hè. Het gaat inderdaad over die laan is veel te breed van Jean Dubrucq. Dat is keigoed dat in 95% van de gevallen dat dat daar rustig gebeurt. In 5% van de gevallen hebben daar tot 80 90 100 km/uur mensen die daardoor vlammen. Je hebt daar Imagine, je hebt VZW Johanna die en Schaarbeek en Koekelberg bezig zijn waarin dat ze versmallen zodat er niet meer als zotten worden gereden. Bomen snoeien, dat gaat niet helpen om die zotten 100 km tegen te houden. Crèche Elmer, zijn wij proactief gecontacteerde ouders van crèche Elmer. Dat is goed om te horen dat ze bezig met

mijn duurzame oplossing die is nu nodig. Dat is er al maandenlang aan de gang. De Henegouwenkaai super. Graag informatie over wanneer hè de termen waar jullie mee bezig zijn. Schoolstraat wat van ket en co, ik heb niets gehoord. Ik denk dat er nog meer ruimte is voor subsidies. Ik heb vanuit het kabinet vanuit het Gewest ook wel informatie gekregen over alle subsidies die Molenbeek mist. Heel veel subsidies die Molenbeek mist. Voilà, de zwarte punten inderdaad gewestwegen, maar er zijn ook altijd gemeentewegen die naar die gewestwegen toegaan en waar dat ook aan gewerkt wordt met inrichting verkeer bijvoorbeeld omdat daar te beveiligen. Dank u wel.

M. le Président: Merci madame Sagon.

M. le Président: Donc, nous passons, aux interpellations suivantes, mais elles sont reportées. Monsieur Adahchour a reporté aussi son interpellation. Et la même chose aussi pour l'interpellation de madame Addi. Du coup, nous allons basculer dans le huis clos. Et donc, j'invite les personnes présentes dans le public à quitter cette salle. Le temps du huis clos, s'il vous plaît. Merci beaucoup.